This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Fr
1290
.44

Digitized by Google

Fr 1290.44

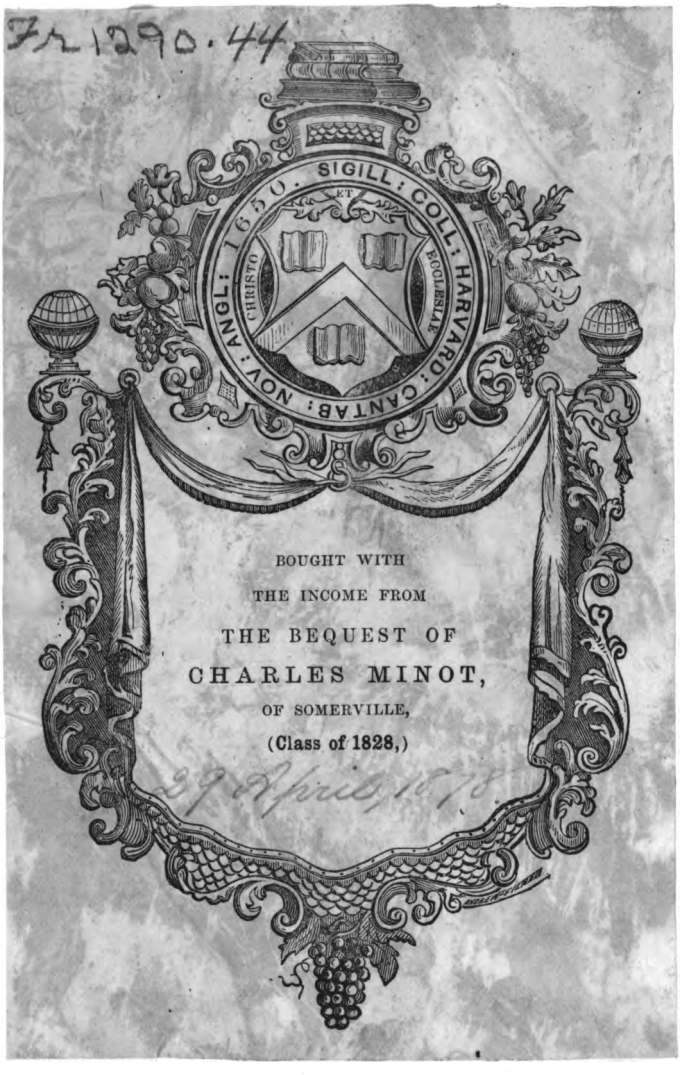


BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 April, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# DOCUMENS AUTHENTIQUES

## ET DÉTAILS CURIEUX

# SUR LES DÉPENSES DE LOUIS XIV.

Digitized by Google

TOTAL DE L'ÉDITION.

25 exemplaires sur papier vélin.
275 exemplaires sur beau papier fin.

DIJON, FRANTIN, IMPRIMEUR DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# DOCUMENS AUTHENTIQUES

## ET DÉTAILS CURIEUX

# SUR LES DÉPENSES DE LOUIS XIV,

En bâtimens et châteaux royaux (particulièrement Versailles); en gratifications et pensions accordées aux savans, gens de lettres et artistes, depuis 1663; en établissemens, monumens, etc., etc., d'après un manuscrit du temps de Colbert, récemment découvert à Dijon, et entièrement conforme aux anciens états et mémoires originaux, relatifs à ces dépenses, déposés aux archives du Gouvernement, et dont on donne les résultats.

Le tout accompagné de notes historiques, entremêlées de quelques lettres de Louis XIV, de Mlle de Montpensier, du duc d'Estrées, de Colbert, de Chapelain, de Mézeray, de Mansart, etc., etc.

(Étienne)

PAR GABRIEL PEIGNOT.

PARIS,

JULES RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6.

VICTOR LAGIER, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N° 3.

M. DCCC. XXVII.

Digitized by Google

~~Z 65~~
~~8556.15~~
Fr 1290.44

1878, April 29.
Minot fund.

Digitized by Google

# AVIS.

*L'*IMPRESSION *de ce volume relatif aux dépenses de Louis XIV, étoit entièrement terminée, lorsque, grâce à l'obligeance de M. Beuchot, nous avons eu en communication une pièce très rare et très essentielle, que nous avions cherchée en vain, et dont nous n'avions pu parler que d'après le* Précis analytique *qu'en a donné M. le cardinal de Bausset dans les* Pièces justificatives *de son* HISTOIRE DE FÉNÉLON. *Ce morceau intéressant, si souvent mentionné dans notre ouvrage, est le* Mémoire *même de M. Guillaumot, ancien architecte du Roi, qui est presqu'entièrement consacré aux dépenses de Louis XIV. Comme il renferme des particularités et des révélations qui ont échappé à M. de Bausset, ou dont il n'a pas cru devoir faire usage dans son* Précis, *nous avons pris le parti d'en rédiger une nouvelle notice très détaillée, avec de nombreux extraits accompagnés de quelques rectifications; et nous avons placé cette notice à la fin de notre ouvrage* (pp. 151-174) *comme supplément. Il sera bon d'y recourir après avoir lu le Préliminaire et les vingt-quatre premières pages du volume, parce qu'on aura une idée plus complète et plus exacte de l'ensemble des dépenses que Louis XIV a faites en bâtimens et châteaux royaux.*

---

Digitized by Google

Digitized by Google

# PRÉLIMINAIRE.

Habitué depuis plus de quarante ans à lire, la plume à la main, c'est-à-dire à noter, analyser et recueillir ce que des recherches littéraires, bibliographiques et historiques très variées ont pu nous offrir de curieux, de remarquable et d'utile, nous ne devions certainement pas négliger un article fort intéressant qui se trouve dans les *Pièces justificatives* de l'excellente *HISTOIRE DE FÉNÉLON* par M. le cardinal de Bausset. Cet article est le précis d'un *mémoire* dont s'est occupé vers 1800 feu M. Guillaumot, ancien architecte du Roi, sur les dépenses que Louis XIV a faites en bâtimens, sur-tout au château de Versailles.

Ce morceau nous a d'autant plus frappé qu'il nous a fait revenir d'une grave erreur sur le compte de Louis XIV, erreur qu'on a tellement propagée depuis environ quatre-vingts ans, qu'il y a bien peu de Français qui ne la partagent. « *Louis* XIV *a ruiné* « *sa nation par le faste de ses bâtimens..... Ver-* « *sailles seul a coûté plus de* DOUZE CENTS MILLIONS... « *plus de* QUATRE MILLIARS..... *Ce prince effrayé* « *du définitif des comptes, a fait brûler les mé-* « *moires de dépenses....* etc., etc. » Voilà ce que l'on a dit, écrit, imprimé et réimprimé mille fois pendant la dernière moitié du XVIIIe siècle, et par-



Digitized by Google

ticulièrement au commencement de la révolution. Quand on lit de pareilles assertions dans cinquante ouvrages différens, et que jusqu'en 1802 il n'en a pas paru un seul où elles aient été démenties, comment n'y pas croire? et cependant rien n'est plus faux. C'est ce qu'a démontré et prouvé de la manière la plus simple et la plus péremptoire, M. Guillaumot dans le mémoire mentionné ci-dessus. Ses preuves ne portent point sur des raisonnemens, mais sur les états et mémoires d'ouvriers, par livres, sous et deniers, réglés et arrêtés dans le temps même où les dépenses ont été faites, c'est-à-dire au XVII^e siècle ; les dates, la rédaction, l'orthographe et l'écriture en garantissent l'authenticité. Et l'on ne peut pas dire que ces mémoires soient tirés d'un lieu suspect, puisque M. Guillaumot les a retrouvés dans les archives du Gouvernement où ils étoient enfouis depuis Colbert, et où ils sont encore; Louis XIV ne les avoit donc pas détruits. Il est seulement fâcheux que cette précieuse découverte n'ait été faite qu'en 1801, époque bien trop tardive, puisqu'antérieurement la malveillance a eu tout le temps, à force de les répéter, de donner le masque de la vérité à des bruits dont le seul but a été de ternir la mémoire de l'un des plus grands rois dont la France s'honore.

L'ouvrage de M. Guillaumot qui rétablit la vérité d'un fait historique aussi important, a été malheureusement, soit à raison des circonstances (1802), soit à raison de la modestie de l'auteur, publié de manière à rester pour ainsi dire ignoré. En effet,

Digitized by Google

sans le précis qu'en a donné M. le cardinal de Bausset, personne ne se douteroit de l'existence de ce curieux mémoire. Rapportons les propres paroles du digne historien de Fénélon sur la rareté de cet écrit.

« Ce fut en 1801, dit M. de Bausset, que feu « M. Guillaumot, ancien architecte des bâtimens « du Roi, et directeur de la manufacture des Gobe- « lins, lut dans une séance publique de la Société « des sciences, lettres et arts de Paris, le mémoire « dont nous allons donner le précis littéral ; et il « le fit imprimer peu de temps après. Mais ce mé- « moire est resté presque inconnu, quoique plu- « sieurs journaux en aient rendu compte dans le « temps ; il est même devenu si rare, qu'à peine « en existe-t-il dans quelques cabinets (1). Il nous « a paru si intéressant par son objet, si curieux et « si exact dans tous ses détails, que nous n'avons pu « résister au désir de le placer à la suite de l'histoire « de Fénélon.... Il est si souvent question de « Louis XIV dans cette histoire, qu'on nous saura « peut-être gré d'avoir profité de ce prétexte pour « veiller à la conservation d'un écrit si honorable « pour la mémoire de ce prince. »

Sincère admirateur du siècle de Louis XIV, et

(1) C'est en vain que nous l'avons demandé plusieurs fois à Paris ; nous en avons même parlé à un architecte de la Capitale, très distingué, M. V....., qui n'a pu nous donner que des renseignemens vagues sur cet ouvrage. D'autres personnes nous ont assuré qu'il n'a été tiré qu'à douze exemplaires, et encore sur des feuillets séparés, dont peut-être il n'existe pas deux recueils complets.

Digitized by Google

pénétré de la plus profonde vénération pour ce grand Roi, nous avons vivement regretté que l'ouvrage de M. Guillaumot ne fût pas dans le cas d'être plus répandu, et que le précis de M. de Bausset n'eût pas été réimprimé à part. Nous nous proposions même de demander à Son Eminence (1) la permission de faire cette réimpressio et d'y ajouter quelques notes; car plus l'erreur a jeté de profondes racines, plus il faut employer de moyens, une fois qu'elle est reconnue, pour la détruire et faire triompher la vérité (2).

Nous étions dans ces dispositions, lorsqu'en 1819, un heureux hasard nous a fait découvrir, à notre grand étonnement, chez un marchand de vieux livres à Dijon, un ancien manuscrit (du temps de Colbert), relié en 3 *vol. in*-8°, et renfermant aussi dans le plus grand détail les dépenses de Louis XIV, soit pour ses bâtimens, soit pour le commerce, soit pour les gratifications et pensions aux gens de lettres, etc. Quoique ces trois volumes

(1) C'étoit en 1818, un an après la publication de la troisième édition de l'*Histoire de Fénélon*, et six ans avant la mort de M. de Bausset, qui, né à Pondichéri le 14 décembre 1748, a été sacré évêque d'Alais le 18 juillet 1784, créé cardinal en 1817, et est mort à Paris le 21 juin 1824.

(2) « La vérité est si aimable, disoit le P. Lelong au P. Malebranche, qu'on ne doit rien négliger pour la découvrir, même « dans les plus petites choses, » à plus forte raison dans les choses importantes; et nous ajouterons qu'il ne suffit pas de la découvrir, mais que c'est un devoir indispensable de la proclamer, sur-tout lorsque sa publicité doit anéantir une erreur accréditée.

Digitized by Google

ne renferment que les dépenses des années 1664, 1665 et 1666, on peut juger de notre empressement à en faire l'acquisition, et à vérifier de suite si les résultats des dépenses de chacune de ces trois années coïncidoient avec les résultats des mêmes années énoncés dans le précis de M. de Bausset. Quelle a été notre satisfaction en trouvant par-tout que les sommes totales étoient absolument les mêmes, à part la différence du taux du marc d'argent, moitié moins fort sous Louis XIV qu'il ne l'est maintenant!

Alors nous n'avons plus songé à la simple réimpression du précis de M. de Bausset, et nous nous sommes occupé de confirmer la véracité des résultats qu'il contient, par l'analyse descriptive des trois volumes que nous venions de découvrir.

Tel est l'objet de l'opuscule que nous livrons au public. Après avoir rapporté ce que le précis de M. de Bausset offre de plus intéressant, nous donnons la description ou plutôt l'analyse de nos trois volumes, et nous démontrons par livres, sous et deniers, la coïncidence de leurs résultats avec ceux de M. Guillaumot. Louis XIV est accusé d'avoir dépensé plus de douze cents millions, et même plus de quatre milliars pour Versailles seul, et nous prouvons que Versailles seul a tout au plus coûté soixante et dix millions. Nous prouvons de plus, d'après M. Guillaumot, que les immenses travaux en tous genres qui ont occupé ce prince depuis 1664 à 1690, terme des dépenses de cette espèce, n'ont coûté en totalité que 153,787,827 liv. 5 s. 5 d.,

Digitized by Google

monnoie du temps, ou le double en monnoie d'aujourd'hui; ce qui, pour les vingt-sept années qu'ont duré ces dépenses, ne fait par an que 5,695,845 l. Un Roi, si connu par sa magnificence, par son génie aussi élevé qu'entreprenant, par son goût inné pour tout ce qui étoit grand, noble, majestueux, pouvoit-il employer une somme plus modique pour tant d'établissemens utiles, pour tant de monumens glorieux qui subsistent encore? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne voit aucune accusation de prodigalité en fait de bâtimens portée contre ce prince, ni de son vivant (1), ni même dans les trente années qui ont

(1) On sait, et Louis XIV ne le savoit que trop lui-même, avec quelle franchise, quelle liberté Fénélon signaloit au Dauphin, soit dans sa correspondance, soit dans quelques écrits confidentiels, les fautes, les erreurs, les abus qu'il croyoit apercevoir non-seulement dans le gouvernement du Roi, mais même dans ses goûts particuliers; eh bien, M. de Bausset dit lui-même : « On ne voit jamais Fénélon accuser Louis XIV d'avoir ruiné sa « nation par le faste de ses bâtimens. »

Et Voltaire, qui a tant écrit sur ce Prince, ne lui en fait le reproche nulle part. Voyez son *Siècle de Louis XIV*; voyez sa charmante lettre à Milord Hervey, en 1740, sur ce même siècle; voyez sur-tout l'article XX de ses *Fragmens sur l'Histoire*, où il défend Louis XIV contre les auteurs des *Ephémérides du Citoyen* ( MM. l'abbé Beaudeau, et Mirabeau père, en 1765-68 ): « On condamne encore ses bâtimens, dit Voltaire; cependant la « famille royale et toute la Cour et les ministres ne sont logés « que par lui, soit à Versailles, soit à Fontainebleau, soit à « Paris même. Mais ces bâtimens ont-ils été à charge à l'État? « Ils ont servi à faire circuler l'argent dans tout le royaume et à « perfectionner tous les arts qui marchent à la suite de l'architecture. »

Il est vrai que dans un autre article (le XXVIII^e), Voltaire

Digitized by Google

suivi le terme de sa longue carrière (1). Ces reproches sont donc un fruit des temps modernes, et leur nature annonce suffisamment leur origine et le motif de leur propagation.

Revenons à l'analyse descriptive de nos trois volumes manuscrits. Dans tout ce que nous en avons extrait, nous conservons scrupuleusement l'orthographe du temps. Comme ils ne contiennent que des chapitres de recette et de dépense, chargés d'articles plus ou moins étendus, rien n'eût été plus in-

---

porte la dépense de Versailles et de ses jardins à plus de cinq cents millions. C'est une erreur grave ; mais pas un mot de reproche ne l'accompagne ; et comme il écrivoit cela vers 1769, il est présumable qu'il avoit puisé cette exagération dans les accusations de prodigalité que l'on répandoit depuis quelque temps contre Louis XIV. Au reste il y a encore loin de ces cinq cents millions aux douze cents de Mirabeau et aux quatre milliars six cents millions d'un autre publiciste. On voit que la boule de neige ne s'est pas mal grossie depuis Voltaire jusqu'à M. Guillaumot.

(1) Louis XIV est, de tous les Rois de France, celui qui a eu le plus long règne et la plus longue carrière. Fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche (dont le mariage étoit stérile depuis vingt-trois ans), il voit le jour à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638; il a un frère cadet (Philippe duc d'Orléans) le 21 septembre 1640; il succède à son père le 14 mars 1643, est déclaré majeur le 7 septembre 1651, et sacré le 7 juin 1654; il épouse Thérèse d'Autriche le 4 juin 1660; il se met à la tête des affaires vers le 15 mars 1661; la Reine lui donne un fils (le grand Dauphin) le 1er novembre 1661, puis après, deux princes en 1668 et 1672, et trois princesses en 1663, 1664 et 1667, qui tous survivent peu à leur naissance; il est veuf le 30 juillet 1683, fait un mariage de conscience en janvier 1686, et meurt le 1er septembre 1715. Il a donc vécu soixante-dix-sept ans moins quatre jours, et en a régné soixante-douze et trois mois et demi.

Digitized by Google

sipide que de grossir notre volume de ces longues nomenclatures d'ouvriers et d'artistes auxquels telle ou telle somme, quelquefois très minime, a été allouée. Nous avons donc pris le parti de nous attacher d'abord aux résultats de chaque chapitre, soit de RECEPTE, soit de DESPENCE, et sur-tout de faire voir la parfaite conformité du montant des dépenses de chaque année, avec le montant des mêmes dépenses rapportées par M. Guillaumot d'après les originaux. Cependant nous ne nous en sommes pas toujours tenu aux résultats ou sommes totales de chaque chapitre ; nous avons quelquefois rapporté certains articles qui nous ont paru présenter quelque intérêt, soit sous le rapport des arts et du commerce, soit pour constater quelques faits particuliers.

Quant aux chapitres des gratifications et pensions accordées aux gens de lettres, nous les donnons en entier, parce qu'ils tiennent à l'histoire littéraire, et qu'ils seront sans doute plus du goût du lecteur que le fastidieux détail de chapitres de maçonnerie, plomberie, vitrerie, etc. Nous avons même ajouté quelques développemens sur l'origine de ces pensions pour lesquelles Chapelain et Costar ont été consultés. Nous rapportons les listes des savans et gens de lettres vivans alors, que ces deux littérateurs ont présentées à Colbert pour fixer les choix du Roi. Nous y ajoutons même l'état des pensions de 1663, quoique notre manuscrit ne commence qu'à 1664. De sorte qu'on trouvera dans notre ouvrage la liste détaillée des gens de lettres, tant nationaux qu'é-

P. 39

Digitized by Google

trangers, qui ont participé aux bienfaits du Roi pendant les années 1663, 1664, 1665 et 1666. Pour le surplus, nous donnons l'état sommaire des sommes qui ont été payées chaque année pour cet objet jusqu'en 1679, telles que nous les avons relevées dans le précieux volume des MÉLANGES *de la Société des Bibliophiles français*, pour 1826.

Nous avons ajouté à nos quatre chapitres des pensions, plusieurs notes historiques sur les principaux littérateurs et savans qui y figurent, tels que Chapelain, Racine, les deux Boileau, Mézerai, Leo Allatius, Vossius, Wagenseil, etc. Ces notes, ainsi que beaucoup d'autres disséminées dans le cours de l'ouvrage, y répandent quelque variété, et remédient un peu à l'aridité des chiffres qui forment la base de notre travail. On y verra quelques détails sommaires sur l'origine et le renouvellement des constructions du Louvre et de Versailles, sur le trésor royal, sur ce qu'a coûté le séjour du cavalier Bernin en France, sur Fouquet, sur Colbert, sur l'hôtel Rambouillet, sur l'insulte faite en 1662 à l'ambassadeur de France à Rome, sur les avantages faits au commerce et à l'industrie, sur l'origine de l'Académie des sciences, etc., etc. On y trouvera aussi plusieurs lettres de différens personnages célèbres, et dont quelques-unes, peu connues, prouvent à quel point l'orthographe étoit négligée dans le siècle des chefs-d'œuvre de la littérature française. Une table des matières indiquant ces divers accessoires par ordre alphabétique, en facilite la recherche.

Digitized by Google

Tel est l'ouvrage dont nous hasardons la publication. Le sujet en est à-peu-près nouveau, et le fond d'autant plus intéressant, qu'il venge la mémoire de Louis XIV d'un reproche injuste et cependant devenu, pour ainsi dire, populaire. D'ailleurs, c'est un hommage rendu à la vérité et à la justice par M. Guillaumot et M. le cardinal de Bausset. Il nous est d'autant plus agréable de participer à cet hommage et de le confirmer par une découverte récente, qu'il se rattache à une époque historique qui a toujours été l'objet de notre culte littéraire, nous voulons dire au grand siècle du grand Roi; à ce siècle où la France, monarchie héréditaire, la plus ancienne du Monde, a vu la haute politique de Louis et la valeur de ses guerriers reculer, affermir ses frontières, et assigner à son Gouvernement le rang illustre qu'il a toujours conservé; à ce siècle où la Cour de France, par la noblesse de ses manières, par sa politesse, et par ce ton des convenances inconnu jusqu'alors, devint le modèle de toutes les Cours de l'Europe; à ce siècle où le Sanctuaire étoit continuellement environné du plus profond respect, malgré que la Religion eût à gémir sur quelque malheureuse division entre ses propres enfans; à ce siècle où de nouveaux Codes de lois rivalisèrent avec ce que la jurisprudence romaine nous a laissé de plus admirable; à ce siècle où la littérature, qui n'étoit alors ni un métier, ni une spéculation, ni une arène indécente, enfanta des chefs-d'œuvre, modèles de goût, de sagesse et d'ur-

Digitized by Google

banité, qui n'ont point été et qui ne seront jamais surpassés ; à ce siècle que l'assentiment des nations les plus éclairées a proclamé le quatrième point lumineux qui doit verser sur les âges futurs sa clarté bienfaisante et féconde ; à ce siècle où les beaux arts, l'industrie et le commerce, créés et encouragés par le goût et la munificence du monarque, ont contribué à fonder des établissemens et à élever des monumens sources éternelles de prospérité et de gloire ; enfin, à ce siècle où tout porte l'empreinte de la gravité, de la dignité, de la majesté d'un Souverain qui, seul, après tant de troubles, étoit capable d'éveiller ainsi le génie d'un grand peuple, et de lui donner, dans son activité toujours croissante, une impulsion telle, qu'il n'a jamais cessé de se maintenir à la hauteur des conceptions de ce grand Roi.

---

Digitized by Google

## A CORRIGER.

| Page. | ligne. | faute. | correction. |
|---|---|---|---|
| 2 | 21 | 1819 | 1815. |
| 43 | 31 | 26 | 31. |
| 56 | 20 | 2000 liv. | 3000 liv. |
| 72 | 26 | 1762 | 1662. |

Digitized by Google

# TABLE

## DES DIVISIONS DE L'OUVRAGE.

Pag.

Préliminaire. . . . . v

Documens authentiques et détails curieux sur les dépenses de Louis XIV. . . . . 1

Dépenses de Versailles et ses dépendances, etc. . . 16

État détaillé des dépenses de Louis XIV pour des monumens, constructions et travaux d'un intérêt général, de 1664 à 1690. . . . . 17

État général des dépenses des bâtimens du Roi pendant les vingt-sept années des grands travaux; de 1664 à 1690. . . . . 22

Description sommaire du premier volume manuscrit sur les bâtimens du Roi, (récemment découvert à Dijon), année 1664. — Recette. . . . . 24

Dépense. — Château du Louvre. . . . . 28

Palais-Royal. . . . . 29

Maison de la Pompe du Pont-Neuf. — Château de Versailles, et notice sur son origine. . . . . 30

Château de Saint-Germain. . . . . 34

Château de Vincennes. . . . . 35

Château de Fontainebleau. — Blois, Chambor et Amboise. . 36

Gages, appointemens des officiers des bâtimens du Roi. — Diverses dépenses. . . . . 37

Pensions et gratifications aux gens de lettres. . . . . 39

Notice sur l'origine de ces pensions. . . . . 40

Liste de quelques gens de lettres français, vivans en 1662, par Chapelain. . . . . 42

Digitized by Google

Liste des gens de lettres de France, par Costar. . . . . 45
Liste des gens de lettres étrangers, par le même . . . . . 49
Liste des hommes de lettres portés sur la liste des pensions en 1663. . . . . 51
Pensions et gratifications accordées aux gens de lettres, en 1664. . . . . 57
Résumé des dépenses des bâtimens, année 1664. . . . . 68

Description sommaire du second volume manuscrit sur les bâtimens du Roi, (récemment découvert à Dijon), année 1665. . . . . 70

Recette pour cette année. . . . . 71
Dépense. — Château du Louvre. . . . . 76
Palais Royal. — Pompe du Pont-Neuf. — Collége royal. — La Bastille. — Château de Versailles. — Château de Saint-Germain. . . . . 77
Château de Vincennes. — Château de Fontainebleau. . . . . 78
Blois, Chambor et Amboise. — Diverses dépenses, — et réunion de tous les articles concernant la dépense du cavalier Bernin en France. . . . . 79
Notice sur le séjour du cav. Bernin en France. . . . . 82
Gratifications de S. M. pour le fait du commerce. — Gages et appointemens des officiers des bâtimens du Roi. . . . . 99
Pensions et gratifications des gens de lettres, en 1665. . . . 100
Résumé des dépenses des bâtimens du Roi en 1665. . . . . 108

Description sommaire du troisième volume manuscrit sur les bâtimens du Roi, (récemment découvert à Dijon), année 1666. — Recette. . . . . 110

Dépense. — Château du Louvre. . . . . 113
Palais Royal. — Pompe du Pont-Neuf. — Collége royal. — Versailles. — Saint-Germain. . . . . 114
Haras de Saint-Léger. — Vincennes. — Fontainebleau. . . . 115
Blois, Chambor et Amboise. — Diverses dépenses. . . . . 116
Ouvrages d'argenterie. — Gages et appointemens des officiers des bâtimens du Roi. . . . . 119

Digitized by Google

Pensions et gratifications accordées aux gens de lettres, en 1666. . . . . 120
Bâtimens du Val-de-Grâce. . . . . 139
Résumé des dépenses en 1666. . . . . 140

Conclusion de l'ouvrage. . . . . 142

Table des matières. . . . . 145

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

# DOCUMENS AUTHENTIQUES

## ET DÉTAILS CURIEUX

## SUR LES DÉPENSES DE LOUIS XIV.

LOUIS XIV a illustré son siècle par tous les genres de grandeur; mais plus la gloire immortelle qu'il s'est acquise a jeté d'éclat, plus elle a offusqué les yeux de l'envie, et plus les accusations calomnieuses se sont multipliées contre ce grand Roi. Parmi ces accusations, il en est une qui avoit pris le plus grand crédit, et qui est la seule dont nous nous occuperons dans cet écrit, parce que sa réfutation, tout en vengeant la mémoire de ce prince, offrira quelques détails intéressans, propres à piquer la curiosité. Louis XIV, a-t-on dit depuis long-temps, a ruiné sa nation par le luxe de ses bâtimens; puis on a ajouté que ce prince, effrayé lui-même des sommes énormes que le château de Versailles a coûtées, avoit ordonné que l'on brûlât tous les mémoires des ouvriers (1). De plus, quand la

(1) Jamais assertion ne fut plus fausse, puisque, comme nous le démontrerons bientôt, le dépôt complet de ces mémoires a toujours existé et existe encore aux archives du Gouvernement;



Digitized by Google

révolution a commencé à éclater, et que l'on a tout employé pour aigrir le peuple contre la royauté et lui faire abjurer les sentimens d'amour et d'affection qu'il avoit toujours montrés pour ses rois, sentimens qui, pendant quatorze siècles, ont été le plus fort rempart de la monarchie, on n'a rien négligé pour préciser davantage cette accusation et pour l'accompagner d'exagérations aussi absurdes que perfides. Dès le mois de juillet 1789, Mirabeau, dans sa dix-neuvième *lettre à ses commettans*, a dit : « Le « maréchal de Belle-Isle s'arrêta d'effroi quand

---

en outre il y en a des copies, et nous-même nous possédons une partie de ces mémoires manuscrits dont nous donnerons le détail, et qui sont identiques avec ceux déposés aux archives.

Nous dirons encore à ce sujet que l'un des plus puissans motifs qui nous ont engagé à nous occuper du présent écrit, c'est que nous-même nous avons propagé, mais sans intention et par seule ignorance des faits, cette erreur calomnieuse, en disant dans notre ouvrage intitulé : *De la Maison royale de France*, Paris, 1819, *in*-8°, page 224 : « En 1687, le château de Versailles, com- « mencé en 1661, est terminé ; les frais de construction furent « si exorbitans que Louis XIV a supprimé exactement toutes les « pièces et tous les mémoires qui auroient pu en faire connoître « le montant. » Nous ne nous rappelons pas où nous avons puisé cette anecdote dont nous ne connoissions pas le venin. Cela nous rendra plus sévère à l'avenir sur le choix des sources que nous consulterons. Maintenant que nous sommes instruit des faits, nous déclarons ce passage de notre livre très faux et par conséquent très condamnable. Nous espérons que cette déclaration faite avec toute la franchise dont nous sommes capable, et les preuves contenues dans le présent écrit, préserveront de cette erreur ceux qui auroient pu la partager avec nous.

Digitized by Google

« il eut compté jusqu'à douze cents millions de « dépenses faites à Versailles, et il n'osa sonder « jusqu'au fond cet abîme.... » (1) Un autre écrivain plus récent, et d'aussi bonne foi que Mirabeau, enchérit encore sur le fougueux orateur, et ne porta pas à moins de quatre milliars six cents millions (2) les frais de construction de Versailles. Cette accusation étoit d'autant plus spécieuse que les faits y sont précisés, et d'autant plus difficile à détruire que l'on ignoroit alors l'existence de tous les mémoires d'ou-

(1) Où Mirabeau avoit-il pu découvrir cette anecdote, s'il ne l'a pas imaginée ? M. Guillaumot, ancien intendant des bâtimens, dont nous aurons souvent occasion de parler, remarque très judicieusement que le maréchal de Belle-Isle n'étoit point par son ministère (il fut ministre principal en 1757) à portée de prendre une connoissance positive des dépenses d'un département qui lui étoit entièrement étranger.

(2) Peut-être que cette absurdité a pris sa source dans une hyperbole du spirituel et caustique Duclos, qui, dans ses *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV*, s'est exprimé en ces termes : « Tout ce qui pouvoit rappeler à ce monarque un temps de foiblesse « dans le Gouvernement révoltoit son ame ; c'est ce qui lui rendit « toujours désagréable le séjour de la capitale d'où il avoit été « obligé de sortir dans son enfance pendant les troubles de la « Fronde. Cette répugnance pour Paris a coûté des *milliars* au « royaume pour les bâtimens du superbe et triste Versailles, qu'on « nommoit alors un favori sans mérite ; assemblage de richesses « et de chefs-d'œuvre, de bon et de mauvais goût. » A-t-on jamais vu morceau écrit avec plus d'humeur, de fiel et d'exagération, quoique le mot milliars ne soit qu'un *modus loquendi* ? Il est fâcheux en vérité de voir Duclos qui jouissoit de l'estime, de la confiance et des faveurs de Louis XV, figurer parmi les écrivains qui ont préludé à la révolution en insultant à la majesté royale.

Digitized by Google

vriers et de toutes les pièces relatives à la construction des monumens royaux dus à la magnificence de Louis XIV. Il est bien présumable que les gens éclairés et dégagés de toute passion, ont apprécié à leur juste valeur des exagérations aussi ridicules ; mais le vulgaire, qui saisit avidement et sans examen tout ce qu'on lui débite, et qui y ajoute d'autant plus de foi que cela est ou plus méchant ou plus absurde, n'a pas fait le moindre doute que Louis XIV n'eût dévoré des milliars pour satisfaire sa passion pour les bâtimens. L'accusation et la confiance qu'elle inspiroit au vulgaire, étoient donc bien établies dans le public, quand un citoyen estimable, très versé dans la partie des bâtimens du roi, vint en 1801, par une révélation imprévue, troubler le long triomphe de la calomnie. Ce citoyen est feu M. Guillaumot, célèbre architecte, qui a toujours joui d'une haute considération dans les fonctions importantes auxquelles l'a appelé la confiance de ses Souverains (1).

---

(1) M. Charles-Axel Guillaumot, né de parens Français à Stockholm, en 1730, et mort à Paris en 1807, a été successivement ingénieur en chef de la généralité de Paris ( en 1761 ) à la place de M. Leblanc, son beau-père ; membre de l'Académie royale d'architecture ( en 1773 ) ; intendant général des bâtimens, jardins, arts et manufactures royales ( en 1780 ) ; premier architecte du Roi en survivance ( en 1781 ), M. Mique étoit alors titulaire ; enfin directeur de la manufacture des Gobelins ( en 1789 ).

Digitized by Google

Ayant découvert dans l'administration des bâtimens tous les mémoires, par livres, sous et deniers, des dépenses faites par Louis XIV pour tous les châteaux royaux, églises, places publiques, etc., etc., que l'on doit à ce grand Roi, il en présenta le résultat, en 1801, dans un mémoire qu'il lut à la Société des sciences, lettres et arts de Paris; et l'on ne fut pas peu surpris de voir que les douze cents millions imaginés par Mirabeau, et les quatre milliars six cents millions sortis du cerveau de l'écrivain postérieur, pour Versailles seul, pouvoient se réduire à la somme à-peu-près de 60 à 70 millions, monnoie du temps (1). Cette évaluation paroît

(1) Ce n'est que par conjecture que nous établissons cette somme, parce que dans les résultats de comptes généraux présentés par M. Guillaumot, et que nous rapporterons ci-après, les dépenses de Versailles sont confondues avec d'autres. Mais la somme totale des dépenses générales relatives seulement à Versailles, à Trianon, à Saint-Cyr, aux deux églises de Versailles, aux châteaux de Clagny, de Marly, etc. etc., étant de 93,539,268 liv. 16 s. 7 den. monnoie ancienne (ou 187,078,537 liv. 13 s. 2 den., monnoie d'aujourd'hui), nous croyons ne porter ni trop haut ni trop bas la dépense du château de Versailles seul, en la mettant de 60 à 70 millions, monnoie ancienne (ou 120 à 140 millions, monnoie actuelle). C'est dommage que M. Guillaumot n'ait pas détaillé ce que Versailles a coûté année par année (ou s'il l'a fait, ces détails ne sont point dans l'extrait de M. de Bausset); nous connoîtrions au juste ce qu'il en a coûté pour ce château. C'est également dommage que nous-même nous ne possédions manuscrits que les comptes de 1664, 1665 et 1666, dont nous parlerons plus bas; tout y est tellement détaillé, que nous n'aurions rien à dé-

Digitized by Google

d'autant plus juste, que la totalité des sommes dépensées pour tous les châteaux royaux et autres constructions (dont le château de Versailles ne forme qu'un article), et pour beaucoup d'autres objets étrangers aux bâtimens, n'excède pas, d'après les calculs de la plus scrupuleuse exactitude, la somme de 153,787,827 liv. 5 s. 5 den., monnoie du temps, qu'on peut évaluer au double, (c'est-à-dire à 307,575,654 l. 10 s. 10 d. monnoie actuelle), parce que le marc d'argent, qui

---

sirer pour savoir jusqu'à un denier ce que Versailles a coûté. Mais le hasard ne nous a procuré que ces trois années, et nous y trouvons que toutes espèces de dépenses pour Versailles, par livres, sous et deniers, payées aux ouvriers en tous genres, se montent :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pour l'année 1664 . . . . . à | 776,899 l | 2 s | 9 d |
| Pour l'année 1665 . . . . . à | 585,656 | « | 6 |
| Pour l'année 1666 . . . . . à | 291,458 | 10 | 2 |
| Total pour ces trois années, | 1,654,013 | 13 | 5 |

Il est vrai que ces trois années paroissent être celles où l'on a le moins fait de dépenses à Versailles, et ce n'est qu'en 1673 que l'on a commencé à y travailler en grand ; mais les travaux ont été presque finis en 1680 ( à l'exception des grande et petite écuries, et de la chapelle terminée en 1710 ) ; et quand nous portons 60 à 70 millions pour les travaux du seul château de Versailles, nous ne croyons pas nous trop écarter de la vérité, d'autant plus que nous ne laissons des 93 millions de dépenses générales, qu'à peu près 20 à 30 millions pour les deux églises ( Notre-Dame et les Récollets ) de Versailles, pour les châteaux de Clagny et de Marly, pour la machine de Marly, pour, etc. etc. Mais bien plus, supposons que les 93 millions aient été dépensés pour le château de Versailles et ses attenances, quelle proportion y a-t-il entre cette somme et les 1200 millions de Mirabeau, et les quatre milliars de l'autre écrivain?

Digitized by Google

étoit alors à 26 liv. à-peu-près, est maintenant à 52 fr. ; et il faut remarquer que toutes ces dépenses ont été faites dans un espace de vingt-sept ans, ce qui donneroit 5,695,845 liv. par an, si la dépense avoit été réglée d'une manière uniforme ; mais il y a des années où elle est montée plus haut, et d'autres où elle a été plus foible, comme on le verra par les états que nous donnerons textuellement.

M. Guillaumot, peu de temps après la lecture de son mémoire, le publia ; mais il le fit imprimer sur des feuilles volantes ; de sorte qu'il est presque inconnu, et à peine existe-t-il dans quelques cabinets. C'est en vain que je l'ai demandé à Paris. Je n'en ai connoissance que par l'excellent et curieux extrait qu'en a donné S. Em. M. le cardinal de Bausset dans les pièces justificatives de sa belle *Histoire de Fénélon*, 2e édition, *tom.* IV, *pag.* 468-480. L'historien de Fénélon n'a pas précisé le titre du mémoire de M. Guillaumot ; il me semble, d'après la *Biographie universelle* de MM. Michaud, qu'il est intitulé : *Observations sur le tort que font à l'architecture les déclamations hasardées et exagérées contre la dépense qu'occasionnent les constructions des monumens publics*. Paris (vers 1802), *in*-8°. Il y avoit du courage de la part de l'auteur à publier quelque

Digitized by Google

chose qui tendît à l'apologie de Louis XIV, dans un moment où la mémoire de ce roi étoit proscrite; mais l'auteur a conservé, dans le titre de son mémoire, quelques ménagemens qui étoient sans doute bien naturels à cette époque.

Je n'aurois certainement rien eu à ajouter à ce travail d'après l'analyse qu'en a donnée M. le cardinal de Bausset, si le hasard ne m'eût fait faire une découverte qui vient singulièrement à l'appui des résultats présentés par M. Guillaumot, et qui confirme la vérité et l'exactitude scrupuleuse de ses calculs. J'ai trouvé, en 1819, dans l'échoppe d'un marchand de vieux livres, à Dijon, trois volumes manuscrits, écriture ronde du temps de Colbert, grand *in*-8°, reliés en maroquin rouge, filets d'or sur le plat, avec beaucoup de petites fleurs de lys d'or sur le dos entre les nervures, et quatre fleurs de lys plus grandes aux quatre angles des filets sur la couverture. On lit sur le plat, en lettres d'or: BASTIMENS DV ROY, avec la date de 1664 sur le premier volume; de 1665 sur le second; et de 1666 sur le troisième. Le titre, au dos de chaque volume, porte le mot Bastimens et la date de l'année à laquelle appartient le volume; le mot est coupé en deux, parce que l'épaisseur du volume n'a pas permis de le déployer en entier. Basti forme la première ligne, et mens la

Digitized by Google

seconde. Ces trois volumes renferment, dans le détail le plus minutieux, toutes les dépenses faites et toutes les sommes payées aux ouvriers, pendant ces trois années, pour tous les bâtimens royaux tant à Paris qu'à Versailles et dans les environs. On y trouve en outre quelques autres chapitres de dépenses diverses, assez curieuses, qui ne tiennent pas aux bâtimens, tels que gages d'officiers, encouragemens pour le commerce, pensions et gratifications accordées aux savans et aux gens de lettres, etc., etc. Ces volumes, autant qu'on peut le conjecturer par leur condition, ont dû appartenir à quelque intendant des bâtimens, contemporain de Colbert; et sans doute il y a encore une suite de vingt-quatre volumes, car les constructions royales ont duré depuis 1664 jusqu'en 1690, c'est-à-dire vingt-sept ans; et comme je ne possède que les trois premières années, il est bien présumable que les vingt-quatre suivantes se trouvent ailleurs (1). Je me suis empressé de vérifier si les résultats des trois années en question, portés dans l'ouvrage de M. Guillaumot, ou plutôt dans l'extrait

(1) Si quelqu'un possédoit ces vingt-quatre volumes, je le prierois de m'en donner avis, et je me ferois un plaisir ou de lui offrir les trois volumes que le hasard m'a procurés et qui compléteroient ce recueil précieux, ou de lui proposer d'acquérir les vingt-quatre volumes qu'il posséderoit.

Digitized by Google

d'autres mémoires écrits de la main d'un commis de Jules-Hardouin Mansart, étoient d'accord avec les résultats que donnent mes trois volumes. Je les ai trouvés conformes, à la seule différence que mes résultats sont en monnoie du temps de Louis XIV, à 26 liv. le marc; et que M. Guillaumot a établi les siens en monnoie moderne, à 52 fr. le marc, c'est-à-dire qu'il a doublé les sommes à raison de la différence du marc d'argent.

Comme l'ouvrage de M. Guillaumot est excessivement rare, et que les trois volumes manuscrits que je possède contiennent sans doute des détails que cet ingénieur aura cru pouvoir négliger, je vais donner les résultats de son travail, tels qu'ils sont présentés dans l'extrait rédigé par M. le cardinal de Bausset, et ensuite je les confirmerai par ceux que je tirerai des trois volumes que j'ai découverts, en y ajoutant tout ce qui me paroîtra le plus important et le plus curieux. Puisse cet essai répondre au but que je me propose, qui est, en satisfaisant la curiosité du lecteur, de venger la mémoire d'un Roi qui a mérité à juste titre le nom de Grand, puisque la postérité frappée de toutes les choses merveilleuses dont il a illustré son règne, non-seulement consacre ce surnom glorieux, mais place le siècle de ce grand Roi sur la même ligne que

Digitized by Google

ceux de Périclès, d'Auguste et de Léon X, les seuls dont les annales du Monde aient conservé la mémoire comme répandant une vive lumière sur tous les âges !

---

* C'est depuis 1664 jusqu'en 1690, que Louis XIV a élevé tant de monumens utiles et glorieux pour la France. En 1690, les dépenses qu'exigèrent de nouvelles guerres, déterminèrent ce prince à suspendre tous les travaux. L'effort qu'il fit sur lui-même pour renoncer à des goûts qui lui étoient chers, méritoit de justes éloges et devoit interdire aux censeurs les plus chagrins tout retour sur le passé, en supposant toutefois que ce monarque eût excédé les bornes qu'une sage économie prescrit à la magnificence des princes, supposition qui n'est nullement fondée : au contraire, Louis XIV, loin d'avoir mérité des reproches pour ce qu'il a fait, a droit à notre admiration pour avoir tant fait avec des moyens aussi bornés. Ce n'est que depuis la mort de ce grand Roi, qu'on a imaginé tous ces calculs exagérés dont on s'est servi pour égarer l'opinion publique et en former un titre d'accusation contre le trône et la monarchie. Il paroîtra

---

* Nous prévenons que ce préambule, jusqu'à la description particulière de nos trois volumes manuscrits, est tiré en grande partie de l'extrait de M. le cardinal de Bausset.

Digitized by Google

toujours extraordinaire que dès le premier moment où quelques écrivains, peu à portée d'être instruits, hasardèrent tant de fables ridicules, il ne soit venu dans l'idée d'aucun des ministres qui ont eu part au gouvernement sous Louis XV et sous Louis XVI, de rectifier des erreurs qui n'étoient pas sans danger, parce qu'on étoit parvenu à les rendre populaires. Tous les titres, toutes les pièces justificatives des dépenses de Louis XIV pour les bâtimens, les états de toutes les sommes qui leur avoient été affectées et de leur emploi, étoient conservés avec la plus régulière exactitude dans les archives de l'Administration. Il suffisoit d'en publier le simple résultat pour faire tomber en un moment toutes ces déclamations qui avoient pénétré jusque dans les classes les plus élevées de la société. Enfin M. Guillaumot, l'homme le plus à portée d'être instruit par la nature de ses emplois, a fait ce que le Gouvernement avoit eu tort de négliger. Il a compulsé toutes les archives du département des bâtimens, et elles lui ont offert tout ce qu'il cherchoit pour réduire à leur juste valeur tant de déclamations virulentes, tant d'assertions mensongères qui n'avoient pour but que de dénigrer le plus grand Roi dont la France s'honore.

On reste frappé d'étonnement et d'admiration en apprenant que toutes les dépenses du

Digitized by Google

château et des jardins de Versailles, de la construction des églises Notre-Dame et des Récollets de la même ville, de Trianon, de Clagny et de Saint-Cyr, du château, des jardins et de la machine de Marly, de l'aqueduc de Maintenon, et de la rivière d'Eure qui devoit conduire ses eaux à Versailles, enfin des châteaux de Noisy et de Moulineux, ne se sont élevées, dans l'espace de vingt-sept ans (de 1664 à 1690) qu'à la somme de cent soixante et onze millions trois cent cinq mille trois cent quatre-vingt-huit livres deux sous dix deniers, valeur d'aujourd'hui à 52 liv. le marc. (Et comme du temps de Louis XIV, le marc d'argent étoit, ainsi que nous l'avons dit, à 26 liv., cela réduit donc cette somme à moitié, c'est-à-dire à 85,652,694 liv. 1 s. 5 d.) Et il faut observer que dans cette somme sont compris le prix d'indemnité des terres que Louis XIV réunit au Parc de Versailles, les frais d'achat et d'acquisition des tableaux anciens et modernes, des statues antiques, des grands ouvrages d'argenterie, des étoffes d'or et d'argent pour les meubles, du cabinet des médailles, des cristaux, agates et autres raretés, enfin deux millions pour les honoraires des contrôleurs, inspecteurs et autres préposés à la conduite de ces travaux pendant ces vingt-sept ans. Pour plus d'exactitude, M. Guillaumot réunit

Digitized by Google

quelques autres dépenses qui avoient eu lieu pour le château de Versailles avant 1664; et il en résulte définitivement que toutes les sommes consacrées aux grands travaux dont nous venons de faire l'énumération, se réduisent à 187,078,537 liv. 13 s. 2 d., monnoie d'aujourd'hui, (ou 93,539,268 liv. 16 s. 7 d., monnoie ancienne).

M. Guillaumot a porté ses recherches encore plus loin; il a voulu connoître, et il a fait connoître les sommes précises qu'ont coûtées un grand nombre de bâtimens élevés par Louis XIV, qui faisoient alors partie de l'administration des bâtimens sous la direction de Colbert et de Louvois, et qui en ont été distraits depuis, tels que le Louvre, les Tuileries, l'Observatoire, les Invalides, la Place Vendôme, l'église des Capucines, de la même place; le canal de Languedoc, les secours accordés à diverses manufactures des provinces, les ouvrages de tapisserie des Gobelins, les tapis de la Savonnerie, les pensions et gratifications aux savans et gens de lettres. Or toutes ces dépenses réunies qui embrassent tant d'objets divers, si importans à la prospérité d'un royaume tel que la France, ne se sont élevées qu'à la somme de trois cent sept millions cinq cent soixante-quinze mille six cent cinquante-quatre livres dix sous dix deniers, mon-

Digitized by Google

noie d'aujourd'hui, ou 153,787,827 l. 5 s. 5 d. monnoie ancienne. C'est avec cette somme de 307,000,000, que Louis XIV et Colbert ont illustré la France, fait prospérer les sciences, les lettres, les arts et les manufactures, qu'ils ont occupé des millions de bras, dont les consommations ont tourné au profit de l'agriculture, et de plus, qu'ils ont encouragé et récompensé les savans, les gens de lettres et les artistes qui ont le plus honoré la nation par des chefs-d'œuvre en tout genre. On a dit que Louis XIV avoit brûlé les mémoires de dépenses des travaux qu'il avoit fait exécuter; cette assertion, comme nous l'avons déjà remarqué, n'est pas plus fondée que la fable des douze cent millions de Mirabeau, et celle des quatre milliars six cent millions d'un autre écrivain; puisque c'est sur les mémoires originaux que M. Guillaumot, vers 1801, a relevé lui-même tous les calculs. Ces mémoires existent encore et sont disséminés dans divers bureaux. Rien ne seroit plus facile que de les réunir. Il paroît même qu'il a existé des copies de ces mémoires; et les trois volumes manuscrits des comptes de 1664, 1665, 1666, qui sont en notre possession, paroissent bien être une de ces copies; nous en parlerons en détail par la suite. En attendant, voici le résultat de chaque dépense, article par article, tel que

Digitized by Google

M. Guillaumot l'a tiré très exactement des mémoires originaux.

*Dépenses de Versailles et ses dépendances, compris Trianon, Saint-Cyr et les églises de Notre-Dame et des Récollets de Versailles, le château de Clagny, Marly, etc. etc., depuis* 1664 *jusqu'en* 1690.

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie de Versailles et ses dépendances, compris celle de Trianon, Saint-Cyr et des églises de Notre-Dame et des Récollets . . . . . | 42,372,024 | 8 | 2 |
| « Charpenterie . . . . . | 5,107,376 | 2 | 10 |
| « Couvertures . . . . . | 1,437,359 | 13 | 6 |
| « Plomberie . . . . . | 9,116,154 | 5 | » |
| « Menuiserie . . . . . | 5,332,844 | 4 | » |
| « Serrurerie. . . . . | 4,578,124 | 7 | 6 |
| « Vitrerie . . . . . | 601,757 | 1 | 6 |
| « Glaces. . . . . | 443,262 | 3 | » |
| « Peintures, dorures, sans les achats de tableaux . . . . . | 3,352,573 | 3 | 4 |
| « Sculptures, sans les achats d'antiques . . . . . | 5,392,140 | 13 | 6 |
| « Marbrerie. . . . . | 10,087,004 | 11 | 4 |
| « Bronzes . . . . . | 3,753,008 | 12 | 6 |
| « Tuyaux de fer et de plomb, compris ceux de la mach^e de Marly. | 4,530,229 | 11 | 4 |
| « Pavés, carreaux et ciment . . . | 2,534,929 | 6 | » |
| « Jardinage, fontaines et rocailles. | 4,677,431 | 10 | » |
| « Fouilles de terre et convois de glaise . . . . . | 12,076,070 | 3 | 8 |

Digitized by Google

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Ouvrages à journée . . . . . | 2,763,403 | 12 | 4 |
| « Diverses dépenses extraordin^res | 3,598,123 | 5 | 8 |
| « Le château de Clagny. . . . . | 4,149,084 | 18 | 10 |
| « La machine de Marly, sans les conduites comprises dans les dépenses de Versailles . . . . . | 7,349,728 | 17 | 4 |
| « L'aqueduc de Maintenon, et travaux de la rivière d'Eure. . . . | 17,225,990 | 2 | » |
| « Le château de Marly. . . . . | 9,002,559 | 4 | 6 |
| « L'indemnité des terres. . . . . | 11,824,208 | 3 | 8 |
| « Achats de tableaux anciens, et figures antiques . . . . . | 1,018,146 | 16 | » |
| « Étoffes d'or et d'argent. . . . . | 2,151,346 | 5 | » |
| « Grands ouvrages d'argenterie . | 6,491,518 | 9 | 4 |
| « Cristaux, agates, etc. . . . . | 1,112,138 | 1 | 4 |
| « Honoraires des architectes . . . | 2,000,000 | » | » |
| « Dépenses faites avant 1664 . . | 3,000,000 | » | » |
| Total . . . . . | 187,078,537 | 13 | 2 |

M. Guillaumot donne ensuite, avec la même exactitude et la même fidélité, l'état détaillé des dépenses que fit Louis XIV dans le cours des mêmes vingt-sept années, pour des monumens, constructions et travaux d'un intérêt général pour son royaume.

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Au Louvre et aux Tuileries . . | 21,217,938 | 8 | 10 |
| « A Saint-Germain en Laye . . . | 12,911,123 | 16 | » |
| « A Fontainebleau. . . . . | 5,547,493 | 6 | 10 |
| « A Chambord . . . . . | 2,451,403 | 12 | 10 |



Digitized by Google

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Arc de triomphe de la porte Saint-Antoine. . . . . | 1,027,511 | 16 | 2 |
| « A l'Observatoire. . . . . | 1,450,248 | 9 | 4 |
| « Aux Invalides. . . . . | 3,420,664 | 9 | » |
| « A la place Vendôme, fonte de la statue, et couvent des Capucines. . . . . | 4,125,398 | 18 | 8 |
| « Au Val-de-Grâce . . . . . | 740,567 | 5 | 6 |
| « Aux Annonciades de Meulan . | 176,825 | » | 2 |
| « Au Canal de Languedoc . . . . | 15,473,111 | 18 | 8 |
| « Aux Gobelins et à la Savonnerie. | 7,291,886 | 10 | 2 |
| « Aux manufactures des provinces. | 3,959,980 | 18 | » |
| « Pensions et gratifications aux gens de lettres. . . . . | 3,414,297 | 6 | 8 |
| TOTAL . . . . . | 120,497,116 | 17 | 8 |
| « Les dépenses de Versailles, Marly et autres rapportées ci-dessus . | 187,078,537 | 13 | 2 |
| TOTAL . . . . . | 307,575,654 | 10 | 10 |

Ainsi, dit M. Guillaumot, le total général de ce que Louis XIV a dépensé en bâtimens de tout genre, s'est élevé, pendant ces vingt-sept ans, à 307,575,654 liv. 10 s. 10 d., monnoie d'aujourd'hui; ce qui ne faisoit, du temps de Louis XIV, que 153,787,827 liv. 5 s. 5 d.

C'est dans les bureaux même de l'administration des bâtimens du roi, et sur les originaux des états finaux et arrêtés des comptes au vrai, que M. Guillaumot déclare avoir puisé ces précieux détails.

Digitized by Google

Mais, par un bonheur singulier, il se trouvoit lui-même possesseur d'un manuscrit rédigé par un commis attaché aux bureaux de l'administration des bâtimens sous les ordres du célèbre Hardouin Mansart, surintendant des bâtimens (1). Ce manuscrit, que M. Guillaumot

(1) Si Mansart, par ses talens en architecture, est parvenu à la charge de surintendant des Bâtimens du Roi, il est certain que son instruction littéraire n'a dû contribuer en rien à son élévation. On peut en juger par la lettre suivante copiée littéralement sur un autographe de cet illustre architecte. Ne semble-t-il pas, pour le style et pour l'orthographe, avoir rivalisé avec le dernier de ses maçons? Cette lettre est adressée par Mansart au ministre Colbert, dans le temps où cet artiste construisoit le château royal de Clagny.

*A Clagny, ce 10e septambre 1677.*

Monseigneur,

Je croy que vous trouuerez bon que je prene la liberte de uous et crire, pour vous jnforme de letat du batiment de Clagny; vous scaurez Monseigneur, que tous les talieurs de piere ont tous quite le batiment, et il n y an a pas vn seulle qui trauaille depuis leundy a midy, fondant leur reuolte sur ce qui dise que lon leur doit quatre semaine, et quapesolument jl ne traualeront pas quil ne soit peié, ce qui cose un gran desorde dan le batiment, don jay cru vous de uoir doner auis, je me sert ausy de cet aucasion, Monseigneur pour vous temoynier lextreme de plésir que j'ay eu de ne mestre pas trouue a Clagny lorse quil vous a plu j uenir pour j regler les modelle des corniche que janes faict faire aucct bocoup de soins. Monsieur Breau mauoit promis de me faire lamitie de

Digitized by Google

lui-même a communiqué à M. de Bausset, présente, année par année, l'état des sommes que Louis XIV affecta aux travaux de tout genre qu'il entreprit depuis 1664 jusqu'en 1690, époque à laquelle tous les travaux furent suspendus. L'exacte conformité des résultats qu'offre ce manuscrit, avec les autres preuves que M. Guillaumot s'étoit déjà procurées dans les anciens re-

---

mauertir a pres lan auoir extremement prie lorsce quil sauroit que vous j vinderie je tes a Paris alorce et me portoit bocoup mieux que je naues faict la fieure mayant quite que jaues eu onse jours duran mes sy jusse este auerty, je comansoit a auoir asse de force pour aler a Clagny vous expliquer tout ce que jaues faict et vous faire voir aussy le modelle de la gallerie de Clagny dan tout sa perfection et auect le changement que vous mauie ordone difaire, et petestre aurege eu le boneur de vous plere en quelque chause qui est le seul bin ou jasepire. Sy je ne crenies pas vous importuner trop en uous escriuent unne trop grande letre, Monseigneur je ne manqueres pas de uous faire conoitre la douleur que jay resan dans la creinte que jay de uous de plere en quelque chause, et sy jetes asse maleureux que ce la fut, je uous suplis monseigneur de me le uouloir dire, affein que je me corige, et que par la suite je puice meriter que vous me regardie fauorablement. Je ne uous romperay poins la teste, Monseigneur, des soins que je prans à Clagny, mais je vous direz seulement que gi suis aumoins trois ou quatre jours la semeinne; l'on trauaille a tout les corniche qu'il uous a plu de regler, l on pose la menui-

Digitized by Google

gistres de l'administration des bâtimens, donne la démonstration la plus complète des calculs qu'il a présentés (1). On y trouve l'état des sommes que Louis XIV affecta chaque année aux bâtimens et aux travaux de tout genre, sans aucune désignation spéciale des objets auxquels elles furent affectées (2). Voici cet état.

---

serie dan le bastiment de lèle de la galerie, la corniche de ladit galerie est presque au trois quar faite, jai done depuis peu le reste de touts les mesure pour les quabines de marbre que uous faite faire dans le parque de Versaille au cabinet de la renomée insy que vous me laue comande. Pardone sy vous ples, Monseigneur a la liberte que je prand de vous et crire, mes ce n est que par la passion que jay de vous assurer auect un profond respect combin je suis tres humblement

Monseigneur,

Vostre tres heumble tres obeissant
et tres affectione et soumis serviteur
MANSART.

Il faut convenir, à la vérité, que l'orthographe étoit singulièrement négligée à cette époque, même à la Cour; j'en ai la preuve dans une infinité d'autographes de ce temps qui m'ont passé par les mains, et dont j'aurai occasion de mentionner quelques-uns dans la suite de cet ouvrage. Mais il me semble que Mansart a excédé tout ce qu'il y a de plus ridicule en ce genre dans la lettre précédente.

(1) Elle est encore confirmée par les trois volumes manuscrits que nous possédons, et dont le détail va suivre incessamment.

(2) Cette désignation se trouve spécifiée dans mes trois volumes pour les années 1664, 1665 et 1666, ainsi qu'on le verra plus bas.

Digitized by Google

*État général des dépenses des bâtimens du Roi, pendant les vingt-sept années des grands travaux de 1664 à 1690, suivant les états finaux et arrêtés des comptes au vrai.*

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Année 1664 . . . . . | 6,443,462 | 4 | 4 |
| « Année 1665 . . . . . | 6,539,447 | 18 | 6 |
| « Année 1666 . . . . . | 5,653,540 | 6 | 10 |
| « Année 1667 . . . . . | 7,032,320 | 7 | 8 |
| « Année 1668 . . . . . | 7,232,972 | » | 4 |
| « Année 1669 . . . . . | 10,385,908 | 17 | » |
| « Année 1670 . . . . . | 13,668,075 | 12 | » |
| « Année 1671 . . . . . | 15,730,486 | 2 | 4 |
| « Année 1672 . . . . . | 8,336,709 | 5 | » |
| « Année 1673 . . . . . | 7,100,820 | 7 | 4 |
| « Année 1674 . . . . . | 7,796,932 | 11 | 8 |
| « Année 1675 . . . . . | 6,183,175 | » | 4 |
| « Année 1676 . . . . . | 6,390,762 | 14 | 4 |
| « Année 1677 . . . . . | 6,530,441 | 15 | 6 |
| « Année 1678 . . . . . | 9,954,507 | 1 | » |
| « Année 1679 . . . . . | 18,747,229 | 1 | 4 |
| « Année 1680 . . . . . | 17,230,575 | 17 | 6 |
| « Année 1681 . . . . . | 12,930,619 | 12 | » |
| « Année 1682 . . . . . | 13,971,139 | 6 | 10 |
| « Année 1683 . . . . . | 11,991,992 | 5 | 8 |
| « Année 1684 . . . . . | 15,992,236 | 2 | » |
| « Année 1685 . . . . . | 30,816,887 | 19 | 2 |
| « Année 1686 . . . . . | 18,128,893 | 11 | » |
| « Année 1687 . . . . . | 17,559,053 | 3 | 8 |
| « Année 1688 . . . . . | 14,695,932 | 13 | 6 |
| « Année 1689 . . . . . | 7,289,175 | 6 | 8 |
| « Année 1690 . . . . . | 3,242,357 | 7 | 4 |
| « Total . . . . . | 307,575,654 | 10 | 10 |

Digitized by Google

Nous avons vu précédemment que M. Guillaumot, après avoir scrupuleusement relevé sur les mémoires originaux toutes les dépenses faites par Louis XIV pendant vingt-sept ans (de 1664 à 1690), a trouvé un résultat de 307,575,654 l. 10 s. 10 d., monnoie actuelle ; ce qui, comme nous l'avons déjà dit, fait 153,787,827 l. 5 s. 5 d. du temps de Louis XIV. Ensuite nous venons de voir que, d'après un autre mémoire rédigé par un commis de Mansart, et où toutes ces dépenses sont classées année par année, le total des sommes réunies offre le même résultat de 307 millions, etc. ; il nous reste maintenant à confirmer encore l'exactitude de ces calculs et leur concordance, en démontrant que les trois volumes manuscrits (écrits dans le même temps) que nous possédons, et qui présentent les comptes de 1664, 1665 et 1666, donnent un résultat parfaitement conforme au montant des dépenses faites pendant ces trois années, tel qu'il est rapporté dans l'état des dépenses annuelles donné par le commis de Mansart. La seule différence que l'on y trouvera, c'est que, comme nous transcrivons textuellement les sommes portées dans notre manuscrit qui est du temps où les dépenses ont été faites et où le marc d'argent étoit à 26 liv., les résultats seront moitié moins forts que ceux qui sont compris dans l'état ci-dessus où ils sont rapportés au marc à 52 liv.

Digitized by Google

Voici donc la description analytique et sommaire de nos trois volumes. Nous suivrons, dans toutes les citations, les propres expressions et l'orthographe du temps, telles qu'elles se trouvent textuellement dans le manuscrit.

### PREMIER VOLUME.

## BASTIMENS DV ROY.

### ANNÉE 1664.

Ce premier volume est composé de cent cinquante feuillets, chiffrés seulement au recto; les trois premiers sont blancs; les sept suivans sont consacrés au chapitre de recette des sommes affectées aux bâtimens pendant cette année 1664. Ce chapitre porte simplement pour titre : RECEPTE; il est en quarante-quatre articles non numérotés, dont nous nous contenterons de citer d'abord le premier en entier; puis nous choisirons parmi les autres ceux qui nous paroîtront présenter quelque intérêt.

« Du 12 janvier 1664.

« De Ms. Estienne Jehannot Sr de Bartillat (1) com-

(1) A la vente des livres de la bibliothèque de M. Maret de Charmoy, *Dijon*, 1821, *in*-8°, il s'est trouvé un volume *in*-4° manuscrit, relié en maroquin rouge, doré sur tranche, d'une écriture très correcte, ayant pour titre : MANUSCRIT CONCERNANT LE TRÉSOR ROYAL. Le catalogue porte en note que ce manuscrit vient de M. d'Harvelay, garde du Trésor royal. Il commence à Philippe-

Digitized by Google

« mis à l'ex.e (l'exercice) de la charge de trésorier de « l'espargne la somme de seize cens mil liures pour « employer au paiement des despences que le Roy a or- « donné estre faites pour la continuation des bastimens « du Louure, Vincennes, Fontainebleau, S.t Germain « et Versailles, pendant la présente année 1664 y « compris en la d.e somme les taxations du tres.er en « exer.e, le Sr Menestrel, à raison de 3 d por liure, « cy . . . . . 1600,000. l.

Les quarante-trois autres articles suivent, et l'emploi des fonds y est toujours désigné. Nous avons remarqué les suivans; celui qui est le huitième, porte :

« De luy (le trésorier) la somme de 96,200 liv. au

---

Auguste qui commit sept bourgeois de Paris pour avoir la garde de son trésor, et finit au frère de M. Paris de Monmartel, qui s'étoit démis en sa faveur de la charge de garde du trésor royal. Cette nomination de M. de Monmartel eut lieu le 3 janvier 1725. Une note ajoutée au manuscrit annonce qu'il a conservé sa place jusqu'au commencement de 1755, où il a été remplacé par son neveu M. Micault d'Harvelay, qui a exercé jusqu'au 1er janvier 1786, et qui dès 1776 avoit fait donner sa survivance à M. Delaborde, neveu de sa femme. Il est mort le 18 septembre 1786, et M. Delaborde, qu'il ne faut pas confondre avec le fermier général, est mort à Londres en 1801.

L'auteur du manuscrit, après avoir tracé l'historique du Trésor royal depuis Philippe-Auguste jusqu'au commencement du règne de Louis XV, donne la chronologie des gardes du trésor, trésoriers de France, changeurs du trésor, trésoriers de l'épargne, etc. à partir de Philippe-le-Bel; arrivé à Louis XIV, il dit que « Col- « bert parvint à l'administration des finances le 5 septembre 1661, « et que, par un réglement arrêté à Fontainebleau le 15 du même « mois, le Conseil royal des finances fut établi. Un ordre nou-

Digitized by Google

« paiement des pensions aux gens de lettres François et « estrangers. »

Quand nous en serons aux chapitres de dépenses, nous rapporterons celui-ci en entier, parce qu'il tient à l'histoire littéraire, et nous le ferons précéder de quelques détails sur l'origine de ces pensions. Mais nous observerons ici que la somme ci-dessus désignée pour gratifications aux gens de lettres, n'a pas été entièrement dépensée pour cette année. On verra que la dépense pour cet objet, en 1664, n'est allée qu'à 77,500 liv.

---

« veau et de nouvelles formes furent substituées aux anciens ré- « glemens. Cet événement fut suivi de la suspension et peu après « de la suppression des trésoriers de l'épargne, qui fut effectuée « par édit du mois d'avril 1664. Le maniement des finances re- « tourna en commission sous le titre de Garde du trésor royal. »

Cependant nous voyons à la chronologie, sous la date du 28 décembre 1661 : « Commission à Étienne Jeannot de Bartillat « pour faire l'exercice de l'année 1662 de ladite charge de trésorier « de l'épargne. — Du 11 décembre 1662, autre commission audit « sieur de Bartillat pour l'exercice de 1663.—Du 26 novemb. 1663, « autre commission aud. sieur de Bartillat, pour l'exercice de 1664. « ( C'est l'année dont nous parlons ici.)—Du 26 avril 1664, commis- « sion de garde du trésor royal en faveur du sieur de Bartillat, « pour l'exercice de 1665. » Ces commissions se sont renouvelées d'année en année jusqu'en 1674 inclusivement, toujours pour M. de Bartillat. M. Gédéon Brebier-Dumetz a été commissionné pour faire les exercices de 1675, 1676, 1677 ; puis en 1678 M. de Bartillat a repris et a exercé alternativement avec M. Dumetz jusques et compris les quatre premiers mois de 1689 ; le premier pour les années paires, et le second pour les impaires. Dès-lors il n'est plus question de M. de Bartillat. Il a eu la confiance du Roi depuis 1661 jusqu'en 1688 inclusivement.

Digitized by Google

Le dixième article de recette est ainsi conçu :

« De luy, 574 l 1 s 9 d pour le payement des filets « et lettres d'or faits par le nommé Jarry (1). »

Le seizième porte :

« De luy la somme de 6000 liv. pour les Pères de la « Mission de Fontainebleau pour leur entretenement « pendant la présente année. »

Le quarante-unième s'exprime ainsi :

« Dudit Sr de Bartillat la somme de 4100 liv. pour « l'entretenement de l'Académie royalle de peinture et « sculpture pendant l'année 1663. »

Après le quarante-quatrième et dernier article du chapitre de recette, feuillet 10 *verso*, on lit :

---

(1) Ce Jarry (Nicolas) est l'un des plus célèbres calligraphes que l'on ait connus ; il portoit le titre d'écrivain et noteur de la musique du Roi. (Cependant dans l'article de dépense où nous aurons occasion de le citer, on l'appelle enlumineur.) Toutes les productions sorties de sa plume sont singulièrement recherchées et payées à un haut prix. Il est vrai que la plupart des ouvrages écrits de sa main sont ornés de miniatures. On connoît de lui la fameuse *Guirlande de Julie*, de 1641, 1 *vol in-folio*, vendu, en 1784, 14,510 liv.; une copie de la même *Guirlande, in*-8°, est allée jusqu'à 622 fr.; — un *Missale*, 1641, *in-fol.*, 601 fr.; — des *Heures de Notre-Dame*, 1647, *in*-8°, 1601 fr.;—un *petit Office de la Vierge*, 1650, *in*-18, 302 fr.; — des *Preces christianæ*, 1652, *in*-12, 1210 fr.;— les *sept Offices de la semaine*, 1653, *in*-24, 200 fr.; — *l'Office de la bienheureuse Vierge Marie*, 1655, *in*-18, 240 fr.; — les *sept Offices, etc.*, 1659, *in*-16, 200 fr.;— *l'Office de la Vierge*, 1660, *in*-32, 216 fr.; — les *sept Offices*, 1663, 800 fr.; — un *livre d'emblêmes, in*-4°, 761 fr.; — *l'Office de la Vierge*, *in*-24, 380 fr., etc. etc. Tous ces ouvrages sont écrits sur VÉLIN.

Digitized by Google

« Somme totale de la recepte faite pour les bastimens « pendant l'année 1664, TROIS MILLIONS DEUX CENS « QUARANTE TROIS MIL QUARANTE UNE LIURES UN SOL « TROIS DENIERS. Arresté à Vincennes le 3e octobre 1666. « cy 3,243,041 l 1 s 3 d. »

A la suite du chapitre de recette, est un feuillet blanc (le 11e); puis on trouve les chapitres de dépenses qui commencent au feuillet 12e et continuent jusqu'au 148e. Tous ces chapitres de dépenses particulières pour les châteaux et autres objets, sont très détaillés et renferment chacun un grand nombre d'articles dont quelques-uns sont minutieux, car ils ne vont qu'à 5 liv. 15 s. On pense bien que nous ne pouvons pas entrer dans le détail de tous ces articles portant que telle somme a été payée à tel ou tel ouvrier. Si nous en citons quelques-uns, c'est qu'ils présenteront quelque intérêt; nous nous contenterons de donner en général le résultat de chaque chapitre de dépense, après en avoir indiqué le titre et l'objet. Nous rapporterons également le feuillet du manuscrit auquel correspond chaque chapitre.

*Fol.* 12. « DESPENSE. CHASTEAU DU LOUURE.

« Maçonnerie du bastiment neuf. . . . . 529,122 l 10 s »

*Fol.* 14. ( En blanc. )

*Fol.* 15. « Charpentrie du bastiment neuf. . . . . 147,300 » »

Digitized by Google

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| *Fol.* 16. « Couvertures. . . . . | 31,400 | » | » |
| *Fol.* 17. « Plomberie . . . . . | 67,965 | 5 | » |
| *Fol.* 19. « Serrurerie et gros fer. | 18,385 | 5 | » |
| *Fol.* 20. « Réparations. Menus ouvrages des anciens bastimens du chasteau du Louure. . . . . | 4,715 | » | » |
| *Fol.* 21. « Peinture, sculpture et ornemens de la petite gallerie du chasteau du Louure. | 22,560 | » | » |
| *Fol.* 23. « Ouurages de menuiserie, peintures et autres ornemens du Louure (1). . . | 29,961 | 16 | » |
| *Fol.* 29. « Vittrerie vieille et nouvelle du chasteau du Louure. | 2,060 | » | » |
| *Fol.* 30. « Jardinages du Louure. | 1,940 | » | » |
| *Total des dépenses faites au château du Louvre en* 1664. . . . | 851,076 | 16 | » |

*Fol.* 31. « PALAIS ROYAL.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie. . . . . | 3,600 | » | » |
| *Fol.* 32. « Menuiserie. . . . . | 3,135 | » | » |
| *Fol.* 33. « Peinture, sculpture, ornemens, serrurerie, vit- | | | |

(1) Nous ferons observer ici que cette somme de 29,961 l. 16 s. n'est portée dans le résumé de toutes les sommes à la fin du volume, qu'à 25,628 liv. 8 sous; mais cela provient de ce qu'il y a eu une continuation du chapitre menuiserie du Louvre, montant à 4,433 liv. qui ne forme point chapitre particulier dans l'état de dépense.

Digitized by Google

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| trerie. . . . . | 14,788 | » | » |
| *Total des dépenses faites au Palais royal en* 1664. . . . . | 21,523 | » | » |
| *Fol.* 35. « Maison de la pompe du Pont-Neuf. . . . . | 12,500 | » | » |
| *Fol.* 36. « CHASTEAU DE VERSAILLES. | | | |
| « Ouvrages de maçonnerie. . | 336,331 | » | » |
| *Fol.* 38. « Charpenterie. . . . . | 8,000 | » | » |
| *Fol.* 39. Couuertures et plomberie. . . . . | 120,561 | 13 | 6 |
| *Fol.* 43. « Menuiserie. . . . . | 37,082 | 11 | » |
| *Fol.* 47. « Peinture, sculpture et ornemens de Versailles, et serrurerie. . . . . | 85,513 | 13 | » |
| *Fol.* 53. « Vittrerie. . . . . | 2,076 | » | » |
| *Fol.* 54. « Jardinages, mesnagerie, fouilles et transports de terres . . . . . | 152,073 | 7 | » |
| *Fol.* 67. « Acquisitions des terres et héritages qui ont esté enfermés dans le parc de Versailles au proffict de Sa Majesté. . . . . | 42,261 | 8 | 3 |
| *Total des dépenses faites au château de Versailles en* 1664. . . | 776,899 | 2 | 9 |

*Nota.* Au commencement du XVII^e siècle, Versailles étoit un lieu très peu considérable; cependant il existoit déjà sans doute comme vil-

Digitized by Google

lage depuis plusieurs siècles, et s'appeloit *Versalae* ou *Versaliae*. L'étymologie qu'on lui donne, tirée, dit-on, de ce que les blés de cette contrée, aux approches de la moisson, étoient souvent versés, paroît plus que hasardée. Dès le XI^e siècle on trouve une charte donnée, en 1037, par Odon de Chartres, où il est question d'un *Hugo de Versaliis*. Il en existe encore une de 1065, et une troisième, de 1095, où l'on voit qu'à cette époque il y avoit une église desservie par des moines dépendans de Marmoutier. Un autre titre de 1275 fait mention d'un seigneur de cette terre, nommé le chevalier Gilet. Puis, en 1561, on parle d'un Martial de Loménie, qui, onze ans après, périt au massacre de la Saint Barthelemy. Ce ne fut qu'en 1627, que Louis XIII acheta cette terre vingt mille écus de Jean de Soisy pour y bâtir un petit château pour ses chasses, ce qui commença à donner quelque importance à ce lieu. Mais c'étoit encore peu de chose, car le maréchal de Bassompierre l'appeloit le château chétif de Versailles. Enfin, en 1662, Louis XIV le prit en affection et conçut le projet d'y élever un nouveau château, sans toucher au rendez-vous de chasse de son père. C'est alors que les faiseurs d'anagrammes trouvèrent dans le mot Versailles, *Ville-Seras*. Ce qui avoit décidé Louis XIV à prendre ce

Digitized by Google

parti, c'est qu'il étoit ennuyé du séjour de Saint-Germain-en-Laye, et que sa Cour étoit plus nombreuse que celle de son père. Aussi, dès 1661, il avoit commencé à faire travailler pour agrandir le petit bâtiment construit par Louis XIII. Et depuis 1661, jusqu'à l'année 1664 dont nous parlons en ce moment, on estime à trois millions ce qui avoit déjà été fait tant au château que dans les environs. Mais ces dépenses étoient comme celles qui se faisoient dans les autres châteaux royaux, c'est-à-dire sans intention d'en faire un jour la résidence royale habituelle. Ce n'est qu'en 1673 que les travaux eurent une direction vers ce dernier but, et alors ils prirent la plus grande activité. Dans peu d'années ce château devint un palais immense, qui réunit avec autant de goût que de discernement tout ce que l'art, joint à la magnificence, a pu produire de plus grand, de plus noble, de plus majestueux, de plus séduisant. On doit aux talens de trois hommes d'un génie transcendant les beautés sans nombre de Versailles, Marly et Trianon. Ces artistes immortels sont *Jules-Hardouin* Mansart, pour l'architecture et la conduite des bâtimens; *André* Le Nostre, pour la distribution et la décoration des jardins; et *Charles* Le Brun, pour la peinture, le dessin et les arts. On peut dire qu'ils ont heureusement secondé

Digitized by Google

les intentions du monarque éclairé dont ils avoient mérité la confiance. A ces trois hommes célèbres on peut ajouter les Puget, les Coustou, et une foule d'artistes habiles en tout genre que ce siècle a produits, et qui furent appelés à déployer dans ces beaux lieux toute l'étendue de leur génie; de sorte que Versailles devint une des plus étonnantes merveilles du Monde. Colbert étoit alors ministre. Les principaux travaux furent à-peu-près finis en 1680; Louis XIV vint habiter Versailles en 1682; cependant les grandes et petites écuries ne furent terminées qu'en 1685; et la chapelle, dernier et superbe ouvrage de Mansart, commencée en 1699, ne fut achevée qu'en 1710, cinq ans avant la mort du Roi. A mesure que les travaux du château s'avançoient, beaucoup de gentilshommes, pour faire leur cour au Roi, firent bâtir des hôtels, des maisons, etc., à la proximité du château; ce fut le grand-écuyer Cinq-Mars qui commença; son exemple fut bientôt suivi, et le petit village de Versailles acquit promptement de l'importance. Cependant ce ne fut qu'en 1713 que Louis XIV lui donna le titre de ville.

Le château de Versailles, tel qu'on le voyoit avant la révolution, étoit entouré à l'ouest par trois enceintes dont la dernière avoit environ dix lieues de circuit. C'étoit celle du grand



Digitized by Google

parc, qui enfermoit les villages du Buc, Saint-Cyr, Bois-d'Arcy, Bailly et autres, et où se trouvoient du côté du nord les pépinières, et du côté du midi, les derniers étangs et une partie des rigoles et aqueducs qui amenoient dans les réservoirs du parc aux Cerfs et de Montboron les eaux de pluie rassemblées dans les plaines voisines de Saint-Hubert. Il y avoit peu de bêtes fauves, mais une grande quantité de gibier. Le territoire du Parc comprenoit plusieurs fermes. La ménagerie et Trianon s'y trouvent renfermés aux deux extrémités des deux bras du canal, et tout le centre est coupé par une grande quantité de belles avenues à quatre rangs d'arbres plantées par Le Nostre. L'entrée des jardins renferme tout ce qui composoit le parc de Louis XIII jusqu'au temps des agrandissemens formés par Louis XIV, ce qui lui en a fait conserver le nom jusqu'à nos jours. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur Versailles; nous renvoyons aux descriptions particulières qui en ont été faites. Continuons la description de notre manuscrit.

*Fol.* 71. « CHASTEAU DE SAINT-GERMAIN.

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie du grand escalier en terrasse. . . . . | 104,466 | » | » |

*Fol.* 74. « Réparations de maçonnerie ( en blanc. )

Digitized by Google

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| *Fol.* 75. « Charpenterie de S. Germain en Laye. . . . . | 6,948 | » | » |
| *Fol.* 76. « Menuiserie de S. Germain. . . . . | 1,062 | 5 | » |
| *Fol.* 77. « Peintures, ornemens et vittrerie. . . . . | 7,046 | 17 | » |
| *Fol.* 80. « Couuertures de S. Germain. . . . . | 2,800 | » | » |
| *Fol.* 81. « Entretenemens des grandes terrasses de pierre dure du vieux chasteau de S. Germain. ( En blanc. ) | | | |
| *Fol.* 82. « Jardinages de S. Germain. . . . . | 3,464 | 10 | » |
| *Fol.* 84. « Plans et auenues des chasteaux de S. Germain en Laye. . . . . | 58,104 | 5 | 6 |
| *Total des dépenses faites à S. Germain en Laye, en* 1664. . | 183,891 | 17 | 6 |

*Fol.* 89. « CHASTEAU DE VINCENNES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie. . . . . | 7,000 | » | » |
| *Fol.* 90. « Charpenterie. ( En blanc. ) | | | |
| *Fol.* 91. Couuertures et plomberie. . . . . | 4,000 | » | » |
| *Fol.* 92. Menuiserie. . . . . | 3,000 | » | » |
| *Fol.* 93. « Peintures, sculptures, ornemens et serrurerie. . . . . | 11,000 | » | » |

*Fol.* 94. « Jardinages et plants

Digitized by Google

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| d'arbres. . . . . | 5,299 | 17 | » |
| *Total des dépenses faites au château de Vincennes, en* 1664. . | 30,299 | 17 | » |

*Fol.* 95. « CHASTEAU DE FONTAINEBLEAU.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie, compris le cabinet de l'estang et les cascades. . . . . | 85,411 | 19 | » |
| *Fol.* 97. « Charpenterie. . . . . | 26,799 | » | » |
| *Fol.* 99. « Serrurerie et gros fer. | 21,229 | » | » |
| *Fol.* 101. « Menuiserie. . . . . | 23,175 | » | » |
| *Fol.* 105. « Couuertures et plomberie. . . . . | 29,155 | 15 | » |
| *Fol.* 106. « Peintures, sculptures et ornemens. . . . . | 33,537 | 4 | » |
| *Fol.* 110. « Vittrerie. . . . . | 2,761 | » | » |
| *Fol.* 111. « Jardinages, plants et autres ouurages. . . . . | 70,389 | » | » |
| *Total des dépenses faites au château de Fontainebleau, en* 1664. | 292,457 | 8 | » |

*Fol.* 114. « Blois, Chambor et Amboise.

*Nota*. Ce chapitre ne contient que trois articles, et il n'y est pas question d'Amboise. La totalité de la dépense pour ce chapitre est de . . . . . 5,918 l. 3 s.

*Fol.* 115. « Loyers de la Halle Barbier et eschoppes y attenantes occuppées par les mousquetaires du Roy. . . . . 7,596 l.

Digitized by Google

*Fol.* 117. « GAGES APPOINCTEMENS ET ENTRETENEMENT des officiers des maisons bastimens de Sa Majesté, arts et manufactures de France. . . . . 107,802 l. 2 s.

*Nota.* Nous trouvons dans ce chapitre un article (c'est le 4e) de 4000 liv. pour « l'entretenement de l'Académie « royalle de peinture et sculpture, établie par Sa Ma- « jesté à Paris, pendant l'année 1664, suiuant l'état ex- « pédié lesd. jour et an. » Ces 4000 liv. sont réparties ainsi qu'il suit :

« A quatre recteurs qui serviront par quartier à rai- « son de 300 liv. . . . . 1200 l.

« A douze professeurs qui serviront par mois à raison « de 100 liv. chacun. . . . . 1200 l.

« Aux maîtres de géométrie, perspective et anatomie, « à raison de 200 liv. chacun. . . . . 600 l.

« Pour le paiement du modelle de thuille (*sic*) et du « charbon. . . . . 500 l.

« Pour les prix des estudians par chacun an. . 400 l.

« Pour les menues nécessités du lieu de l'Acadé- « mie. . . . . 100 l.

Les mêmes fonds ont été faits pour le même objet les années suivantes.

*Fol.* 119. « REMISES DE LA PLAINE DE St-DENIS. 6,999 l.

*Fol.* 121. « DIVERSES DÉPENSES. 1664. 838,616 l. 7 s. 8

*Nota.* Ce chapitre de diverses dépenses est composé de 202 articles non numérotés. Quelques-uns sont singuliers et prouvent que, dans ces états de dépense, on est entré dans les plus minutieux détails (1); par ex., l'article 21e,

(1) Plus ces articles sont minutieux, plus nous avons cru devoir en rapporter quelques-uns, pour combattre les accusateurs de Louis XIV jusque dans leurs derniers retranchemens. Ces messieurs ont d'abord soutenu que ce prince avoit fait brûler tous les

Digitized by Google

*fol.* 123 *verso*, porte : « *Du* 26 *mai*, (payé) à Jacques « André et Marin Liards, preneurs de taupes, pour la « quantité de XIIII^c XXX (1430) taupes qu'ils ont prises à « raison de III^s 6^d (3^s 6^d) pour chacune taupe, 250^l « 5^s. » (Il y a encore plusieurs autres articles pour le même objet; v. fol. 132.)

Au *fol.* 126 *verso*, article 61^e, (payé) « à elle (Mag- « delaine Le Feure) pour la nourriture de neuf cignes pen- « dant les quartiers d'octobre 1663 à janvier 1664, 301 ^l. » (Il y a encore deux articles pour les cygnes, puis pour les cygnes et carpes.)

Voici d'autres articles relatifs aux établissemens d'instruction publique, aux sciences et aux arts :

---

états de dépenses relatifs à ses bâtimens. Ensuite, comme on les a retrouvés, ils ont prétendu que ces états en étoient de nouveaux dans lesquels on avoit singulièrement diminué les dépenses portées dans les états primitifs. Nous répondrons sur cette nouvelle accusation, 1° que Louis XIV étoit d'un caractère à ne pas redouter l'opinion publique sur les dépenses qu'il faisoit dans ce genre, sur-tout ces dépenses ayant l'avantage de répandre beaucoup d'argent parmi le peuple. 2° Que si l'on voyoit les originaux de ces états de dépenses, on seroit convaincu, à la seule inspection, qu'ils ont été faits au fur et à mesure des travaux; ce qu'il seroit facile de vérifier par les détails immenses d'acquisitions, de constructions, de main-d'œuvre, etc. qui sont exposés dans ces états. 3° Que si l'on eût voulu refaire ces états, ils eussent été tout autres qu'ils ne sont; on n'y eût certainement pas inséré une infinité de détails minutieux qui prouvent avec quelle scrupuleuse fidélité on rendoit alors les comptes, parce qu'on savoit que le prince n'eût pas pardonné la moindre infidélité. Dans des états factices, tout eût été présenté avec un art que l'on reconnoîtroit facilement. D'ailleurs, l'écriture et le papier sont du temps.

Digitized by Google

*Fol.* 129. (Article 88e.) « *Du 17 décembre*, au Sr Val-
« lot, médecin du Roy, pour le paiement des gages des
« officiers et entretenement du Jardin royal des plantes
« du fauxbourg Saint-Victor, pendant la présente année
« 1664, 21000 l. »

*Fol.* 131. (Article 97e.) « Au principal, chapellain,
« procureur et boursiers du collège de Cambray pour
« leur desdommagement de tous leurs bastimens abattus
« pour la construction du Collège royal de France, 1000 l. »

*Fol.* 131 *verso*. (Article 101e.) « Au sieur Felibien
« pour le soing qu'il prend de faire des discours et des-
« criptions des bastimens, 1200 l. »

*Fol.* 133. (Article 119e.) « A Vander Meulan (Van
« der Meulen) peintre flamant pour dix mois de ses
« appoinctemens à raison de six mille liures par an,
« 5000 l. »

*Fol.* 138. (Article 173e.) « A Nicolas Jarry, enlumi-
« neur, pour son paiement des filets et lettres d'or pour
« l'ornement et l'explication de 334 feuillets de velin de
« plantes, fleurs et oyseaux en mignature à raison de
« xxx s (30 s) chacun, et 61 l pour trois grands volu-
« mes pour mettre lesdtes feuilles, 562 l. » (Voyez plus haut la note que nous avons donnée sur Jarry, p. 27).

*Fol.* 143. « Gratifications de Sa Majesté pour
« le faict du commerce. . . . . 652 l. 10 s.

*Fol.* 144. « Pensions et gratifications aux gens de
« lettres, en 1664. . . . . 77,500 l.

*Nota*. Nous nous proposons de donner ce chapitre en entier, parce qu'il tient à l'histoire littéraire, et nous donnerons également le chapitre qui regarde le même objet dans la descrip-

Digitized by Google

tion des deux volumes suivans de 1665 et 1666; le lecteur sera sans doute bien aise de voir la liste des hommes de lettres qui ont été pensionnés pendant ces trois années, et la quotité de leur pension. Mais nous croyons devoir faire précéder ces listes d'une notice sur l'origine de ces pensions et sur les premières qui ont été accordées en 1663. Cet épisode nous paroît indispensable.

On sait qu'en septembre 1661, Colbert succéda à Fouquet disgracié (1), non pas avec le titre de surintendant, qui fut supprimé, mais

(1) C'est le 5 septembre 1661 que Fouquet fut arrêté à Nantes. On nomma une commission pour lui faire son procès. Mais cette affaire dura plus de trois ans. Cela tenoit les esprits en suspens sur le sort du malheureux accusé. Un jour on blâmoit devant Turenne l'emportement de Colbert et on louoit la modération de Le Tellier, l'un et l'autre ennemis de Fouquet; « En effet, dit Turenne, « je crois que M. Colbert a plus envie que Fouquet soit pendu, « et que M. Le Tellier a plus peur qu'il ne le soit pas. » Enfin, le 20 décembre 1664, Fouquet fut condamné à un bannissement perpétuel et à la confiscation de tous ses biens. Le Roi commua cette peine en une prison perpétuelle; et le surintendant fut enfermé dans la citadelle de Pignerol. Il y arriva le 16 janvier 1665. Le tonnerre étant tombé sur cette forteresse en 1667, et ayant fait sauter le magasin à poudre, on transporta Fouquet au château de la Peyrouse, près de là, pendant qu'on faisoit les réparations du dégât occasionné par cet accident. On le ramena à Pignerol quelque temps après. Il y fut seul jusqu'au 20 août 1669, époque où l'on y enferma un nommé Eustache Auger; le comte de Lauzun y entra en décembre 1771; un nommé Caluzio, en 1773, etc. Fouquet mourut dans cette citadelle en 1680, âgé de 65 ans.

Digitized by Google

avec celui de contrôleur général; Fouquet avoit fait sur ses propres fonds des pensions à plusieurs hommes de lettres, parmi lesquels il n'y eut que La Fontaine et Pélisson qui se montrèrent reconnoissans après sa disgrace. Colbert ne jugea pas à propos d'imiter, pour son propre compte, l'exemple de Fouquet, d'autant plus qu'il n'avoit pas, comme lui, des millions à sa disposition; mais il pensa qu'il seroit de la gloire de Louis XIV de montrer la protection qu'il accordoit aux sciences et aux lettres, en donnant lui-même des pensions ou plutôt des gratifications aux hommes de lettres les plus distingués à cette époque. En conséquence, il en parla au Roi. Ce prince, à qui aucun genre de grandeur et de munificence n'étoit étranger, ayant accédé à cette proposition, Colbert chargea Chapelain, qui jouissoit alors d'une grande réputation littéraire, de lui faire une liste des littérateurs et savans les plus connus, avec un mot sur le mérite de chacun; puis voulant s'éclairer davantage sur cet objet, afin de distribuer les bienfaits du Roi avec toute la justice possible, Colbert chargea en même temps Costar, autre homme de lettres estimé, de lui faire une pareille liste.

Ce fut en 1662 que Chapelain fit sa liste; il y donne une idée assez juste du caractère, des

Digitized by Google

mœurs, de la science et des talens des gens de lettres dont il y parle. Il en est de même de celle de Costar, qui, bien inférieure à celle de Chapelain, a vu le jour en même temps. J'ai trouvé l'une et l'autre dans la *continuation des Mémoires de littérature et d'histoire de M. de Sallengre* (par le P. Desmolets); *Paris*, 1726, 11 *vol. in*-12. Voyez la liste de Chapelain dans le tome 2, pag. 21-56; et celle de Costar, dans le même tome, pag. 317-345, pour les littérateurs français, et pag. 346-361, pour les littérateurs étrangers.

Comme il seroit trop long de rapporter ici ces deux opuscules en entier, nous nous contenterons de donner la nomenclature des gens de lettres qui y sont mentionnés, avec le titre de chaque liste. (L'une et l'autre ont été tirées par le P. Desmolets, des manuscrits de Sainte-Marthe, qui étoient conservés à S. Magloire, N° VII.)

« *Liste de quelques gens de lettres François vivans en* 1662; *par* M. Chapelain.

« Hedelin abbé d'Aubignac. Ménage. L'abbé de Pure. Boyer. Quinaud (*sic*). Le jeune Corneille. Moliere. Gilbert. Petit. Benserade. Sorbiere. Sauvale (*sic*). Douvrier (*sic*). Thevenot. L'abbé de Marolles. Le P. Yves. Frenicle. Le P. Le Moine. Chevreau. Oger. Vattier.

Digitized by Google

Carrel. Spanheim. Varillas. Aubry. L'abbé de La Mothe-le-Vayer. Godefroy. Le Laboureur. Sainte-Marthe. (*Entre ceux des nôtres qui*, dit Chapelain, *ecrivent louablement en langue latine, et qui ont du nom parmi les lettres, on compte ceux-ci*) : Huet. Du Perier. Fléchier. Du Hamel. Gaumin. Petre. Deshayes. Lefevre. Cotelier. Les frères Valois. Maury. Le P. Maignan. (*La Compagnie de Jesus a parmi nous de très excellens latins en prose et en vers, entre autres ceux-ci*) : Rapin. Gaudin. Vavasseur. Buchien. Cossart. Frison. Commire. (*Les Pères de l'Oratoire ont aussi de très bons ecrivains parmi eux en latin et en françois*) outre le P. Senault, Saint-Genié. (*Autres ecrivains françois*) : La Mothe-le-Vayer (père de l'abbé). De Racan. De La Chambre. Gombaud. Conrart. Chapelain, (il se juge lui-même, et parle à la troisième personne. Son article est entrelardé de modestie et de complimens. Il dit dans un endroit : .... « *Son génie modéré s'est contenté de ce favorable jugement* (celui des cardinaux Richelieu et Mazarin) *et s'est renfermé dans le dessein du poeme héroïque* (la Pucelle) *qui occupe sa vie et qui est tantôt à la fin...* » Il finit ainsi : « *S'il n'étoit point attaché à son poëme, il ne feroit peut être pas mal l'histoire, de laquelle il sait assez bien les conditions.* ») Patru. Giry. Ablancourt. Charpentier. Bourzeix (*sic*). Gomberville. Doujat. Mezeray. Silhon. Tallemant. Boileau, (voici son article : « *Il a de l'esprit et du style, et sçait les deux langues anciennes aussi bien que la sienne. Il pourroit faire quelque chose de fort bon, si la jeunesse et le feu trop enjoué n'empêchoient point qu'il s'y assujettît.* » Boileau avoit alors 26 ans). Furetiere. Le

Digitized by Google

Clerc. Segrais (1). Cotin. Pelisson. Scudery. Pierre Corneille. Menardiere. Cassaigne. Desmarets. Chaumont.

---

(1) Quoique Segrais soit mentionné dans ce mémoire de Chapelain, nous ne l'avons point vu figurer dans nos listes des pensions ou gratifications; cependant la célèbre duchesse de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, chez laquelle il demeuroit, l'avoit recommandé à Colbert dans la lettre suivante copiée littéralement sur l'autographe :

A Choisy ce 5 aout 1665.

« Monsieur le Sr Segrais qui est de la cademie et qui a bocoup travalie pour la gloire du Roy et pour le public aiant este oublie lannee pasée dans les gratifications que le Roy a faicts aux baus essprit ma prie de vous faire souuenir de luy set un aussi homme de mérite et qui est a moy il y a long tams lespere que sela ne nuira pas a vous obliger a auoir de la consideration pour luy set se que je vous demande et de me croire

Monsieur Colbert — Votre afectionee amie

ANNE MARIE LOUISE D'ORLEANS.

On voit que cette princesse n'étoit pas forte sur l'orthographe. C'étoit un défaut assez commun à la Cour de Louis XIV, comme le démontrera encore mieux la lettre suivante du duc de Gesvres, copiée aussi très littéralement sur un autographe; elle est curieuse sous ce rapport.

A Paris ce 20 septambre 1677.

Monsieur

« Me trouvant oblige de randre unne bonne party de largan que mais anfant ont pris de peuis quil sont an campane monsieur cela moblije a vous suplier tres humblemant monsieur de me faire la grasse de commander monsieur quant il vous plera que lon me pay la capitenery de mousaux monsieur vous asseurant que vous moblije res fort sansi blement monsieur comme ausy de me croire avec toute sorte de respec

Monsieur — vostre tres humble et tres obeissant serviteur

LE DUC DE GESVRES.

Les deux lettres ci-dessus et celle de Mansart, pag. 19, prouvent qu'on négligeoit beaucoup l'orthographe dans le XVIIe siècle.

Digitized by Google

Balesdens. Esprit. Villayer. Montmor. Beautru. Salomon. Bezons. Godeau évêque de Vence. D'Estrées évêque de Laon. Perefixe, archevêque de Paris. Chambon. Le marquis de Coalin *(sic)*. » Telle est la liste de Chapelain. Passons à celle de Costar, qui a pour titre :

« *Mémoire des gens de lettres célèbres de France, par* M. Costar.

« *Ceux qui ecrivent bien en françois* : Silhon. Messieurs du Port-Royal comme M. Le Maistre, M. d'Andilly et plusieurs autres. De La Chambre. Oger. De Priensac. Mademoiselle de Scudery. Monsieur de Scudery. Patru. Pellisson *(sic)*. Charpentier. Le P. Du Boc. *(Les traducteurs sont)* : D'Ablancourt. Giry. Du Ryer. *(Poetes françois)* : Chapelain, le premier poete du monde pour l'héroïque. (Voilà tout son article et il est à noter.) Corneille. De Racan. De Gombaud. Furetière. De Benserade. De Montplaisir. L'abbé de Boisrobert. Godeau év. de Vence. Des Marets, le plus ingénieux des poetes françois, l'Ovide de son temps. (Voyez le *Clovis* et la *Magdelaine*, etc., pour apprécier le goût de Costar.) De Brébeuf. Saint-Aman. Scarron. Colletet, (encore un article assez plaisant, Costar le finit par... « *Il a besoin de bien. Il a épousé toutes ses servantes ; il en a déjà usé trois ou quatre.* » C'est ce Colletet que Boileau nous peint *crotté jusqu'à l'échine et mendiant son pain de cuisine en cuisine.* Il étoit fils de Guill. Colletet, avocat au conseil, qui reçut vingt-cinq louis, du cardinal de Richelieu, pour six vers adulateurs; on connoît le distique : Armand qui pour six vers, etc.) De Montmort-Habert. Le P. Le Moine. L'abbé Testu, « *il fait assez bien des*

Digitized by Google

*vers françois ; il a grande approbation dans les ruelles* (1).»
Le jeune Le Maître (frère de l'avocat). Quillet. Issard.

---

(1) Il faut se reporter aux usages du temps pour bien entendre ce que signifie le mot *ruelles*, qui ne peut être pris qu'en bonne part et qui désigne la bonne société. Voici l'explication que nous en donnons dans notre *Histoire littéraire des ouvrages à clef* (encore manuscrit), à l'article Somaize, auteur du *Dictionnaire des prétieuses, ou clef de la langue des ruelles*, 1660, *in*-12.

« On entend par langage des ruelles celui des dames qui tenoient chez elles des assemblées de gens d'esprit, à l'imitation de celles de l'hôtel de Rambouillet, dont nous dirons ensuite un mot. Le mot *ruelle* vient de ce que l'étiquette exigeoit que les dames qui recevoient chez elles fussent couchées. Elles se paroient aussi élégamment que la position d'une femme au lit peut le permettre; quand le moment de recevoir les visites étoit arrivé, on annonçoit; les personnes admises se réunissoient dans l'alcove, et se rangeoient autour du lit de la maîtresse de la maison. La ruelle étoit décorée avec beaucoup de goût, c'est là que les initiés étoient reçus comme dans un sanctuaire où la plus grande décence régnoit toujours. On y faisoit assaut de bel esprit; toute la conversation rouloit sur des vers nouveaux, sur des choses de sentiment ou sur quelques anecdotes de la Cour. On s'envoyoit visiter, dit l'abbé Cotin, par un rondeau ou par une énigme. Ce rondeau ou cette énigme devenoit le texte des entretiens de la soirée. Les précieuses entre elles se prodiguoient les termes les plus tendres, affectoient les attentions les plus délicates. Elles ne s'appeloient, comme à l'hôtel de Rambouillet, que par le nom de roman qu'elles avoient adopté. Chaque précieuse avoit une espèce de chevalier servant qui prenoit le titre d'alcoviste, et qui en cette qualité donnoit le ton et faisoit les honneurs. On voit par là que le langage des ruelles étoit celui de la bonne société; mais on y mit tant de raffinement, qu'il devint tout-à-fait ridicule; et Molière, en le mettant sur la scène de la manière la plus plaisante, porta un coup mortel aux ruelles, c'est-à-dire à ces assemblées où l'esprit étoit dégénéré en véritable jargon. »

Nous avons parlé ci-dessus de l'hôtel de Rambouillet; voici ce

Digitized by Google

*( Poetes latins )* : Magdelenet. De Saint-Gesnier *( sic )*. Manbrun. Vavasseur. Ant. Halley. Pierre Halley. Du

---

que nous en disons à l'article Molière, dans nos *Clefs littéraires :* « On entend par hôtel de Rambouillet, une aimable société de gens d'esprit qui, dans le principe, c'est-à-dire sous le ministère du cardinal de Richelieu, se réunissoient chez la marquise de Rambouillet. Cette société a été le modèle de toutes celles qui se sont formées dans les premières années du règne de Louis XIV, c'est-à-dire de toutes les ruelles. Catherine de Vivonne épousa le marquis de Rambouillet au commencement du règne de Louis XIII ; elle étoit fort riche, aimoit les lettres, et attiroit chez elle une nombreuse société; on s'y entretenoit de poésie et de sciences. La galanterie réprimée par la vertu sévère de la marquise, se déguisoit sous un raffinement de sentiment et de pensée qui sembloit n'avoir pour objet que les rapports secrets de l'ame. Cette maison fut beaucoup plus brillante, quand la célèbre Julie d'Angennes, fille de Mad^e de Rambouillet, commença à paroître dans le monde. Chérie de la princesse mère du grand Condé, et de la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, elle eut dès sa première jeunesse beaucoup de crédit. Partageant le goût de sa mère pour les lettres, et y joignant peut-être plus d'esprit, elle fut long-temps l'oracle et la bienfaitrice des poëtes et des savans. On connoît le joli bouquet, chef-d'œuvre de galanterie, que lui donna en 1641 M. de Montausier, alors son amant, et qui ne devint son époux qu'en 1644, après quinze ans de soupirs. C'est un superbe volume manuscrit de 98 feuillets, sur beau vélin, renfermant 61 madrigaux composés par les poëtes beaux esprits qui fréquentoient sa société, et dont le sujet est l'éloge de Julie. Chaque madrigal a pour titre une fleur, et chaque fleur fait son compliment : le madrigal de la violette, composé par Desmarets, passe pour le meilleur.

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe ;
Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Vingt-neuf feuillets contiennent chacun une fleur supérieurement

Digitized by Google

Perier, (neveu de celui qui est mentionné dans Malherbe.) Peyrarede. De Brieux-Moissant. Huet. (*Les historiens ou ceux qui, sans avoir ecrit, sont sçavans dans l'histoire*) : De Marca. De Mezerai De Valois le jeune.

---

peinte. Ce volume écrit par Jarry, et connu sous le titre de Guirlande de Julie, a été vendu (comme nous l'avons dit précédemment dans une note sur Jarry, pag. 27) 14,510 liv. à la vente de M. de la Vallière, en 1784. Lorsque la marquise de Rambouillet commença à recevoir des gens de lettres, les poëtes voulurent la célébrer dans leurs vers. Malherbe, alors très vieux, en fit la Dame de ses pensées ; mais le nom de *Catherine* que portoit la marquise n'étoit pas propre à la poésie. Il chercha dans l'anagramme de ce mot quelque chose de plus noble ; il y trouva *Arthenice*, *Eracinthe* et *Carinthée* ; il se décida pour Arthenice, et ce nom est resté à Madame de Rambouillet. Plus de quarante ans après, Fléchier s'en est servi pour la désigner dans l'oraison funèbre de Mad^e de Montausier. Il n'y avoit pas seulement des savans dans cette société que l'on peut regarder, pour ainsi dire, comme le berceau de l'Académie française ; on y voyoit aussi plusieurs femmes distinguées par leur naissance, leurs charmes et leur esprit. La princesse, mère du grand Condé, y alloit souvent, et y conduisoit sa fille, si connue depuis sous le nom de Madame de Longueville. On y voyoit aussi M^lle Duvigean, qui inspira une passion si forte au prince de Condé ; Madame Aubry, et M^lle Paulet si célébrée par Voiture. Madame de Sévigné y alloit également. Mais M^lle de Scudery en étoit l'ame. C'est elle qui a mis à la mode ces grands sentimens, cette métaphysique d'amour, ce jargon précieux que Molière a tant ridiculisé et qu'il est parvenu à détruire. Parmi les hommes de cette société, on remarquoit Voiture, Balzac, Ménage, Cotin, Vaugelas, Pelisson, Molière, etc. etc. Quelques-uns de ces Messieurs n'étoient pas moins ridicules que la plupart de ces Dames, en étalant devant elles, même dans leur courtoisie, une érudition lourde et saupoudrée de grec et de latin. C'est cet abus peu galant que Molière a si bien bafoué dans les rôles de *Vadius*, de *Trissotin*, de *Diafoirus*, etc. etc. »

Digitized by Google

Œnard. Le P. Morin. Dom Aug. Vincent. Le P. Labbe. L'abbé de Saint-Cyran. Suarez, évêque de Vaison. L'abbé de Bourzeis. Le P. Vignier. Doujat. Du Bouchet. La Peyrere, ( le préadamite ). Lefevre-Chantereau. Le vicomte d'Auteuil. *( Geographes )* : Sanson. Le P. Briet. *( Les plus sçavans en beaucoup de choses et les plus universels, sont )* : Bignon. Ménage. De La Mothe-le-Vayer. Dupuy Saint-Sauveur. De Courcelles. De Salvain de Boissieu. *(Les sçavans dans les langues orientales, grecque et latine, sont)* : Bochard. Hardy. Gaumin. Le P. Monin. De Valois l'aîné. Tarin. Dubois. Auzout. Le P. Fronteau. Le P. Quatremaire. Croïus. Benoît. Cappel. Charpentier. Codurc. *(Les theologiens sont)* : Arnaud *( sic )*. De Launoy. L'abbé de Bourzeis. D. Augustin Vincent. Du Bosc. Daillé. De la Milletiere. Gache. *( Les philosophes sont )* : Gassendi. Le P. Fabri. Mosnier. *( Les mathematiciens sont )* : Roberval. Bouillaud. Auzout. Fermat. Paschal *( sic )* d'Auvergne, ( c'est le célèbre Pascal ; Costar ne parle que de sa machine arithmétique, et de son *esprit admirable* pour les méchaniques. ) Du Chatelet, abbé de Chambon. Bosse, graveur. Petit. *( Les medecins sont )* : Moreau. Riolan. Pequet. *( Les jurisconsultes sont )* : Fabrot. Haley. Hauteserre. Doujat. De Columbel. Lautru ( lisez Lantin ) conseiller au parlement de Dijon. *( Les genealogistes sont )* : Dozier. Du Bouchet. *( Les antiquaires sont )* : Tristan de Saint-Amant. Delamare.

*Memoire des gens de lettres célèbres des pays étrangers, par le même* M. Costar.

*Ceux qui sçavent les belles lettres* : Pricæus, anglois. Schefferus, de Strasbourg. Memboinius ( lisez Meibomius ) hollandois. Lambecius, allemand. Salmonet,



Digitized by Google

ecossois. Gevartius, flamand. Fed. Gronovius, allemand. Boeclerus, de Strasbourg. Wallis, anglois. Frinshemius, allemand. *( Les sçavans dans les langues et sciences ) :* Cohen, juif. Leo Allatius, grec fixé en Italie. Scriverius, hollandois. Golius, hollandois. Schurman. Buxtorf. Meric Casaubon. Gevartius, flamand. Nicolas Heinsius. Palavicini. Gratiani. Milton, anglois. *( Les sçavans dans l'histoire sont ) :* De Vicquefort, hollandois. Loredano, vénitien. Vittorio Siri. Varæus. Langius chronologiste, danois. Usserius. *( Geographes ) :* Lucas Holstenius. Isaac Vossius. *( Theologiens ) :* Georg. Callixtus. Henr. Hammon. Voetius. Card. de Hugo. *( Philosophes ) :* Hobbes. De Sorbière. Milord d'Igby. Le P. Valerianus Magnus. *( Mathematiciens ) :* Golius. Hevelius. Bieroni. Dom. Cassini. J. B. Riccioli. Le P. Santini. And. Taquet. Laur. Escosadius. *( Medecins ) :* Jonston. Chifflet. Elias à Leonibus. Herm. Conringius. Bartholin. Harvæus. Joan. Rhodius. *( Jurisconsultes ) :* Thabor. Vinius *( sic )*.

Telle est la liste de Costar. Il s'en faut beaucoup qu'elle soit écrite avec autant de discernement et de goût que celle de Chapelain. Costar est souvent ridicule dans les éloges dont il comble tous les auteurs, parmi lesquels il s'en trouve dont les écrits sont très condamnables.

Nous avons vu précédemment que ces listes ont été faites sur l'invitation de Colbert à son entrée au ministère vers la fin de 1661 ; elles lui ont été présentées en 1662, et voici la liste des hommes de lettres qui ont été portés sur la liste

Digitized by Google

des pensions en 1663. Cet état est tiré des manuscrits de Colbert, déposés à la bibliothèque du Roi. Nous le plaçons ici, parce qu'il est naturel qu'il précède l'état de 1664, qui se trouve dans notre manuscrit, et que nous rapporterons ensuite.

« Au Sr La Chambre, médecin ordinaire du Roi, ex-
« cellent homme pour la physique et la connoissance des
« passions et des sens, dont il a fait divers ouvrages fort
« estimés, une pension de 2000 livres.

« Au sieur Conrard, lequel sans connoissance d'au-
« cune autre langue que sa maternelle (il avoit cela de
« commun avec Boursault), est admirable pour juger
« toutes les productions de l'esprit, une pension de
« 1500 liv.

« Au Sr Leclerc, excellent poëte françois, 600 liv.

« Au Sr Pierre Corneille premier poëte dramatique du
« monde (expression de Costar), 2000 liv.

*Nota.* Après la mort de Colbert, arrivée le 6 septembre 1683, la pension de Corneille fut supprimée. Voici comment Brossette, le commentateur de Boileau, s'exprime sur le rétablissement de cette pension : « Boileau, qui étoit à la Cour à Fontainebleau, courut chez madame de Montespan, pour la prier d'engager le Roi de rétablir cette pension. Il en parla lui-même au Roi et lui dit qu'il ne pouvoit, sans honte et sans une espèce d'injustice, recevoir une pension de Sa Majesté, tandis qu'un homme comme

Digitized by Google

Corneille en étoit privé. Boileau en parla avec tant de chaleur, et son procédé parut si grand et si généreux, que sur-le-champ le Roi ordonna que l'on portât deux cents louis à Corneille, et ce fut de La Chapelle, parent de Boileau, et différent du fameux Chapelle-Luilier, qui les lui porta de la part du Roi. Outre le témoignage d'une infinité de personnes aujourd'hui vivantes (1717) qui ont connoissance de ce fait, il a été rendu public par l'impression dans les lettres de Boursault; et c'est à quoi Racine fit allusion dans le discours qu'il prononça en pleine Académie, à la réception de Corneille le jeune à la place de son frère (mort en 1684). « Deux « jours avant sa mort, dit M. Racine, et lors- « qu'il ne lui restoit plus qu'un rayon de con- « noissance, le Roi lui envoya encore des mar- « ques de sa libéralité (ce sont les deux cents « louis en question); et enfin les dernières pa- « roles de Corneille ont été des remercîmens « pour Louis le Grand. » Des témoignages si authentiques seront sans doute suffisans pour faire connoître l'erreur dans laquelle sont tombés des écrivains, d'ailleurs très judicieux et très estimés, en publiant que Boileau n'avoit point contribué au rétablissement de la pension de Corneille. Ils ont confondu celle que Colbert lui procura après la disgrace de Fouquet (en

Digitized by Google

1662) avec la pension que Boileau fit rétablir (en 1684) après la mort de Colbert. Continuons la liste des pensions et gratifications pour 1663.

« Au Sr Desmaretz, le plus fertile auteur, et doué « de la plus belle imagination qui ait jamais été, « 1200 liv.

« Au Sr Ménage, excellent pour la critique des pièces, « 2000 liv.

« Au Sr abbé de Pure, qui écrit l'histoire en latin « pur et élégant, 1000 liv.

« Au Sr Boyer, excellent poëte françois, 800 liv.

« Au Sr Corneille le jeune, bon poëte françois et dra- « matique, 1000 liv.

« Au Sr Molière, excellent poëte comique, 1000 liv.

« Au Sr Benserade, poëte françois fort agréable, « 1500 liv.

« Au P. Le Cointe, de l'Oratoire, habile pour l'his- « toire, 1500 liv.

*Nota.* Il est dit, dans les dictionnaires historiques, que Colbert fit donner au P. Le Cointe une pension de 1000 liv. en 1659, et trois ans après, une autre de 500 liv. Colbert n'étoit point ministre en 1659; il étoit attaché au cardinal Mazarin qui le recommanda beaucoup, en mourant, à Louis XIV; ainsi il paroît que la pension de 1000 liv. étoit du fait de Mazarin, mais à la recommandation de Colbert.

« Au Sr Godefroi, historiographe du Roi, 3600 liv.

« Au Sr Huet de Caen, grand personnage qui a tra- « duit Origène, 1500 liv.

Digitized by Google

« Au Sr Charpentier, poëte et orateur françois,
« 1200 liv.

« Au Sr abbé Cotin, poëte et orateur françois,
« 1200 liv.

« Au Sr Sorbiere, sçavant ez lettres humaines, 1000 l.

« Au Sr Douvrier (Dauvrier), sçavant ez lettres hu-
« maines, 3000 liv.

« Au Sr Ogier, consommé dans la théologie et les
« belles-lettres, 1500 liv.

« Au Sr Vallier, professant parfaitement la langue
« arabe, 600 liv.

« Au Sr Le Vayer, savant ez belles lettres, 1000 liv.

« Au Sr Le Laboureur, habile pour l'histoire, 1200 l.

« Au Sr de Sainte-Marthe, habile pour l'histoire,
« 1200 liv.

« Au Sr Du Perrier, poëte latin, 800 liv.

« Au Sr Flechier, poëte françois et latin, 800 liv.

« Aux Srs de Vallois, freres, qui ecrivent l'histoire
« en latin, 2400 liv.

« Au Sr Mauri, poëte latin, 600 liv.

« Au Sr Racine, poëte françois, 600 liv.

*Nota.* Au premier coup-d'œil que l'on jette sur cet article où Racine a 600 liv., et sur l'article rapporté un peu plus bas où Chapelain a 3000 liv., comme le premier de tous les poëtes français, on ne peut se défendre d'un mouvement de surprise et même de pitié sur le jugement ridicule qui semble avoir présidé à une telle distribution des bienfaits du Roi; mais il faut faire attention qu'à cette époque la littéra-

Digitized by Google

ture française présentoit un aspect bien différent de celui sous lequel nous voyons aujourd'hui cette même littérature. Boileau, âgé seulement de vingt-sept ans, n'avoit point encore réformé le Parnasse. Le siècle de Louis XIV étoit au berceau; et Chapelain, depuis bien des années, exerçoit une espèce de dictature dans la république des lettres, car il avoit un certain goût et du jugement en matières littéraires; et, comme le dit Voltaire, sans son poëme il auroit eu de la réputation parmi les gens de lettres. Une preuve qu'il avoit de la littérature, c'est que tout le monde le consultoit, et ce fut lui qui corrigea les premiers vers de Racine. Il commença, ajoute Voltaire, par être l'oracle des auteurs et finit par en être l'opprobre. Nous ne le voyons plus qu'à travers le ridicule qu'a versé sur lui Boileau; et à l'époque dont nous parlons (1663) il étoit considéré et estimé de Boileau lui-même.

Quant à Racine, il n'avoit alors, en 1663, que vingt-quatre ans, et n'étoit point encore connu comme poëte tragique, puisque la *Thébaïde*, sa première pièce, ne parut qu'en 1664. La pension de 600 liv. dont il jouissoit, lui avoit été accordée en 1660 pour une Ode qu'il fit sur le mariage du Roi, *la Nymphe de la Seine à la Reine*, ode qui fut louée par Chapelain

Digitized by Google

et par Perrault; et Chapelain fut le Mécène du jeune Racine près de Colbert. En se reportant au temps, et voyant d'un côté un jeune homme, qui n'étoit guère connu que par une petite pièce de vers, jouir d'une pension de 600 liv., et de l'autre un vieux littérateur, qui avoit une réputation littéraire colossale et de plus la confiance du ministre, jouir de 3000 liv. de pension; on doit convenir que, toute proportion gardée, la pension de Racine étoit plus forte que celle de Chapelain. Tout cela n'ôte rien au ridicule du jugement de Costar qui déclare Chapelain le premier poëte du monde; car la première partie de *la Pucelle* avoit paru dès 1656, et la seconde, grâce à Boileau, n'a jamais été imprimée. Racine, en 1666, vit porter sa pension à 800 liv.; mais il avoit déjà fait sa *Thébaïde* et son *Alexandre*. Et successivement cette pension augmenta, de sorte qu'en 1679 elle fut portée à 2000liv. ainsi que celle de Boileau. L'un et l'autre eurent alors le titre d'historiographes du Roi. Et outre cette pension, Racine reçut encore des gratifications particulières dont une seule alla un jour jusqu'à 24,000 liv.

Reprenons la suite de la liste.

« Au S^r abbé de Bourzeis, consommé dans la théo-

Digitized by Google

« logie positive, dans l'histoire, les lettres humaines et
« les langues orientales, 3000 liv.

« Au Sr Chapelain, le plus grand poëte françois qui
« ait jamais été et du plus solide jugement, 3000 liv.

« Au Sr abbé Cassaigne, poëte, orateur, et savant
« en théologie, 1500 liv.

« Au Sr Perrault, habile en poésie et en belles-lettres,
« 1500 liv.

« Au Sr Mezeray, historiographe, 4000 liv.

( Les étrangers sont Heinsius, Vossius, Huyghens, Beklerus, etc., dont les pensions vont de 1200 à 1500 liv. )

Ici finit l'état des pensions de 1663; et arrivant à celles de 1664, nous allons reprendre la suite de la description de notre manuscrit où cet état se trouve détaillé. Nous ajouterons à chaque article la date de la naissance et de la mort de l'auteur dont il y sera question. Et nous corrigerons quelques fautes d'orthographe que le copiste a commises pour certains noms. Rappelons-nous que nous en étions au folio 144 de notre manuscrit, et que le titre du chapitre est :

« Pensions et gratifications aux gens de lettres,
« en 1664, 77,500 liv.
« Au Sr Priolo ( né en 1602—mort en 1667 ) pour gra-
« tification et pour lui donner moyen de con-
« tinuer son application aux lettres. . . . . 2500
« Au Sr Vyon Dérouual auditeur en la Chambre
« des Comptes par gratiffication en consi-

51,100

Digitized by Google

« deration du travail et de l'application qu'il « donne à la recherche et conservation des « droicts de la couronne. . . . . 1500

« Au Sr Douurier (Dauvrier) par gratiffica- « tion. . . . . 3000

« Au Sr de Gomberville (n. 1600—m. 1674) « par gratiffication que Sa Majesté luy a or- « donnée. . . . . 1200

« Au Sr Maury, *id.* . . . . . 600

« Au Sr abbé Cottin (n....—m. 1682) *id.* . . 1200

« Au Sr Varillas (n. 1624—m. 1696) *id.* . . 1200

« Au Sr de Sainte-Marthe (n. 1624—m. 1690) « *id.* . . . . . 1200

« Au Sr Petit (n. 1616—m. 1687) *id.* . . . 800

« Au Sr Duperrier (n....—m. 1692) *id.* . . . 800

« Au Sr abbé Le Vayer (n. 1629—m. 1664, « en sept.) *id.* . . . . . 1000

« Au Sr Godefroy (n. 1615—m. 1681) *id.* . 3600

« Au Sr Vattier, *id.* . . . . . 600

« Au Sr Ogier (n....—m. 1670) *id.* . . . . . 1500

« Au Sr Moliere (n. 1620—m. 1673) *id.* . . 1000

« Au Sr Corneille le jeune (n. 1625—m. 1709) « *id.* . . . . . 1000

« Au Sr Mezeray (n. 1610—m. 1683) *id.* . . 4000

« Au Sr Viviany (n. 1622—m. 1703) *id.* . . 1200

« Au Sr Leclerc (n....—m. 1691) *id.* . . . . 600

« Au Sr Boyer (n. 1618—m. 1698) *id.* . . . 800

« Au Sr Flechier (n. 1632—m. 1710) *id.* . . 800

« Au Sr Corneille aîné (n. 1606—m. 1684) *id.* 2000

« Au Sr Mesnage (Ménage) (n. 1613—m. « 1692) *id.* . . . . . 2000

« Aux Srs de Vallois (Henri n. 1603—m. 1676.

Digitized by Google

« = Adrien n. 1607—m. 1692 ) à chacun
« XIIe (1200 l.) . . . . . 2400
« Au Sr Benserade ( n. 1611—m. 1691 ) *id.* . 1500
« Au Sr Desmarets ( n. 1596—m. 1676 ) *id.* . 1200
« Au Sr abbé de Pure ( n....—m. 1680 ) *id.* . 1000
« Au Sr Huet de Caen ( n. 1630—m. 1721 ) *id.* 1500
« Au Sr Racine ( n. 1639—m. 1699 ) *id.* . . . 600
« Au Sr Quinaut ( Quinault ) ( n. 1635—m.
« 1688) *id.* . . . . . 800

31

*Du 6e decembre.*

« Au Sr Lhéritier (n....—m. 1680) une somme
« de mille liures que Sa Majesté lui a ordon-
« née par gratiffication. . . . . 1000
« Au Sr Sorbiere ( n. 1615—m. 1670) *id.* par
« gratiffication. . . . . 1000

*Du 9e auril 1665.*

« Au Sr Wagenseil (n. 1633—m. 1705) la
« somme de 1500 l que Sa Majesté luy a or-
« donnée par gratiffication. . . . . 1500 3

*Nota.* Mon manuscrit porte *Vugensil.* Ce nom m'étoit tout-à-fait inconnu. A force de recherches, j'ai présumé que ce pouvoit bien être celui d'un nommé Wagenseil ( J. Christ.), auteur Allemand, qui a composé plusieurs ouvrages dont on trouvera une grande partie indiquée dans le *Catalogue de* Bunaw, 7 *vol. in*-4°, pag. 343, 421, 436, 690, 918, 1072, 1258, 1761, 1768, 1856, 1893, 1912, 1949, 1969,

Digitized by Google

1973, 1989 et 1999 du 1er volume; puis 470 du 3e vol.; mais on n'y voit pas le *Sepher Tholedoth Jesu*, ou *Liber generationis Jesu*, ouvrage ridicule, que M. Wagenseil a publié, je ne sais d'après quel manuscrit. Depuis j'ai découvert une lettre de Chapelain qui lève tous mes doutes sur le nom de l'auteur en question. Cette lettre est la troisième du même Chapelain, consignée dans l'ouvrage intitulé : *Mes Voyages aux environs de Paris;* par J. Delort. Paris, 1821, 2 *vol. in*-8°. V. *tom.* II, *pag.* 193. Il y a quatre lettres toutes adressées à Colbert. Mais il n'est question de Wagenseil que dans la troisième que voici; il en est aussi question dans la seconde, mais sans le nommer. J'observerai que Chapelain se trompe en écrivant ce nom *Waghenseil;* il doit s'écrire *Wagenseil*.

Monsieur

Je me tiens heureux de ne m'estre pas trompé dans la créance que ce que me mandoit d'Espagne M. Waghenseil ne vous seroit pas désagréable et que votre singuliere modestie n'y seroit pas choquée des sentimens avantageux qu'il y tesmoigne avoir de vostre vertu. Je vous puis au moins assurer, Monsieur, qu'ils sont tout-à-fait purs et désinteressés, et qu'il les a emportés de France sans avoir la moindre pensée qu'ils lui dussent jamais être utiles. C'est ce qui rendra sa surprise d'autant plus grande lorsqu'il apprendra à son retour la grace que le Roy a resolu de luy faire sur les bons offices

Digitized by Google

qu'il vous a pleu de luy rendre si genereusement auprès de Sa M$_{té}$. Comme il court l'Espagne plutot qu'il n'y voyage, il seroit inutile, Monsieur, de lui envoyer la gratification en ce pays-là, laquelle periroit entre les mains des banquiers à qui on l'auroit addressée. Je ne luy fais point mesme de response faute de scavoir où mes lettres le pourroient trouver. A son retour il me fera d'exactes relations des dispositions de cette Cour et d'autant plus seures qu'estant Allemand, il y sera moins suspect et aura moyen d'estre mieux informé. Je l'attends vers le commencement d'aoust. Cest ce que je devois vous dire pour satisfaire au commandement que vous m'avez fait de vous expliquer ma pensée.

Comme je suis attentif à entretenir tous les gratifiés de ma connoissance dans la volonté d'honnorer le Roy par leurs ouvrages, M. Vossius celui de l'Alcoran me repond ces paroles aux dernières que je lui escrivois pour cela :

« Varia habeo aut jam parata aut brevè perficienda quæ prælo subjicere decrevi, sed nescio an digna videbuntur, quæ tanto Regi offerantur. Est inter ea scriptum quoddam minutum quidem sed tamen novum, et certis mixtum documentis, *de ortu Nili*, a quo libenter velim obsequium meum auspicari, donec alia majoris habeam voluminis quibus plenius cultum et observantiam liceat mihi testari. »

Cette lettre de Chapelain (que je crois de 1664) n'a pas de souscription, sans doute parce que M. Delort n'a pas jugé à propos de la copier; mais dans la deuxième lettre du même Chapelain qui précède celle que nous venons de

Digitized by Google

copier, la souscription s'y trouve ; et comme il y est question de M. Wasengeil sans le nommer, nous croyons devoir encore la donner ici, d'autant plus qu'on y voit le motif qui a fait porter cet Allemand sur la liste des pensionnaires étrangers.

Monsieur,

J'ay creu n'abuser gueres de vostre loysir en vous envoyant l'extrait d'une lettre que m'a escrite d'Espagne ce gentilhomme Allemand aqui je fis traduire les pièces qui regardent le commerce et qu'il a publiées en sa langue sous vostre aveu, honnorant son travail de l'eloge du Roy et de l'addresse qu'il a jugé vous en devoir faire. Cet extrait, Monsieur pourra vous plaire par l'endroit où il m'assure qu'il ne se lasse point de publier en tous lieux où il passe surtout dans les estats du Roy d'Espagne, la liberale magnanimité du Roy envers les gens de lettres sans faire difference de ses sujets et des estrangers. Vous vous y trouverés aussi Monsieur pour la grande part que vous avés a cette munificence si extraordinaire, dans des termes qui ne sont pas indignes du soin que vous en avés pris. Entre autres choses vous y verrés l'estonnement qu'en ont tesmoigné ces peuples jusques à avoir peine d'y adjouter foy, tant l'action leur en sembloit audessus de ce qui s'est jamais pratiqué en semblable matière. J'ay considéré cela, Monsieur comme un bonheur d'avoir rencontré un sçavant homme desinteressé et non suspect de partialité qui d'office voulût estre en des pays où nous ne sommes pas aimés, la trompette de la gloire de Sa M.té et de vos si justes

Digitized by Google

louanges. Il parcourra toute l'Espagne et les y repandra avec courage et fidélité et au moins à son retour nous rendra conte *(sic)* du succès qu'elles y auront eu. Je l'attends avec impatience et suis avec mon respect et ma passion ordinaires

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

CHAPELAIN.

Ce 17 may 1663.

Continuons notre manuscrit.

*Du 21e septembre 1665.*

« Au Sr Brandon par gratiffication et pour lui « donner moyen de continuer ses estudes. . 400

« Au Sr Ollier de Besac, *id.* . . . . . 600

« Au Sr abbé Olier bien versé en theologie par « gratiffication et pour l'obliger de vacquer « aux belles lettres . . . . . 800

« Au Sr Charpentier (n. 1620—m. 1702) par « gratiffication et en consideration de ses « belles lettres. . . . . 1500

« Au pere Lecointe de l'Oratoire (n. 1611—m. « 1681) bien versé dans l'antiquité et parti- « culierement dans l'histoire ecclesiastique « par gratiffication. . . . . 1500

« Au Sr Perrault (n. 1613— m. 1688) par « gratiffication en consideration de ses belles « lettres. . . . . 1500

« Au Sr Carcauy (n.....—m. 1684) bien versé « dans les mathematiques par gratiffication. 1500

« Au Sr Le Laboureur (n. 1623—m. 1675)

Digitized by Google

« fort versé dans l'histoire, chronologie, ge-
« nealogie *id.* . . . . . 1500
« Au Sr abbé de Cassagne ( n. 1633—m. 1679 )
« par gratiffication en consideration de ses
« belles lettres . . . . . 1500
« Au Sr Perrot d'Ablancourt ( n. 1606 — m.
« 1664 en nov. ) bien versé dans les lettres
« et principalement dans les langues . . . 1500
« Au sieur abbé de Bourzeis (n. 1606—m. 1672)
« grand theologien et bien versé dans les
« belles lettres. . . . . 3000
« Au Sr Chapelain ( n. 1595—m. 1674) illustre
« dans la poesie et dans les belles lettres . . 3000
« Au Sr Conrard ( n. 1603 — m. 1675 ) bien
« versé dans la prose et dans la poesie fran-
« çoise . . . . . 1500
« Au Sr Gombault ( n... —m. 1666 ) bien versé
« dans la poesie françoise . . . . . 1200
« Au Sr de la Chambre ( n. 1594—m. 1669 )
« bien versé dans la medecine et dans la phi-
« losophie. . . . . 2000
« Au Sr Viliotto sauoyard bien versé dans la
« medecine et dans les humanitez . . . . . 600
« Au Sr Gratiany bien versé dans les belles
« lettres et qui excelle dans la poesie italienne. 1500
« Au Sr Conringius allemand ( n. 1606 — m.
« 1681) fameux professeur en histoire dans l'a-
« cademie italienne (julienne) à Helmestad. 900
« Au Sr Hevelius flamand (n. 1611—m. 1688)
« consul veteran de la ville de Danzic (Dant-
« zick dont il étoit échevin et sénateur )
« scauant dans l'astronomie. . . . . 1200

Digitized by Google

« Au Sr Beklerus bien versé dans l'histoire et « dans les humanitez. . . . . 900

« Au Sr Huggens (Huyghens, n. 1629—m. 1695) « hollandois grand mathematicien inventeur « de l'horloge de la pendule, » (c'est-à-dire qu'il imagina, en 1657, une construction d'horloge où le pendule servant de modérateur au rouage, ne lui permit qu'un mouvement très uniforme. C'est cette découverte qui a fait dès-lors appeler *pendules* les petites horloges d'appartement) . . . . . 1200

« Au Sr Gevartius flamand (n. 1593—m. 1666) « nagueres secretaire de la ville d'Anvers en « consideration de sa profonde érudition . . 1200

« Au Sr Hansius ( Nicolas Heinsius hollan- « dois, n. 1620—m. 1681 ) grand poëte « et orateur latin (1) . . . . . 1200

« Au sieur Vossius hollandois ( n. 1618 — « m. 1689 ), excellant dans la geographie. . 1200

*Nota.* Isaac Vossius, fils du célèbre Gérard-Jean Vossius, est celui dont il est ici question ; et c'est à lui que s'adressoit, l'année précédente ( 1663 ), une lettre que lui écrivoit Colbert (2),

(1) Ce savant a donné une bonne édition de Virgile, en tête de laquelle est une épître dédicatoire en 90 vers pentamètres et hexamètres, adressée à Louis le Grand.

(2) J. B. Colbert avoit le goût des grandes choses, sur-tout dans tout ce qui pouvoit contribuer à la prospérité du royaume et à la gloire du Roi. Il accorda une protection spéciale aux sciences et aux arts, et les encouragea par tous les moyens possibles. Il s'étoit formé une bibliothèque immense, qui passa à ses fils le marquis de Seignelay et l'archevêque de Rouen, puis ensuite à son neveu



Digitized by Google

en lui envoyant une lettre de change au nom du Roi. Cette lettre fait connoître le prince et son digne ministre sous un jour trop avantageux pour n'être pas rapportée ici en son entier.

« Quoique le Roi ne soit pas votre souverain, « il veut être votre bienfaiteur, et m'a com- « mandé de vous envoyer la lettre de change

---

le comte de Seignelay. Elle fut vendue en 1728. Le catalogue est en 3 vol. in-12 de 1362 pages, et renferme 18,219 articles, dont la plupart sont doubles et triples. On lit en tête du catalogue, dans l'avis au lecteur : « *Fuit illa instructa ab illust. J. B. Colbert* « *regni administro, viro omni laudum genere celebrando. Regni* « *regisque gloriam domi forisque procuravit. Sed quod nos spec-* « *tat magis, scientiis et artibus totis viribus incubuit. Litterarum* « *et artium cultores eximios ex orbe universo advocavit et regia* « *munificentia fecit regnicolas; plurimis ipse è proprio œre an-* « *nua pendebat stipendia. Litteratos quosdam in sui contuber-* « *nium admisit, in ædes suas recepit, et suorum studiorum fecit* « *participes. Unum nominaverim Baluzium, quem suæ biblio-* « *thecæ præfecit. Vir ille, cujus ingens eruditio, acris solertia vas-* « *taque rei litterariæ peritia, satis superque notæ sunt, hac pro-* « *vincia suscepta, libris et codicibus ex omni occidentis et orien-* « *tis parte, summa cura, magno sumptu conquisitis, bibliothecam* « *locupletavit.* » Ces manuscrits, qui étoient en très grand nombre, ne font point partie du catalogue en question. Le Roi voulant les acquérir, on procéda à leur estimation. L'abbé de Targny et le médecin Falconnet furent experts de Sa Majesté. Montfaucon et Lancelot furent experts de M. de Seignelay. Montfaucon les estima 350,000 liv. M. de Targny, ou plutôt l'abbé Sallier qui devoit le remplacer en cas d'absence, ne les estima que 150,000 liv. Enfin M. C....., choisi pour lever le différent, ne les porta qu'à 80,000 l. Tout cela décida M. de Seignelay à recourir au Roi et à s'en rapporter à ce que Sa Majesté trouveroit convenable. Louis XV, sans s'arrêter à l'estimation de ses experts, donna cent mille écus. Cette affaire avoit traîné depuis 1728 jusqu'en 1732. Enfin, les 11 et 12 septembre de cette

Digitized by Google

« ci-jointe comme une marque de son estime
« et un gage de sa protection : chacun sait que
« vous suivez dignement l'exemple du fameux
« Vossius votre père, et qu'ayant reçu de lui
« un nom qu'il a rendu illustre par ses écrits,
« vous en conserverez la gloire par les vôtres :
« ces choses étant connues de Sa Majesté, elle se

---

année, les manuscrits furent transportés à la bibliothèque du Roi. Cette collection précieuse consistoit, 1° en manuscrits de sciences au nombre de 6117, dont 3370 *in-fol.*; il y a 645 manuscrits orientaux et environ 1000 grecs, puis beaucoup de latins, français, etc.; 2° en manuscrits modernes au nombre de 1607 vol. *in-fol.* qui ont été portés au dépôt des affaires étrangères; plus 258 vol. *in-fol.* de copies collationnées des titres et archives de Guyenne et de Languedoc; puis 183 vol. *in-fol.* des titres et archives de Flandre; et enfin un recueil fait par Colbert lui-même, de titres, mémoires, lettres concernant le royaume et les affaires étrangères, en 524 vol.; 3° en 60 porte-feuilles de pièces originales sur diverses matières, et de 622 diplômes de nos Rois avec les sceaux depuis Philippe-Auguste (au XII^e siècle) jusqu'à François I^er (au XVI^e), et une grande quantité d'autres chartres originales. Voy. à ce sujet le *Mercure* de France de février 1732, pag. 341 (quoiqu'il ne soit pas très exact). Le marquis Scipion Maffei, pendant son séjour à Paris, a fait imprimer chez Osmont: *Galliæ antiquitates quædam selectæ, atque in plures epistolas distributæ.* 1733, *in*-4°. Dans le poëme latin qui sert d'épître dédicatoire de cet ouvrage à Louis XV, l'auteur dit, en note, pag. VI : « *Paucis ab hinc mensibus, scutorum, ut loquimur,* « *centum millium pretio, præstantissimum manuscriptorum the-* « *saurum à magno Colberto olim collectum, cardinalis amplis-* « *simus* (de Fleury) *redimi jussit et regiis armariis adjungi.* » Parmi les livres imprimés, détaillés dans le catalogue, il y en a d'un très haut prix; quelques-uns sont allés, lors de la vente, à plus de trois mille livres, entre autres la *Bible* de Mayence, de 1462, imprimée sur vélin, et dont le prix a été porté à 3005 liv.

Digitized by Google

« porte avec plaisir à gratifier votre mérite, et « j'ai d'autant plus de joie qu'elle m'ait donné « ordre de vous le faire savoir, que je puis me « servir de cette occasion pour vous assurer que « je suis, Monsieur, votre très humble et très « affectionné serviteur, COLBERT.

« A Paris, ce 21 juin 1663. »

Telle est la liste des savans et gens de lettres auxquels Louis XIV a accordé des pensions ou gratifications pendant l'année 1664. Ce chapitre est le dernier de la dépense pour cette année. Il est suivi de la récapitulation de tous les chapitres de dépenses renfermés dans ce premier volume. Cette récapitulation est intitulée (fol. 148) :

*CALCUL ABRÉGÉ DES DESPENCES DES BASTIMENS, année 1664.*

| On y trouve | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Pour le Louvre . . . . . | 851,076 | 8 | » |
| « Le Palais Royal . . . . . | 21,523 | » | » |
| « Versailles . . . . . | 776,899 | 2 | » |
| « St. Germain. . . . . | 183,891 | 17 | 6 |
| « Vincennes. . . . . | 30,299 | » | » |
| « Fontainebleau. . . . . | 292,457 | 8 | » |
| « Pompe du Pont Neuf . . . . . | 12,500 | » | » |
| « Blois, Chambord et Ambse. . . . | 5,918 | » | » |
| « Loyers de la halle Barbier. . . . | 7,596 | » | » |
| « Plaine de Saint-Denis . . . . . | 6,999 | | |
| « Gages d'officiers . . . . . | 107,802 | 2 | 6 |

Digitized by Google

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Diverses dépenses. . . . . | 838,616 | 15 | 2 |
| « Commerce. . . . . | 652 | » | » |
| « Gens de lettres . . . . . | 77,500 | » | » |
| « Continuation du chapre menuiserie « du Louvre . . . . . | 4,433 | » | » |
| « Somme de ce chapitre . . . . . | 3,219,663 | 18 | 2 |

Plus bas est écrit ( fol. 150 et dernier ) :

« Somme totalle de la despence faicte pour les bastimens pendant l'année 1664, TROIS MILLIONS DEUX « CENS DIX NEUF MIL SIX CENS SOIXANTE TROIS LIURES « DIX HUICT SOLS DEUX DENIERS. »

Ainsi finissent tous les comptes portés dans notre premier volume consacré à l'année 1664.

Rappelons-nous maintenant que dans l'*état général des dépenses des bâtimens du Roi, de* 1664 à 1690, que nous avons rapporté ci-dessus pag. 22, d'après MM. Guillaumot et de Bausset, la dépense de l'année 1664 est portée à 6,443,462 l. 4 s. 4 d., le marc d'argent étant à 52 liv. Voyons si le total de la dépense de la même année, tel que nous venons de le voir à la fin de notre manuscrit, coïncidera avec celui de l'*état général*. Nous avons 3,219,663 l. 18 s. 2 d., mais c'est d'après le taux du marc d'argent à 26 liv., tel qu'il existoit sous Louis XIV; comme il est fixé par M. Guillaumot à 52 liv., il faut donc doubler la somme; alors nous trouverons que le total de

Digitized by Google

notre manuscrit multiplié par 2, nous donnera 6,439,327 l. 16 s. 4 d. Cette somme est encore différente de celle de l'*état général* qui est de 6,443,462 l. 4 s. 4 d. D'où provient donc cette différence ? Elle provient d'une *continuation du chapitre menuiserie du Louvre*, portée dans la récapitulation des chapitres de notre manuscrit, et qui ne forme point chapitre particulier dans l'état de dépense. Cette continuation monte à 4134 l., et en l'ajoutant à 6,439,327 l. 16 s. 4 den., nous trouverons 6,443,461 l. 16 s. 4 d., qui est (à quelques sous près), la même somme que celle de l'*état général* montant à 6,443,462 l. 4 s. 4 d.

Passons à la description de notre second volume manuscrit, consacré à la recette et à la dépense de 1665 ; nous suivrons à peu près la même marche que pour le premier.

### Second volume.

## BASTIMENS DV ROY.

### année 1665.

Ce second volume est composé de 157 feuillets ou 314 pages, qui ne sont point chiffrés. Les quatre premiers feuillets sont blancs ; le chapitre de recette commence au cinquième, et porte pour tout titre Recepte. Il renferme quarante-huit articles. Le premier est ainsi conçu :

Digitized by Google

« *Du 19e janvier 1665.*

« De Ms Estienne Jehannot Sr de Bartillat garde du « tresor royal la somme de 2,000,000 l. pour emploier « au paiement des despences que le Roy a ordonné estre « faictes pour la continuation des bastimens du Louure « Vincennes Fontainebleau St Germain et Versailles « pendant la pnte année 1665 : compris en lad. somme « les taxations du Sr Le Begue tresorier general desdits « bastimens. Cy lad. somme de 2,000,000 l. »

Parmi les 47 articles de recette qui suivent, nous avons remarqué ceux-ci :

(Article 3.) « *Du 10e feburier 1665.* Dud. Sr de Bar- « tillat la somme de 81,000 l. scauoir 80,000 aux des- « pences que le Roy a ordonné estre faictes pour les « manufactures de tapisseries des Gobelins et tapisseries « façon de Turquie de la sauonnerie pendant la pre- « sente année 1665. »

(Art. 4.) « *Du 28e dud. feburier 1665.* Dudict Sr la « somme de 60,250 liv. scauoir celle de 60,000 l. au paie- « ment des sommes que le Roy a promis de faire paier « aux entrepreneurs de la fabrique de ferblanc tapisseries « et aultres manufactures à establir dans le royaume en- « semble à tous ceux qui achepteront ou feront bastir des « vaisseaux ou qui feront des voyages de long cours. »

(Art. 5.) « *Du 30e mars 1665.* Dud. Sr de Bartillat « la somme de 60,750, scauoir 60,000 liv. pour l'esta- « blissement de la manufacture de ferblanc de la prouince « de Niuernois, etc. »

(Art. 6.) « *Du 30e auril 1665.* Dudit S. de Bartillat la « somme de 31,286 l. 5 s., scauoir 30,000 l. au paiement

Digitized by Google

« de pareille somme que le Roy a faict remettre à Rome « pour déliurer au cauallier Bernin que Sa Majesté faict « venir de ladite ville en celle de Paris, etc. »

( Art. 14. ) « *Du* 25e *may* 1665. De luy la somme de « 97,402 l. 10 s., scauoir 96,200 l. pour le paiement des « pentions ( *sic* ) et gratiffications que le Roy ordonne « a divers gens de lettres François et estrangers, etc. »

« *Du* 12e *juin* 1665. De luy la somme de 30,375 liv. « scauoir celle de 30,000 liv. à compte des aduances que « le Roy faict pour l'establissement des manufactures de « tapisseries de Beauuais de draperies en Normandie et « aultres ez principalles villes du royaume. »

( Art. 17. ) « *Du* 23e *juin*. De luy la somme de 6378 l. « 15 s. scauoir 6300 liv. pour le paiement des pentions « et gratiffications que le Roy accorde à divers gens de « lettres cy après desnommez scauoir 4800 liv. aux Srs « Gronouius professeur pour les belles lettres en l'acadé- « mie de Leyden, fameux medecin Ferrary, Carlodaty à « raison de 1200 liv. chacun, et 1500 liv. au Sr Leo « Allatius. »

*Na* Cette pension de 1500 liv. a été refusée par Leo Allatius, bibliothécaire du Vatican, parce que la Cour de Rome étoit alors brouillée avec celle de France, à l'occasion de l'insulte que les Corses de la garde du Pape firent au duc de Créquy, ambassadeur de France, en 1762. En réparation de cette insulte, le pape Alexandre VII chassa les Corses et les déclara incapables de jamais servir dans l'État ecclésiastique, et fit offrir à Louis XIV toutes sortes de réparations.

Digitized by Google

Enfin, après une négociation assez longue, le Roi, par un traité fait à Pise, consentit d'oublier cette injure à certaines conditions. Les principales furent que le cardinal Chigi, neveu du Pape, seroit envoyé en qualité de légat *à latere*, pour faire des excuses au Roi; et qu'on éleveroit à Rome une pyramide avec une inscription. A Paris on frappa une médaille à ce sujet en 1664; elle porte pour légende : OB NEFANDUM SCELUS A CORSIS IN ORATOREM REGIS FRANCORUM. 1664. Une autre médaille fut frappée en même temps, représentant le cardinal Chigi faisant les excuses du Pape au Roi à Fontainebleau, avec cette légende : CORSICUM FASCINUS EXCUSATUM, et l'exergue : LEGATO A LATERE MISSO. 1664. Ce n'est que quatre ans après, que la pyramide fut abattue par ordre du Roi, et que l'on frappa une nouvelle médaille portant pour légende : VIOLATÆ MAJESTATIS MONUMENTUM ABOLITUM, et à l'exergue : PIETAS OPTIMI PRINCIPIS ERGA CLEMENTEM IX. 1668.

Reprenons la description de notre manuscrit.

( Art 20. ) « *Du* 30e *juin*. De luy la somme de 4537 l. « 10 s. scauoir 4500 l. à compte de la despence à faire « pour l'entretenement du Sr Cauallier Bernin et sa « suite. »

( Art. 23. ) « *Du* 29e aoust. De luy la somme de 3025 l.

Digitized by Google

« scauoir 3000 l. à compte de la despence à faire pour la « subsistance et entretenement du S. cauallier Bernin. »

(Art. 24.) « *Du* 2e *septembre*. Dud. Sr de Bartillat pour « le paiement de la subsistance du Sr cauallier Bernin et « sa suitte depuis Rome jusques à Lion, 4086 l. »

( Art 26. ) « *Du* 26 *septembre*. De luy la somme de « 40,500 l. pour les despences à faire pour l'establissement « de touttes sortes de manufactures de draps façon d'Hol- « lande et d'Angleterre à Rouen Fescamp et autres lieux « et cristaux de Venise en France. »

( Art. 29 ) « *Du* 16 *octobre*. De luy tant pour gratiffi- « cations que le Roy a faictes au Sr cauallier Bernin et « autres que pour six mois d'appoinctemens à trois mais- « tres, l'un stucateur, l'autre tailleur de pierre et l'autre « maçon, 55,485 l. ».

( Art. 31 ). « *Du* 6 *novembre*. De luy la somme de « 21,000 l. pour deliurer au Sr Valot premier medecin « du Roy pour l'entretenement du jardin royal des plan- « tes du fauxbourg S. Victor de Paris pendant la pnte « année 1665. »

( Art. 33 ). « *Du id.* De luy la somme de 4212 scauoir « 4160 à divers particulliers de la ville de Duncquerk qui ont « achepté plusieurs vaisseaux en Zelande par gratiffication « à raison de 4 l. pour tonneau du port des dits vaisseaux « et en exécution de l'arret du conseil de commerce du « 6e décembre 1664. »

( Art. 36. ) « *Du id.* De luy la somme de 3171 l. 14 s. « scauoir 3132 l. 10 s. aux Srs Raynond marchands de « Lion pour leur paiement de 45 aunes moins demi « quart de drap d'or et d'argent à deux endroits, à rai- « son de 70 liv. l'aune qu'ils ont liuré pour le Roy. »

( Art. 40. ) « De luy la somme de 3037 l. 10 s. pour la

Digitized by Google

« subsistance et entretenement du Sr cauallier Bernin et « sa suite. »

( Art. 41. ) « De luy la somme de 14,709 l. 9 s. 4 den. « pour employer au paiement de 95 aunes de brocard « fond d'or broché d'argent. »

( Art. 42. ) « De luy la somme de 16477 l. 2 s. pour « employer au paiement de seize pieces de brocard qui « ont été faictes a Lion par ordre du Roy. »

( Art. 44. ) « De luy la somme de 3746 liv. 5 s. pour « employer au paiement des Srs Seguin doïen de l'esglize « de S. Germain de l'Auxerois, et Lecointe antiquaire « pour auoir travaillé et dressé l'inuentaire du cabinet « des antiques. »

Si nous avons multiplié les citations dans le chapitre de recette, c'est pour faire voir combien Louis XIV avoit à cœur de faire revivre le commerce et de le porter au plus haut degré (1),

(1) Nous n'avons rapporté qu'une très petite partie des sommes que Louis XIV a consacrées cette année à la restauration du commerce. Il seroit difficile de se faire une juste idée de son excessive activité, tant cette année que les années suivantes, pour établir par-tout des manufactures, des usines, des entreprises propres à relever le commerce et à affranchir la France du tribut qu'elle payoit aux autres nations pour se procurer des glaces, des draps, des tapisseries, des dentelles, des toiles, du ferblanc, etc. etc. etc. Aussi dans l'année 1664 on frappa une médaille pour perpétuer le souvenir de l'établissement des manufactures dans le royaume. D'un côté de cette médaille est le portrait du Roi, de l'autre on voit une Minerve, qui près d'elle a des fuseaux, une navette, des pelotons de laine, et une pièce de tapisserie. La légende porte : MINERVA LOCUPLETATRIX, ( *Minerve*, c'est-à-dire, les arts *enrichissant le Royaume*), et on lit à l'exergue : ARTES INSTAURATÆ. M. DC. LXIV. ( *Les arts rétablis*, 1664. )

Digitized by Google

d'encourager les sciences et les arts, et d'établir des monumens dignes de sa munificence envers le cavalier Bernin, qui cependant ne lui a presque été d'aucune utilité, car les plans de Perrault pour le Louvre furent préférés aux siens, et cependant ceux du Bernin avoient d'abord été adoptés; nous entrerons plus bas dans quelques détails à cet égard.

Après le dernier article du chapitre de recette de 1665, on lit :

« Somme totalle de la recepte contenue au présent re-
« gistre, TROIS MILLIONS DEUX CENS SOIXANTE DIX MIL
« SEPT CENS TROIS LIURES DIX-NEUF SOLS HUICT DENIERS. »

Suit un feuillet blanc, puis les chapitres de DÉPENSES viennent ensuite et sont dans l'ordre suivant :

« DESPENCE. CHASTEAU DU LOUURE.

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie . . . . . | 617,507 | 14 | » |
| « Charpenterie . . . . . | 134,682 | 17 | 6 |
| « Couuerture . . . . . | 52,300 | » | » |
| « Plomberie. . . . . | 62,900 | » | » |
| « Serrurerie. . . . . | 33,821 | 15 | » |
| « Peinture, sculpture et ornemens. | 42,102 | 2 | » |
| « Menuiserie . . . . . | 33,133 | 19 | 8 |
| « Vittrerie . . . . . | 4,278 | 10 | » |
| « Paué . . . . . | 1,172 | » | » |
| « Jardinages. . . . . | 775 | » | » |
| « Continuation du chap. de peinture. | 32,993 | 10 | » |
| *Total des dépenses faites au Louvre en 1665* . . . . . | 1,015,667 | 8 | 2 |

Digitized by Google

« PALAIS ROYAL.

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie . . . . . | 3,100 | » | » |
| « Charpenterie . . . . . | 1,248 | 19 | » |
| « Menuiserie . . . . . | 1,567 | 5 | 9 |
| « Peinture. . . . . | 4,007 | » | » |
| *Total des dépenses faites au Palais Royal en* 1665 . . . . . | 9,923 | 4 | 9 |
| « Pompe du Pont Neuf . . . . . | 7,800 | » | » |
| « Collége royal. . . . . | 3,000 | » | » |
| « La Bastille . . . . . | 4,234 | 4 | » |

« CHASTEAU DE VERSAILLES.

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie . . . . . | 200,965 | 3 | » |
| « Charpenterie . . . . . | 11,190 | 17 | 6 |
| « Couuerture et plomberie . . . . | 123,790 | » | » |
| « Menuiserie . . . . . | 23,475 | » | » |
| « Peinture, sculpture et ornemens. | 66,848 | » | » |
| « Serrurerie. . . . . | 32,530 | 4 | » |
| « Vittrerie . . . . . | 4,871 | 18 | » |
| « Jardinages, etc. . . . . | 90,063 | 3 | » |
| « Paué . . . . . | 19,700 | » | » |
| « Continuation de la peinture. . . | 12,221 | 15 | » |
| *Total des dépenses faites pour le château de Versailles* en 1665 . | 585,656 | 11 | 6 |

« CHASTEAU DE SAINT-GERMAIN.

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie . . . . . | 61,117 | » | » |
| « Réparations. . . . . | 509 | » | » |

Digitized by Google

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Charpenterie. . . . . | 7,250 | » | » |
| « Menuiserie . . . . . | 22,100 | » | » |
| « Peinture et sculpture. . . . . | 33,531 | 2 | » |
| « Couuerture . . . . . | 3,800 | » | » |
| « Jardinages . . . . . | 32,178 | 14 | 4 |
| « Serrurerie. . . . . | 7,700 | » | » |
| « Vitrerie . . . . . | 3,500 | » | » |
| « Suite du chap. des jardinages . . | 12,368 | 19 | 8 |
| *Total des dépenses faites à Saint-Germain en* 1665. . . . . | 184,045 | 15 | 10 |
| « MADRID . . . . . | 400 | » | » |
| « SAINT-LÉGER . . . . . | 3,100 | » | » |

« CHASTEAU DE VINCENNES.

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie . . . . . | 14,860 | » | » |
| « Charpenterie . . . . . | 12,000 | » | » |
| « Couuerture . . . . . | 2,000 | » | » |
| « Menuiserie.. . . . . | 9,941 | 17 | 6 |
| « Peinture . . . . . | 26,935 | 7 | » |
| « Jardinages. . . . . | 32,885 | 14 | 2 |
| « Suite du chap. de la peinture . . | 5,450 | » | » |
| *Total des dépenses faites au château de Vincennes en* 1665 . . | 104,075 | 18 | 8 |

« CHASTEAU DE FONTAINEBLEAU.

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie . . . . . | 13,001 | 15 | » |
| « Charpenterie . . . . . | 3,500 | » | » |
| « Serrurerie. . . . . | 3,446 | 4 | » |
| « Menuiserie . . . . . | 6,162 | 2 | 11 |

Digitized by Google

| | l. | s. | d. |
|---|---|---|---|
| « Peinture . . . . . | 42,829 | 18 | 7 |
| « Vittrerie . . . . . | 803 | » | » |
| « Jardinages. . . . . | 3,056 | 16 | » |
| *Total des dépenses faites au château de Fontainebleau.* . . . . . | 77,609 | 7 | 6 |
| « Blois, Chambort et Amboise. . | 6,000 | » | » |
| « Diuerses despences, 1665 . . | 1,025,580 | 17 | 10 |

*N*a Nous allons citer quelques articles de ce chapitre de dépenses qui en renferme 217.

(Art. 5.) « *Du* 9 *may* 1665. (Payé) au Sr Jouan, pour « le voyage qu'il va faire à Venise chercher des ouuriers « tant pour faire des glaces que pour les polir, 2000 l. »

(Art. 9.) « *Du* 16 *may* 1665. Au Sr Estran banquier à « Paris la somme de 30,900 l. scauoir 30000 l. pour pareille « somme qu'il a remise a Rome pour déliurer au caualier « Bernin et 900 pour les change et remise de lad. somme. »

Nous allons réunir ici tous les articles de dépenses faites pour le cavalier Bernin ; on y verra ce que son séjour en France a coûté.

| | |
|---|---|
| « La somme ci-dessus touchée par lui à « Rome . . . . . | 30,000 l. |
| (Art 45.) « Au Sr Esbaupin à compte de « la subsistance à faire du Sr cavallier « Bernin et sa suite. . . . . | 4,500 |

(Art. 55.) « *Du* 4 *décembre.* Au Sr Es- « baupin à compte de la subsistance et « entretenement du S. cauallier Bernin « et sa suite que le Roy a faict venir de

Digitized by Google

| | l. | s. |
|---|---|---|
| « Rome pour trauailler aux desseins du « bastiment du Louure . . . . . | 3,000 | |
| ( Art. 94. ) « Au Sr Mancino pour la sub- « sistance et entretenement du Sr ca- « uallier Bernin et sa suite depuis Rome « jusques à Lion . . . . . | 4,036 | |
| ( Art. 95. ) « Au Sr Esbaupin, pour la « subsistance du cauallier Bernin et sa « suite . . . . . | 3,000 | |
| ( Art. 160. ) « *Du 4 juin* 1666. Au Sr ca- « uallier Bernin par gratiffication en « consideration de son merite et des « desseins qu'il a faicts pour le Louure. | 33,000 | |
| ( Art. 161. ) « Au Sr Paulo Bernin fils par « gratiffication. . . . . | 6,000 | |
| ( Art. 162. ) « Au Sr Mathias qui doit faire « exécuter les desseins du caual. Bernin « par gratiffication. . . . . | 6,000 | |
| ( Art. 163. ) « Au Sr Julio esleue en scul- « pture du Sr cauallier Bernin par gra- « tiffication . . . . . | 1,200 | |
| ( Art. 164. ) « Au Sr Barberet servant à « interpretter et traduire de françois en « italien les mémoires nécessaires pour « ledit Sr Bernin . . . . . | 900 | |
| ( Art. 165. ) « Au Sr Mancino qui a ac- « compagné led. Sr Bernin durant son « voyage en France et qui retourne le « conduire à Rome. . . . . | 2,000 | |
| ( Art. 166. ) « Au Sr Cosme vallet de « chambre dud. Sr Bernin par gratiffi- « cation . . . . . | 800 | |

Digitized by Google

| | l. | s. |
|---|---|---|
| ( Art. 167. ) « A Ph. Maronge et Claude « Bulle estaffiers dud. S. Bernin, par « gratiffication . . . . . | 1,000 | |

Pour compléter toutes les dépenses faites à l'occasion du cavalier Bernin, nous allons placer ici l'article suivant, quoiqu'il ne soit porté ( ainsi qu'on le verra plus bas) que dans les comptes de 1666 ; cet article est ainsi conçu :

| | | | |
|---|---|---|---|
| « A Jacques Esbaupin pour le parfaict « paiement des despences qui ont esté « faictes pour la nourriture du caualier « Bernin et sa suite depuis son despart « ( de Paris ) jusques à son retour en « sa maison . . . . . | 7,389 | 18 | 13 |
| Total des dépenses faites pour le Bernin. | 103,025 | 18 | |

Nous devons dire qu'à ces dépenses positives doit être ajoutée la dépense éventuelle d'une pension viagère de 6000 liv. pour le cavalier Bernin, et une de 1200 liv. pour son fils, qui ont été payées régulièrement et qui sont portées dans les états de 1666 et années suivantes.

La série des articles que nous venons de rapporter concernant le cavalier Bernin peut servir à rectifier les notices biographiques publiées sur ce célèbre artiste italien ; il est encore d'autres détails sur lesquels les biographes ou se sont trompés, ou ont gardé le silence ; l'un des principaux est la durée du temps que le Bernin a passé à Paris. Nous allons tâcher d'éclaircir ce fait. Ce petit épisode accompagné de quelques circonstances sur l'arrivée, le séjour et le départ du Bernin, distraira un peu le lecteur au milieu de l'aridité des chiffres.



Digitized by Google

*Notice sur le séjour du cavalier Bernin en France.*

On avoit commencé à exécuter la principale façade du Louvre (1) sur le dessin de le Vau, premier architecte du Roi. Mais Colbert n'en étoit pas content ; et se faisant une affaire d'honneur de donner à ce palais un frontispice digne du prince qui devoit l'habiter, il invita tous les

(1) Un mot sur l'origine du Louvre ne sera point déplacé ici. Ce n'est que sous Philippe II, surnommé Auguste, né de Louis VII et d'Alix de Champagne le 21 août 1165, roi de France le 18 septembre 1180, et mort à Mantes le 14 juillet 1223, que l'on commence à parler du Louvre. On prétend que ce mot vient du saxon *louveart* qui signifie *château*. Cette étymologie paroîtroit plus fondée que celle de *l'ouvre* provenant de *l'œuvre*, *l'ouvrage*, pour désigner un palais par excellence ; ensuite on auroit fait de l'article et du nom un seul mot, *louvre*, comme on a dit *loisir* pour *l'oisir*. D'autres enfin croient que *louvre* vient de *loup*, et se fondent sur le mot latin *lupara* donné à ce château qui dans le principe étoit une ménagerie où l'on gardoit des loups. Quoi qu'il en soit, ce palais fut commencé par Philippe-Auguste en 1214 ou 1217. Il le bâtit pour y mettre ses titres et ses finances ; et même il en fit aussi une prison pour les gens de haute distinction ; car sous Charles-le-Bel, qui a régné de 1322 à 1328, le comte de Flandre y fut mis en prison la première année du règne de ce prince. Il faut dire cependant qu'avant Philippe-Auguste, il étoit déjà question de cette maison royale ; Dagobert y mettoit, dit-on, ses chiens, ses chevaux de chasse et ses piqueurs. Les rois fainéans alloient souvent s'y promener après dîner pour faire la digestion ; le Louvre étoit alors dans un bois hors des murs de Paris. Mais ce bâtiment ne prit une forme imposante que sous Philippe-Auguste qui en fit une espèce de citadelle environnée de larges fossés et flanquée de tours ; Charles V ( roi de 1364 à 1380) dépensa 55,000 liv. pour exhausser le palais et le rendre plus commode et plus agréable. L'édifice se trouva alors dans l'enceinte de Paris commencée en 1367 et achevée sous Charles VI en 1383. On y logeoit les souverains étrangers qui venoient à Paris ; l'empereur

Digitized by Google

architectes de Paris à examiner le plan de le Vau, et à composer eux-mêmes des dessins, résolu de faire exécuter celui qui seroit jugé le plus beau. Tous ces projets furent exposés dans une salle aux yeux des connoisseurs. Il y en avoit un qui fut trouvé admirable, mais on ne savoit à qui l'attribuer. ( Il étoit de Perrault, médecin de

---

Sigismond y fut reçu en 1415 et Charles-Quint en 1440. Cependant depuis Charles VI ce château conservoit toujours sa vieille forme et ses tours. Celle qu'on appeloit la grosse tour du Louvre fut abattue en 1528 sous François I, qui a régné de 1515 à 1547. Ce roi fit refaire à neuf tout ce palais. Entre plusieurs dessins qu'on lui présenta, deux parurent excellens; l'un étoit d'un Italien nommé Serlio, architecte depuis quarante ans; et l'autre d'un Parisien appelé l'abbé de Clagni, ou plutôt de Cluni, qui ne s'exerçoit dans cet art que depuis dix ans. Le dessin de celui-ci fut néanmoins trouvé si noble et si beau, qu'on lui donna la préférence, de l'avis même de Serlio. ( Cette prééminence d'un Français sur un Italien, en fait d'architecture, est d'autant plus remarquable, qu'elle eut encore lieu 137 ans après, lors de la lutte entre le cavalier Bernin et Perrault, qui fait l'objet de l'article auquel tient la présente note ). Ces nouvelles constructions commencées par François I en 1528, furent terminées sous son fils Henri II. Les dessins sont, comme nous l'avons dit, de l'abbé de Cluni, et la sculpture fut exécutée par le célèbre Jean Goujon. Charles IX ( 1560-1574 ) fit commencer la grande galerie qui joint le Louvre au palais des Tuileries, et Henri IV ( 1589-1610 ) la termina. Louis XIII ( 1610-1643 ) fit élever par le Mercier, le péristile qui sert d'entrée au vieux Louvre du côté des Tuileries, et fit continuer l'angle opposé à celui de Henri II. Tout le reste de l'édifice moderne qui forme ce qu'on appelle le nouveau Louvre, a été fait par les ordres de Louis XIV et par les soins de Colbert. Depuis la Révolution on a fait du côté de la rue de Rivoli, de nouvelles constructions parallèles à la grande galerie du Musée; de sorte que le Louvre est réuni aux Tuileries, mais d'une manière qui n'est pas parfaitement régulière, parce que les deux grands édifices ne sont pas sur un plan parfaitement parallèle.

Digitized by Google

profession ; chose assez surprenante ! ) Ce plan plaisoit fort à Colbert ; mais pour n'avoir rien à se reprocher, il résolut de prendre l'avis des grands maîtres d'Italie, et de les engager à donner eux-mêmes des dessins. Ils en envoyèrent, mais on n'eut égard qu'à celui du cavalier Bernin. Comme il y avoit à Paris des Italiens qui exaltèrent beaucoup la réputation de ce célèbre peintre, sculpteur et architecte, Colbert résolut de le faire venir à Paris ; et Louis XIV, partageant l'enthousiasme pour l'artiste italien, lui écrivit la lettre suivante, datée du 11 avril 1665. Louis XIV avoit alors 27 ans et le Bernin 67. Cette lettre est ainsi conçue : « Seigneur cavalier « Bernin, je fais une estime si particuliere de votre me- « rite, que j'ai un grand desir de voir et de connoître une « personne aussi illustre, pourvu que ce que je souhaite « se puisse accorder avec le service que vous devez à « notre saint Pere le Pape et avec votre commodité par- « ticuliere. Je vous envoie en consequence ce courrier « exprès, par lequel je vous prie de me donner cette sa- « tisfaction, et de vouloir entreprendre le voyage de « France, prenant l'occasion favorable qui se presente « du retour de mon cousin le duc de Créqui, ambassa- « deur extraordinaire, qui vous fera savoir plus particu- « lierement le sujet qui me fait desirer de vous voir et « de vous entretenir des beaux dessins que vous m'avez « envoyés pour le bâtiment du Louvre ; et du reste me « rapportant à ce que mondit cousin vous fera entendre « de mes bonnes intentions. Je prie Dieu qu'il vous « tienne en sa sainte garde, seigneur cavalier Bernin.

A Paris, ce 11 avril 1665. « *Signé* LOUIS.

Le Bernin n'eut sans doute pas beaucoup de peine à se décider, sur-tout lorsqu'on lui eut compté d'abord un

Digitized by Google

petit à-compte de 30,000 fr. C'est une chose incroyable que les honneurs qu'on lui rendit, d'après les ordres de Louis XIV. Quand le départ de Rome fut réglé avec M. de Créqui, cet ambassadeur, après avoir pris congé du Pape avec la pompe usitée dans cette occasion, alla avec la même pompe chercher le Bernin pour le prier de venir en France. Il partit donc avec l'un de ses fils, deux de ses élèves et une nombreuse suite. Jamais artiste ne voyagea avec tant de pompe et d'agrément. Tous les princes dont il traversa les états le comblèrent de présens.

Aussitôt qu'il parvint sur le territoire français, il fut reçu magnifiquement dans toutes les villes. Les magistrats eurent l'ordre du Roi de le complimenter et de lui offrir les vins d'honneur. Lyon même, qui ne rendoit cet honneur qu'aux seuls princes du sang, s'en acquitta comme les autres. Des officiers envoyés de la Cour, lui apprêtoient à manger sur sa route; et quand il approcha de Paris, on envoya à sa rencontre M. de Chantelou, maître d'hôtel de Sa Majesté, pour le recevoir et l'accompagner par-tout.

Il arriva à Paris vers le 30 mai 1665. Il fut installé dans un hôtel qui lui avoit été préparé, et qui étoit meublé des meubles de la Couronne. On lui donna des officiers pour faire sa cuisine et le servir. Colbert vint lui rendre visite de la part du Roi qui l'attendoit à Saint-Germain.

Il fut présenté à Sa Majesté le 4 juin. Le Roi lui fit l'accueil le plus distingué, et s'entretint long-temps avec lui. Il fut ensuite, ainsi que son fils, admis à la table des ministres.

Dans la première entrevue que le Bernin eut avec le Roi, après avoir dit un mot sur la restauration du Louvre,

Digitized by Google

l'artiste, en habile courtisan, proposa de faire le buste de Sa Majesté. Cette proposition fut acceptée, comme on peut le croire. On dit que le Roi accorda de fréquentes séances pour cet objet, et qu'il se plaisoit à faire causer l'artiste. Un jour Sa Majesté posa pendant une heure entière; le Bernin, fier d'une aussi grande faveur, s'écria en jetant ses outils : « Miracle ! un grand Roi, « jeune et français, a pu rester une heure tranquille. » Une autre fois ayant écarté de dessus le front de son royal modèle, une boucle de cheveux qui le recouvroit : « Votre Majesté, dit-il, peut montrer son front à toute « la terre. » Et la Cour ne tarda pas à imiter cet ajustement de cheveux qu'on appela *coiffure à la Bernin.*

Arrivons au principal objet du voyage du Bernin, c'est-à-dire au projet de la restauration du Louvre. Les uns ont prétendu qu'en voyant le plan de la colonnade par Perrault, le Bernin s'étoit écrié : Quand on a de pareils artistes chez soi, il est inutile d'en faire venir de l'Italie; c'est ce qu'assure Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, et dans son *Discours sur l'envie*, où il dit :

A la voix de Colbert, Bernini vint de Rome :
De Perrault dans le Louvre il admira la main.
Ah ! dit-il, si Paris renferme dans son sein
Des travaux si parfaits, un si rare génie,
Falloit-il m'appeler du fond de l'Italie ?

D'autres prétendent au contraire que le Bernin n'a jamais vu le travail de Perrault, et que ce travail n'a été présenté à Louis XIV et à Colbert qu'après le départ de l'Italien. On peut croire que ces deux assertions sont l'une et l'autre dénuées de fondement. Le plan de Perrault existoit avant l'arrivée du Bernin, avec tous les autres plans que sans doute on avoit mis sous ses yeux. Mais

Digitized by Google

plein de son mérite, et exalté moins encore par sa réputation que par un amour-propre excessif, l'artiste italien mit de côté tous les plans et en fit un à sa manière; quoique beau, il ne fut pas à l'abri de la critique; d'ailleurs il exigeoit que tous les anciens bâtimens fussent détruits, et cela n'entroit dans les vues ni du Roi, ni du ministre.

Cependant l'artiste italien exerçoit un tel empire sur l'esprit de Louis XIV que son plan fut adopté, et l'on commença à jeter les fondations. Le jour fut pris pour mettre la première pierre à la façade. Le Roi la posa lui-même, et cette cérémonie se fit avec beaucoup d'éclat et de magnificence le 17 octobre 1665. Il est dit dans l'ouvrage de M. Baltard, intitulé *Paris et ses monumens*, 6e livraison, pag. 32 (1), que « la médaille qui fut mise « dans la première pierre étoit d'or et de la valeur de 2400f. « Elle représentoit d'un côté la tête de Louis XIV, et de « l'autre le dessin ( des plans du Louvre ) du cavalier « Bernin, avec ces paroles : MAJESTATI ET ÆTERNITATI « IMPERII GALLICI SACRUM. La médaille étoit du célèbre « Varin, et l'inscription, de Chapelain. » Il y a erreur dans l'énonciation de la valeur de cette médaille que l'on porte à 2400 fr. Elle pesoit bien cent louis, mais le louis n'étoit alors qu'à 11 liv.; ainsi la pièce ne valoit que 1100 fr. et 99 fr. pour la fabrication, ainsi que cela est démontré par l'article de dépense passé au Sr Varin, et mentionné ci-après, pag. 95, art. 97.

Aussi-tôt que les plans du Bernin furent adoptés et la

(1) L'ouvrage de M. Baltard avec les notes explicatives de M. Amaury-Duval, gr. *in-fol.*, n'est pas terminé. Il en a paru 25 livraisons, et non pas 24 comme le disent les bibliographies.

Digitized by Google

première pierre de la façade posée, il annonça qu'il vouloit retourner sur le champ à Rome, parce que l'hiver, beaucoup plus rigoureux en France qu'en Italie, nuiroit à sa santé. Il en est qui prétendent que cette résolution ne fut prise que par suite des tracasseries que lui suggérèrent Lebrun et d'autres artistes jaloux de son talent. Louis XIV eut beau lui promettre trois mille louis par an, s'il vouloit rester; sa résolution étoit prise; il fut inébranlable. La veille de son départ on lui remit trois mille louis d'or en trois sacs (1), avec un brevet de 6000 fr. de pension annuelle

(1) Par la même raison que j'ai exposée ci-dessus, au sujet de la médaille de Varin, je dirai ici que les 3000 louis que reçut le Bernin ne forment pas 72,000 fr., comme on seroit tenté de le croire d'après l'évaluation de nos louis au 18e siècle, mais seulement les 33,000, tels que nous les trouvons aux articles de recette et de dépense rapportés dans notre manuscrit; parce que le louis d'or, au temps où le Bernin étoit à Paris, ne valoit que 11 liv., et 3000 multipliés par 11 donnent bien 33,000. Le Blanc, auteur d'un excellent *Traité des monnoies de France*, dit positivement que sous le règne de Louis XIV, depuis le 4 avril 1652, jusqu'au 29 juillet 1686, le louis d'or a valu 11 liv.; ensuite il est monté à 11 liv. 10 s. Quant à la pension de 12,000 liv. que l'on dit avoir été faite au Bernin, j'y trouve une erreur du double, d'autant plus évidente que la pension du fils est rapportée exactement telle qu'elle se trouve dans les comptes, au lieu que celle du père n'y est portée qu'à 6000 liv. J'ajouterai encore, d'après le Blanc, que le marc d'argent a été, depuis le 18 novembre 1641 jusqu'au 10 avril 1679, de 26 liv. 10 s. Nous ne l'avons porté dans tout notre ouvrage qu'à 26 liv., d'après M. Guillaumot; mais cette différence est peu de chose, par la raison que le marc d'argent a été sous Louis XVI et sous Louis XVII à 54 liv. 10 s. Ainsi en établissant le marc d'argent du temps de Louis XIV à 26 liv., et celui du temps de la fin du règne de Louis XVI à 52 liv., M. Guillaumot a sans doute eu l'intention de faciliter le rapprochement des monnoies de ces deux époques.

Digitized by Google

pour lui, et un de 1200 fr. pour son fils. Ce fut Charles Perrault lui-même qui lui porta l'argent et les brevets. Il reçut le tout, dit-on, assez froidement.

Le retour du Bernin à Rome se fit aux frais du Roi, comme on l'a vu par les états précédens; et Sa Majesté voulant immortaliser ce voyage, fit frapper une médaille représentant d'un côté le portrait de l'artiste, et au revers les muses de l'art et cet exergue : *Singularis in singulis, in omnibus unicus*. Le départ du Bernin eut lieu

---

J'ajouterai ici un mot sur l'origine des louis d'or. « Cette monnoye, dit M. le Blanc, fut commencée sous le règne de Louis « XIII, en 1640; elle étoit à 22 karats, et par conséquent plus « foible d'un karat que les écus d'or. Le louis d'or valoit 10 livres « dans le commencement. On fit aussi des demi-louis, des doubles « louis, des quatruples et des pièces de dix louis; mais ces deux « dernières espèces ne furent que des pièces de plaisir et n'ont point « eu de cours dans le commerce. Les louis n'ont changé ni de « poids, ni de titre, quoique leur prix soit augmenté ( il étoit « alors à 11 liv. 10 s. ). Ceux qu'on fait aujourd'hui ( 1690, date « de l'ouvrage de le Blanc ), sont les mêmes, ou doivent être « les mêmes que ceux qu'on fit sous Louis XIII en 1640. On peut « voir, sous le règne de Louis XIV ( dans l'ouvrage, pag. 416, « 1re édit. ) les changemens qui sont arrivés au prix du louis « d'or. »

M. De Laplace, dans ses *Pièces intéressantes*, en 8 vol. in-12, raconte, tome 1er, pag. 222, l'anecdote suivante : « Le surintendant Bullion fit frapper les premiers louis d'or. Ayant donné « à dîner au premier maréchal de Grammont, au maréchal de « Villeroi, au marquis de Souvré et au comte de Hautefeuille, « il fit servir au dessert trois bassins remplis de louis, dont il leur « permit de prendre ce qu'ils en voudroient; ils ne se firent pas « trop prier, et s'en retournèrent leurs poches si pleines, qu'ils « avoient peine à marcher : ce qui faisoit beaucoup rire Bullion. « Le Roi qui faisoit les frais de cette plaisanterie, en a-t-il ri éga- « lement? C'est ce qu'on ignore. »

Digitized by Google

vers la fin d'octobre. Ainsi, il est resté à Paris cinq mois juste. Et nous avons vu précédemment que ses voyages pour l'arrivée et le retour, et son séjour en France ont coûté en tout 103,025 liv. 18 s., à quoi il faut ajouter sa pension qui lui a été payée (1) jusqu'au 28 novembre 1680, époque de sa mort à l'âge de 82 ans. Il étoit né à Naples en 1598. Son prénom étoit Jean-Laurent, *Gio-*

---

(1) Il paroît que le Bernin, pour témoigner au Roi sa reconnoissance, voulut exécuter la statue équestre de ce prince. Il y travailla en 1672 et 1673; c'est ce que prouve la lettre suivante de M. le duc d'Estrées, adressée au ministre Colbert :

A Rome ce 10 mai 1672.

Monsieur

J'ai donné moy-mesmes au cavalier Bernin, en allant voir la statue du Roy, ce que vous maviez envoyé pour luy et pour son fils, dont il a esté extremement content et adiousté à de grands remercîmens qu'il m'a fait pour Sa Majesté, et pour vous, Monsieur, qu'il se sentoit doublement obligé et de ce qu'il avoit pleu à Sa Maté de luy donner et de la maniere dont cela s'estoit fait, S. M. en ayant bien voulu charger son ambassadeur. Les personnes qui s'y cognoissent, treuvent que la statue du Roy et le cheval sur le quel elle est sont parfaittement bien, cela me paroist aussy. Le cavalier Bernin est fort assidu et appliqué a son travail, et y employe le plus souvent sept et huit heures du jour. Il ne croit pas la pouvoir achever avant dix-huit mois.

Je suis, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur Le Duc d'Estrées.

Cette statue de Louis XIV décore aujourd'hui la principale salle de l'Académie de France à Rome. Elle a pour pendant celle de Louis XVIII exécutée dans ces derniers temps par le jeune Cortot.

Digitized by Google

*vani Lorenzo.* Il laissa une fortune de 400,000 écus romains (environ 3,300,000 fr.). Revenons aux fondations du Louvre.

« Après le départ du Bernin, lorsqu'il fut question de continuer le travail, Colbert, qui n'avoit goûté ni le dessin, ni le dessinateur, fut embarrassé sur le parti qu'il prendroit. Charles Perrault lui donna un mémoire où il exposoit les raisons pour lesquelles il ne falloit pas exécuter ce projet. Il représenta d'ailleurs qu'on n'avoit promis au Bernin d'adopter ses plans, que dans le cas où il n'abattroit rien de ce que les Rois prédécesseurs avoient fait construire; que cela avoit été une condition expresse; que néanmoins cet architecte abattoit le Louvre entièrement; ce qui étoit vrai. Le ministre fut frappé de ces raisons; et après bien des irrésolutions, le dessin de Perrault l'emporta.

« Que l'on juge, après cela, des obstacles que rencontrent les hommes de génie; obstacles auxquels ils succombent souvent. Ce projet si beau, si grand, si majestueux, fut sur le point d'être rejeté. On fit cent mauvaises plaisanteries sur ce choix : entre autres qu'il falloit que l'architecture fût bien malade, puisqu'on la mettoit entre les mains des médecins.

« Colbert avoit à satisfaire la grandeur de Louis XIV; il savoit que pour lui faire adopter ses vues, il falloit les lui annoncer sous des apparences fastueuses; il falloit les élever jusqu'à la hauteur d'une ame noblement ambitieuse, mais qui ne les envisageoit quelquefois que par le côté de l'éclat. D'ailleurs ce ministre savoit encore que les monumens sont nécessaires dans une monarchie pour donner à la nation une grande idée d'elle-même; que cet orgueil que lui inspire la somptuosité de ses édifices, ré-

Digitized by Google

fléchit en quelque sorte sur le caractère national, le renforce et lui communique un élan qui le porte à la gloire, comme on vit jadis les Romains, dans le temps de leur splendeur, s'enflammer à l'aspect du Capitole. »

L'auteur, qui nous fournit ces réflexions judicieuses, après avoir gémi sur des constructions particulières qui obstruoient le Louvre, et qu'on avoit déjà enlevées en partie, continue ainsi :

« Depuis qu'on a exhumé ce magnifique palais, si long-temps enseveli dans l'oubli le plus honteux à la nation, Paris, la province, les étrangers, tous les peuples du monde, peuvent admirer sans obstacle le plus beau morceau d'architecture qui existe sur la terre, la gloire du génie français, le témoin authentique de sa supériorité en ce genre sur tous les architectes de la Grèce et de Rome, sur tous les peuples de l'Europe. Monument qui publiera d'une voix plus éclatante que toutes les trompettes de la renommée, qu'il n'est aucun sublime dans les arts comme dans les lettres, où l'esprit du Français ne puisse atteindre, quand son vol sera soutenu par le goût du grand dans le prince et dans son ministre. Oui, les hommes à talens de notre nation l'emporteront sur tous les autres quand ils seront encouragés, moins par les récompenses de leur souverain aujourd'hui si répandues, que par ses éloges rares et donnés au seul mérite. . . . .

« La protection utile aux arts dans tous les pays, leur est indispensablement nécessaire en France : un sentiment inné, un instinct de l'ame, lie indivisiblement l'esprit de tous les Français à celui de leur souverain. Le choix particulier du monarque détermine le goût général de la nation. Quand nos maîtres aiment les arts, le succès suffit à la récompense des artistes ; et par une relation infail-

Digitized by Google

lible, la grandeur d'un règne est toujours proportionnée aux progrès des arts et des lettres.

« Par l'encouragement que Colbert donna au commerce, à l'industie, aux manufactures, ce ministre a tiré le peuple de l'avilissement où il étoit, et a rapproché sa condition de celle des grands, en ouvrant de nouvelles voies aux honneurs et aux distinctions. Toutes les conditions prennent une consistance nouvelle; la raison de leur utilité s'établit : du choc de leurs intérêts particuliers, il se forme une foule d'opinions différentes qui se balancent les unes les autres. En même temps les lumières qui se répandent concourent à composer un nouvel esprit général, qui rétablissant la dignité de l'homme dans les divers états, ne laisse qu'un foible empire à l'opinion constitutive de la société. Et telle est enfin l'heureuse influence de cette nouvelle administration, que l'on ne connoît plus que l'honneur d'être utile à la patrie. »

Ces réflexions, tirées des *Essais* de M. de Saint-Foix, m'ont paru ne devoir pas être déplacées ici. J'ai puisé à la même source une partie des renseignemens que je viens de donner sur le séjour du cavalier Bernin à Paris.

Il est temps de revenir à notre principal objet; reprenons les citations de quelques articles de dépenses diverses.

(Art. 11.) « *Du* 25 *mai* 1665. A Pluymere et Cathe-
« rine de Marc entrepreneurs de la manufacture de
« toutes sortes d'ouvrages de fil point de Venize et autres
« pour moitié de la somme de 36000 liv. que le Roy leur
« a accordée pour faire le dict establissement, 18000 l.

(Art. 25.) *Du* 4 *juillet*. Cet article regarde encore les preneurs de taupes, Jacques, André et Martin Liards, qui ont touché 476 liv. 8 s. pour en avoir pris 2723 tant

Digitized by Google

à Fontainebleau, S. Germain, Versailles qu'aux Thuilleries ; (en 1666 ils en ont encore pris 2783, qui leur ont été payées 483 liv. De plus une autre somme de 271 liv. leur a encore été comptée pour le même objet.) »

(Art. 27.) « *Du* 20 *aoust.* Au Sr Castellan Mtre de la « verrerie de Neuers a compte de la despence qu'il con- « vient faire pour les ouuriers en glace pour l'establisse- « ment de la fabrique des glaces de Venize en France, « 4600 liv. »

(Art. 28.) « Au Sr Hivart designateur (dessinateur) « pour le leuement des plans et esleuation des maisons « royalles, 300 liv. »

(Art. 40.) « A D. Galand pour dix mois de la nour- « riture des cignes et carpes de Fontainebleau eschus le « dernier juin de la presente année a raison de 3 s. 6 d. « pour chacun cigne et 1 s. pour les carpes par jour ; « 653 liv. 19 s. »

(Art. 53.) « Au Sr Errard peintre pour le voyage « qu'il a faict en Flandre pour veoir et achepter les fi- « gures bustes et tableaux qu'il jugeroit dignes des cabi- « nets et des bastimens de Sa Majesté, 600 liv. »

(Art. 57.) « Au Sr Bailly peintre a compte des de- « uises en mignature qu'il faict, 500 liv. »

(Art. 58.) « Au Sr Laurent Magniere sculpteur pour « son paiement du modelle d'une nef d'or, 450 liv. »

(Art. 59.) « Au Sr Loire a compte d'un tableau de « crotesque qu'il faict pour le Roy, 1000 liv. »

(Art. 60.) « A Jean Grans orpheure a compte d'une « nef d'or (1) qu'il faict pour le Roy, 1000 liv. »

---

(1) La nef est un meuble de table qui, je crois, a disparu depuis Louis XIV, et qui jadis n'étoit qu'à l'usage des souverains ou des très grands seigneurs. C'étoit une espèce de vase bizarre qui

Digitized by Google

(Art. 64.) « A Baudrin Juart peintre pour auoir net-
« toyé le tableau de Paul Veroneze envoyé de Venize au
« Roy, 250 liv. »

(Art. 68.) « Au Sr Vander Meulan (Meulen) peintre
« flamand pour 6 mois de ses appoinctemens eschus le
« dernier aoust de la presente année, 4000 liv. »

(Art. 70.) « Aux Srs Mosnier et La Roche pour auoir
« amené de Toulon à Paris une gazelle, trois moutons
« de Barbarie et six oyseaux de proye, 400 liv. »

(Art. 82.) « Au Sr Lalande pour auoir escript les mi-
« nuttes et coppies de plusieurs volumes contenant l'in-
« uentaire des liures de miniature, des plantes coquilles
« medailles et autres raretez du cabinet du Roy,
« 1000 liv. »

(Art. 83.) « Au Sr Seguin doyen de St Germain de
« l'Auxerois pour le seruice qu'il a rendu à Sa Majesté
« dans son cabinet des antiques, 1500 liv. »

(Art. 84.) « Au Sr Le Cointre (Le Cointe) antiquaire
« du Roy pour auoir trauaillé pendant 15 mois à l'in-
« uentaire des médailles pierres grauées coquilles et
« liures de miniature des plantes qui sont dans le cabi-
« net du Roy, 1200 liv. »

(Art. 97.) « Au Sr Varin pour son paiement d'une

---

remonte au commencement de la troisième race de nos Rois, car le pieux roi Robert offrit une nef à l'empereur Henri. La nef tire son nom de la forme d'un navire que l'artiste lui donnoit. Travaillée ordinairement en or et en argent, elle étoit destinée à contenir la salière, le couteau, la serviette, etc. du prince. Pour lui donner une assiette fixe, on la faisoit supporter par des sirènes, par des lions, ou on lui donnoit simplement des pieds. Charles V en avoit une qui à chacun de ses bouts portoit un serpent, et une autre qui avoit un château avec ses tours.

Digitized by Google

« medaille d'or qu'il a faicte pour mettre sous les fonda-
« tions du Louure, 1199 liv. (1). »

(Art. 110.) « Aux trois boursiers du College royal
« pour leur logement pendant trois années attendant que
« le college de France fust basty, 540 liv. »

(Art. 128.) « Au Sr Siluestre graueur pour ses ap-
« poinctemens pendant les mois de nouembre et de-
« cembre 1665, 1000 liv. »

(Art. 170.) « Au Sr Errard peintre qui s'en va à Rome
« pour estre recteur de l'Academie de peinture que Sa
« Majesté a ordonné y estre establie (2), pour son voyage,
« 1200 liv. »

(Art. 162.) « Au Sr Mathias qui doibt faire exécuter
« les desseins du cauallier Bernin par gratiffication,
« 6000 liv. »

(Art. 175.) « A Damlle Francoise Du Viuier a compte

---

(1) Voyez sur l'évaluation de cette médaille, ci-devant à l'article du cavalier Bernin, pag. 87.

(2) Si l'on s'en rapportoit toujours aux médailles pour avoir la date précise de la fondation des établissemens pour lesquels elles ont été frappées, on seroit parfois dans l'erreur; par exemple, l'Académie de peinture et de sculpture de Paris a été fondée en 1648, celle de Rome pour le même objet l'a été, comme nous le voyons ici, en 1665, et cependant la médaille frappée pour la fondation de ces deux académies porte la date de 1667, et donneroit à penser qu'elles ont été établies en même temps. Cette médaille a d'un côté le portrait du Roi, et au revers on voit deux génies dont l'un s'occupe à peindre et l'autre à sculpter; près de ce dernier génie est le torse, et dans l'éloignement paroît une portion du Colisée. La légende porte : SCHOLÆ AUGUSTÆ (Écoles royales); et l'exergue : ACADEMIA REGIA PICTURÆ ET SCULPTURÆ LUTETIÆ ET ROMÆ INSTITUTA M. DC. LXVII. (*Académie royale de peinture et de sculpture établie à Paris et à Rome* 1667).

Digitized by Google

« de 25000 liv. à elle accordées pour le prix de la biblio-
« thèque du feu Sr Dufresne (1) son mary, 2700 liv. »

(Art. 176.) « Aux Srs Du Viuier jeune architecque (*sic*),
« Bonnemaire et Corneille peintres, Rahon, Lespingolas
« et Clerion jeunes sculpteurs qui vont à Rome pour se
« rendre capables de seruir Sa Majesté, 900 liv. »

(Art. 213.) « Au Sr Le Begue (trésorier général des

(1) Ce Dufresne étoit un vrai bibliographe. Voici ce qu'on dit de lui dans l'histoire de la bibliothèque du Roi. « Raphaël Trichet sieur Dufresne, fils d'un avocat de Bordeaux, étoit l'homme de son temps qui entendoit le mieux la librairie (c'est-à-dire la connoissance des livres). Il avoit fait plusieurs voyages en Italie et en Espagne pour visiter les cabinets et les bibliothèques des curieux; il s'en étoit fait une lui-même composée d'un très grand nombre de volumes imprimés, avec lesquels il avoit aussi une quarantaine de manuscrits grecs, et environ cent manuscrits latins et italiens. Il avoit fait entre autres une collection de livres sur l'histoire d'Italie, que M. Fouquet avoit achetée de lui 14,000 fr., et il en avoit deux autres sur l'histoire d'Espagne et sur celle des Indes orientales, dont l'une étoit composée de 498 volumes, et la seconde de 135, à quoi il faut joindre un atlas en quinze volumes, qui étoit alors unique en son espèce. Après sa mort, sa veuve fit imprimer le catalogue des livres de son mari. M. Colbert ayant appris qu'elle étoit sur le point de les vendre en gros, fit traiter avec elle, et les acquit pour la bibliothèque royale, où l'on conserve encore un exemplaire du catalogue imprimé, à la tête duquel on lit : *Catalogue des livres que le Roy a achetez de la veuve de M. Dufresne.*

« Cette note est de la main de P. de Carcavi, qui ayant quitté une charge qu'il avoit de conseiller au grand Conseil, s'étoit jeté dans la recherche des livres rares, et étoit devenu le plus habile homme en fait de librairie qu'il y eût à Paris depuis la mort de Dufresne. »

On voit par ces détails que la bibliothèque de Dufresne étoit assez considérable, puisqu'elle a produit 39,000 fr., savoir, 14,000 fr. que Fouquet avoit donnés précédemment pour une



Digitized by Google

« bâtimens du Roy ) pour son remboursement de pareille « somme qu'il a desbourcée pour le change de la somme « de 150001. qu'il a faict tenir aux gens de lettres estran- « gers, 762 liv. »

( Art. 214. ) « A luy à cause de la perte faicte sur la « diminution des monnoyes arriuee le 1er januier 1666

---

collection sur l'histoire d'Italie, et 25,000 fr. que le Roi a payés pour le reste de la bibliothèque.

Disons ici un mot sur les progrès successifs de la bibliothèque du Roi depuis le XVIe siècle. Vers 1520, dans les commencemens du règne de François I, on prétend que cette bibliothèque ne comptoit guère que 400 volumes avec une quarantaine de manuscrits orientaux.

A l'avénement de Louis XIV au trône, en 1643, il se trouva à peu près 5000 vol. Ce nombre augmenta assez rapidement; car vers 1661, toute la bibliothèque, sise alors rue de la Harpe, consistoit en 16,746 volumes, tant imprimés que manuscrits; en 1684, un récolement fait par Nicolas Clément présenta plus de 40,000 volumes imprimés, et de 10,500 manuscrits; en 1688 les imprimés alloient à 43,000; enfin à la mort de Louis XIV, en 1715, le nombre des volumes alloit à plus de 70,000.

En 1791, sous Louis XVI, on y comptoit pour les imprimés seulement, 152,868 volumes; savoir, 23,243 *in-fol.*, 41,373 *in*-4°, et 88,252 *in*-8° et formats au-dessous.

En 1821, sous Louis XVIII, le total alloit à 450,000 vol., non compris autant de brochures, pamphlets et pièces reliées en volumes; ces deux dernières estimations sont tirées de la préface du magnifique *Catalogue des livres imprimés sur vélin, de la bibliothèque du Roi* ( au nombre de 1467 ); chef-d'œuvre de bibliographie, du savant M. Van Praet. Ce précieux ouvrage, *Paris*, 1822, est en 5 *vol. gr. in*-8°; puis le catalogue des livres sur vélin, appartenant à d'autres bibliothèques, qui fait suite aux précédens, est de 1824, 3 *vol. gr. in*-8°.

La bibliothèque du Roi s'augmente tous les ans d'environ 4000 vol. et 3000 pièces fugitives, imprimés en France, outre environ 3000 vol. acquis dans les ventes publiques ou à l'étranger.

Digitized by Google

« sur la somme de 105,000 liv. qui estoient entre ses « mains, 2,829 liv. 4 s. »

(Art. 215.) « A luy la somme de 1200 liv. pour les je- « tons d'argent. »

(Art. 216.) « A luy la somme de 30,589 liv. 4 s. 8 d. « pour ses taxations a raison de 6 deniers pour liure pour « 200,000 l. de despence ordinaire et de 2 deniers pour « liure de toute la despence excedant lesd. 200000 liv. « suivant l'arrest du conseil du 6 feburier 1666. »

(Art. 217.) « A luy pour les espices façon de compte « et vacations du procureur, 3700 liv. »

Ici se termine le chapitre des diverses dépenses dont la somme totale est divisée en deux dans la récapitulation qui est à la fin du volume, savoir d'abord 369,572 liv. 14 s. 8 d., puis par continuation 656,008 l. 3 s. 2 d. Ces deux sommes réunies donnent celle de 1,025,580 l. 17 s. 10 d. qui est en effet inscrite à la fin du chapitre.

« Gratifications de Sa Majesté pour le faict du « commerce, 5,060 liv. »

*Nota.* Tous les articles de ce chapitre sont, à l'exception du premier, consacrés aux gratifications accordées par le Roi à ceux qui achetoient des vaisseaux pour voyages de long cours, ou pour le commerce. Le taux étoit fixé à 4 fr. par tonneau. Il n'y a que sept articles.

« Gages appoinctemens et entretenement des offi- « ciers des maisons bastimens de Sa Majesté, arts et « manufactures de France, 154,841 l. 3 s. 6 d. »

Digitized by Google

*Nota*. Nous avons remarqué dans ce chapitre les articles suivans :

( Art. 1er. ) « Au Sr Vallot premier medecin du Roy « pour l'entretenement du jardin royal des plantes du « fauxbourg St. Victor pendant la presente année, « 21,000 liv. »

( Art. 14. ) « Au Principal du college de Cambray pour « son desdommagement pendant la presente année de « tous les ouurages abattus pour la construction du col- « lege royal de France sur les fonds de celuy de Cam- « bray, 1000 liv. »

( Art. 17. ) « *Du* 10 *feburier* 1666. Pour les gages des « officiers des maisons bastimens de Sa Majesté et ap- « poinctemens des personnes rares en architecture pein- « ture sculpture, et autres arts, entretenus pour son ser- « vice pendant l'année 1665 suivant l'estat qui en a esté « expedié le 16 janvier 1666, 97551 l. 2 s. 6 d. »

« Pensions et gratifications aux gens de lettres « en 1665, 82,800 liv. »

Nous allons rapporter ce chapitre en entier, et nous répéterons les dates de la naissance et de la mort de chaque auteur, pour que l'on n'ait pas la peine de recourir au même chapitre de l'année précédente.

*Du 30 octobre.*

« Au Sr Corneille ( 1606—1684 ) en consideration des « beaux ouvrages qu'il a donnez au théâtre « et pour luy donner moyen de les continuer. 2000 l.

« Au Sr abbé Ménage ( 1613—1692 ) pour luy

« donner des marques de l'estime que Sa Ma-
« jesté faict de son merite. . . . . 2000 l.
« Au Sr abbé de Pure ( ....—1680 ) pour luy
« donner moyen de continuer son application
« aux belles lettres. . . . . 1000
« Au Sr Boyer ( 1618—1698 ) *idem*. . . . . 800
« Au Sr Quinault ( 1635—1688 ) *idem*. . . 800
« Au Sr Corneille le jeune ( 1625—1709 ) *id*. 1000
« Au Sr Ogier ( ....—m. 1670 ) en consideration
« de la profonde connoissance qu'il a de la
« theologie. . . . . 1500
« Au Sr Vattier en consideration de la par-
« faicte connoissance qu'il a des langues
« orientalles. . . . . 600
« Au Sr de Ste Marthe ( 1624—1690 ) en con-
« sideration de la profonde connoissance
« qu'il a dans l'histoire. . . . . 1200
« Au Sr abbé Cottin ( ....—1682 ) par gratiffi-
« cation et en consideration de sa condition. 1200
« Au Sr Huet ( 1630—1721 ) pour luy donner
« des marques de l'estime que Sa Majesté
« faict de son merite. . . . . 1500
« Aux Srs Vallois freres ( Henri 1603 —
« 1676 = Adrien 1607—1692 ) par gratif-
« fication et pour les ouvrages qu'ils ont com-
« posez et composent journellement. . . . 2400
« Au Sr Duperrier ( ....—1692 ) pour luy don-
« ner moyen de continuer son application
« aux belles lettres. . . . . 800
« Au Sr Maury, *idem*. . . . . 600
« Au Sr Petit ( 1616—1687 ) *id*. . . . . 800
« Au Sr Racine ( 1639—1699 ) *id*. . . . . 600

Digitized by Google

« Au Sr Lheritier (....—1680) *id.* . . . . . 1000 l.
« Au Sr de Gomberville (1600—1674) *id.* . . 1200
« Au Sr Derouual, *id.* . . . . . 1500
« Au Sr Felibien (1619—1695) *id.* . . . . . 1000
« Au Sr G. Boileau (1631—1669) *id.* . . . . . 1200
« Au Sr Leclerc (....—1691) *id.* . . . . . 600

« *Du 6 nouembre 1665.*

« Au Sr Viuiany (1622—1703) par gratifica-
« tion et pour luy donner des marques de l'es-
« time que Sa Majesté faict de son merite. . 1200
« Au Sr Fléchier (1632—1710) *id.* . . . . . 800

*Du 10e decembre.*

« Au Sr de Saint-Real (....—1692) *id.* . . . 600

*Du 10 mars 1666.*

« Au Sr Carlodaty florentin des plus fameux
« de l'Academie de la Crusca par gratiffi-
« cation. . . . . 1200
« Au Sr Reynesius (1587—1667) fameux me-
« decin et excellant en toutes sortes de scien-
« ces. . . . . 1200
« Au Sr Ferrary (1607—1682) professeur d'é-
« loquence en l'université de Padoue. . . . 1200
« Au Sr Gronouius (1611—1672) professeur
« pour les belles lettres en l'Academie de
« Leyden. . . . . 1200
« A Antoine Galland (1646—1715) Edme
« Ythier et Jacques Fleury escoliers estu-
« dians au college royal par gratiffication
« pour leur donner moyen de continuer leur

Digitized by Google

« application à l'estude des langues hébraïque
« et arabe. . . . . 300l.

## Du 4 juin.

« Au Sr Gombault ( ....—1666 ) par gratiffica-
« tion et pour luy donner moyen de conti-
« nuer son application aux belles lettres. . 1200
« Au Sr de la Chambre ( 1594—1669 ) me-
« decin ordinaire du Roy par gratiffication. 2000
« Au Sr de Saint-Réal la somme de 600 liv.
« pour auec celle de 600 liv. qu'il a cideuant
« reçue faire celle de XIIc que le Roy luy a
« ordonnée par gratiffication . . . . . 600
« Au Sr de Scudery ( 1601—1667 ) par gratif-
« fication et pour luy donner des marques
« de l'estime que Sa Majesté faict de son
« merite. . . . . 1200
« Au Sr Conrard ( 1603—1675 ) *id.* . . . . . 1500
« Au Sr Chapelain ( 1595—1674 ) *id.* . . . . . 3000
« Au Sr abbé de Bourzeis ( 1606—1672 ) *id.* 3000
« Au Sr Mezeray (1610—1683) par gratiffica-
« tion et pour les ouurages d'histoire qu'il a
« composez et compose journellement. . . 4000
« Au Sr abbé de Cassagnes ( 1633—1679 ) par
« gratiffication et pour luy donner moien de
« continuer son application aux belles
« lettres. . . . . 1500
« Au Sr Moliere ( 1620—1673 ) *id.* . . . . . 1000
« Au Sr Benserade ( 1611—1691 ) *id.* . . . . . 1500
« Au Sr Sorbiere ( 1615—1670 ) *id.* . . . . . 1000
« Au Sr Varillas ( 1624—1696 ) *id.* . . . . . 1200
« Au Sr Charpentier ( 1620—1702 ) *id.* . . . . 1500

Digitized by Google

« Au Sr Carcauy ( ....—1684) *id.* . . . . . 1500l.
« Au Sr Perrault ( 1613—1688) *id.* . . . . . 1500
« Au Sr abbé Ollier par gratiffication, *id.* . . 800
« Au Sr Godefroy ( 1615—1681 ) en considera-
« tion de la profonde connoissance qu'il a
« dans l'histoire. . . . . 3600
« Au Sr le Laboureur ( 1623—1675) par gra-
« tiffication et pour luy donner des marques
« de son merite. . . . . 1500
« Au Pere le Cointe de l'Oratoire ( 1611—
« 1681 ) par gratiffication en consideration
« de son merite et de la science qu'il a dans
« l'histoire. . . . . 1500
« Au Sr Ollier de Bessat par gratiffication et
« pour luy donner moien de continuer son
« application aux belles lettres. . . . . 600
« Au Sr Brandon, *id.* . . . . . 400
« Au Sr Heinsius hollandois ( ....—1681 ) se-
« cretaire latin des prouinces unies et leur
« résident à Stockolm par gratiffication. . 1200
« Au Sr Vossius hollandois ( 1618—1689 )
« l'un des professeurs de l'Academie de Ley-
« den, *id.* . . . . . 1200
« Au Sr Huyghens hollandois ( 1629—1695 )
« grand matematicien, par gratiffication. . 1500
« Au Sr Beklerus premier professeur de la ville
« de Strasbourg, par gratiffication. . . . . 900
« Au Sr Heuelius ( 1611—1688) grand astro-
« logue par gratiffication et pour luy don-
« ner des marques de l'estime que Sa Ma-
« jesté faict de son merite. . . . . 1200
« Au Sr Gratiany secretaire d'estat du duc de

Digitized by Google

« Modene par gratiffication. . . . . 1500 l.
« Au Sr Coringius (lisez Conring) (1606—
« 1681) allemand, *id.* . . . . . 900.

*Nota.* On a fait une découverte assez singulière en Allemagne relativement à cette gratification de 900 liv. accordée à Conring en 1665. Je vais la rapporter telle que je l'ai trouvée dans un journal intitulé : *Le Spectateur*, tom. III, pag. 89, 90 et 91. C'est M. Depping qui l'y a consignée. Si l'anecdote est vraie, il sembleroit que la gratification n'étoit pas tout-à-fait désintéressée, c'est-à-dire qu'elle n'avoit pas pour seul motif la réputation scientifique de Conring, et que Louis XIV désiroit se servir de ce savant pour disposer les esprits en Allemagne à se faire élire empereur ; projet dont l'histoire n'a point fait mention, du moins à l'époque dont il est ici question (de 1666 à 1672). Il est vrai qu'à la mort de Ferdinand III, arrivée le 2 avril 1657, en attendant que Léopold son successeur fût nommé, Louis XIV, qui cherchoit à contrarier cette élection, donna des instructions secrètes à ses ambassadeurs à la diète, pour que l'on y parlât de lui ; mais Léopold fut nommé aussitôt qu'il eut atteint ses dix-sept ans, c'est-à-dire en 1658, et dès-lors on n'entendit plus parler des vues secrètes de Louis XIV sur la couronne impériale. L'anecdote de la lettre de Con-

Digitized by Google

ring, de 1672, nous paroît donc assez singulière pour être rapportée. « Parmi les savans honorés du Roi de France, dit M. Depping, « étoit Hermann Conring, homme d'État et « écrivain célèbre, qui demeuroit en Allemagne. « Le propriétaire actuel de son château de « Grosswapstedt, auprès d'Helmstedt, y a « trouvé des papiers dont plusieurs sont relatifs « aux gratifications de la Cour de France. Ces « papiers sont déposés à la bibliothèque de Goet- « tingue où tout le monde peut les consulter. « ( V. le *Moniteur de Westphalie* 1812, « n° 59; et *Goettengische. Gelehrte Anzei-* « *gen*, n° 45. ) L'une des pièces est une lettre « originale de Colbert, du 27 août 1665; le « ministre y annonce qu'il lui a adressé une « lettre de change de 900 liv.; mais une pièce « plus curieuse, c'est le brouillon d'une lettre « du publiciste allemand à Colbert, du 2 mai « 1672. On y apprend que les troubles de la « guerre avoient retardé l'arrivée de la lettre de « change, et que Conring avoit été chargé par « la Cour de France de travailler à l'exécution « d'un projet de Louis XIV. C'étoit l'élection « du Roi en qualité d'empereur d'Allemagne. « Conring assure au ministre qu'il est prêt en sa « qualité d'homme d'État de faire tout ce qui « dépend de lui pour y préparer les esprits, et

Digitized by Google

« pour prévenir la résistance immanquable de
« la Cour de Rome. Il avertit en même temps
« le Roi de France qu'il faudra soigneusement
« éviter la faute par laquelle Ferdinand II gâta
« son entreprise, et laisser à chaque peuple son
« culte et ses privilèges. *Modo cujusvis populi*
« *sacra maneant inviolata.* Louis XIV, ajoute
« M. Depping, avoit donc le projet de se faire
« empereur d'Allemagne à l'époque où il médi-
« toit l'envahissement de la Hollande. Il est
« assez singulier que l'on n'ait d'autre preuve
« de ce projet que le brouillon d'un savant
« d'Allemagne..... » C'est aussi ce qui peut faire douter de la véracité des détails contenus dans la lettre de Conring.

On lit dans l'*Abrégé chronologique du président Hénault*, sous l'année 1658, que Louis XIV avoit été proposé pour succéder à l'empire; c'est, comme nous l'avons dit, lors de l'élection de Léopold I, fils de Ferdinand III qui venoit de mourir en 1657. Léopold, élu le 18 juillet 1658, est mort le 5 mai 1705, âgé de 65 ans. (Voyez encore l'*Abrégé de Mezerai*, Amst., 1722, t. 9, p. 150; l'auteur dit aussi un mot sur les projets de Louis XIV.) Continuons notre manuscrit.

« Au Sr Villoto medecin de Piedmont, *id.* . . . 600 l
« Au Sr Bering historiographe du Roy de Da-
« nemarck, *id.* . . . . . 1200

Digitized by Google

« Au Sr Douurier (Dauvrier) par gratiffication « en consideration de son application aux « belles lettres. . . . . 3000l

*Du 17 juillet.*

« Au Sr Lefebure (1615—1672) recteur en « grec en l'academie de Saumur par consi- « deration des ouurages qu'il a donnez au « public. . . . . 1000

Ici se termine la liste des savans auxquels Louis XIV a accordé des pensions ou gratifications pendant l'année 1663. Ce chapitre, le dernier de la dépense pour cette année, est suivi de la récapitulation générale sous le titre de :

« CALCUL ABRÉGÉ DES DESPENCES DES BASTIMENS ANNÉE « 1665.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Pour le Louure. . . . . | 1,015,667l | 8s | 2d |
| « Palais royal. . . . . | 9,923 | 4 | 9 |
| « Pompe du Pont Neuf. . . . . | 7,800 | » | » |
| « Collége royal. . . . . | 3,000 | » | » |
| « La Bastille. . . . . | 4,234 | 4 | » |
| « Versailles. . . . . | 585,656 | » | 6 |
| « Saint Germain. . . . . | 184,045 | 15 | 10 |
| « Vincennes. . . . . | 104,072 | 18 | 8 |
| « Fontainebleau. . . . . | 77,609 | 7 | 6 |
| « Blois Chambort et Amboise. . | 6,000 | » | » |
| « Diverses despences. . . . . | 1,025,580 | 17 | 10 |
| « Gratiffications pour le com- « merce. . . . . | 5,060 | » | » |

Digitized by Google

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Gages des officiers. . . . . | 154,841 | 3 | 6 |
| « Pensions des gens de lettres. . | 82,800 | » | » |
| « Somme totale. . . . . | 3,269,791 | » | 3 |

Ensuite est écrit :

« Somme totale de la despence contenue au present « registre TROIS MILLIONS DEUX CENS SOIXANTE NEUF MIL « SEPT CENS QUATRE VINGT UNZE LIURES TROIS DENIERS.

« Et la Recepte monte à trois millions deux cens « soixante dix mil sept cens trois liures dix neuf sols « huict deniers.

« Partant doibt le comptable neuf cent douze liures « XIX$^{s}$ 6$^{d}$.

« Arresté à Vincennes le 10$^{e}$ septembre 1666. »

Ainsi finissent tous les comptes portés dans notre second volume manuscrit, consacré à l'année 1665. Si nous doublons la somme totale de la dépense, qui est de 3,269,791 l. » s. 3 d., au taux du marc d'argent, à 26 l., nous trouverons que cela donnera en monnoie actuelle à 52 l. le marc, la somme de 6,539,582 l. » s. 6 d.; et cette somme, à une légère différence près, sera la même que celle qui est mentionnée pour l'année 1665, dans l'*État général des dépenses des bâtimens du Roi*, rapporté ci-dessus pag. 22; car dans cet état dressé d'après le marc d'argent à 52 l., la somme des dépenses, année 1665, est de 6,539,447 l. 18 s. 6 d. La diffé-

Digitized by Google

rence sur une somme aussi forte, est de 1341. 2 s. Elle provient sans doute de quelque erreur dans l'évaluation de la monnoie ancienne en monnoie actuelle.

Nous arrivons enfin au troisième et dernier volume manuscrit que nous possédons et qui est consacré à l'année 1666; nous allons le suivre dans ses détails comme les deux précédens.

### TROISIÈME VOLUME.

## BASTIMENS DV ROY.

### ANNÉE 1666.

Ce troisième volume est de 168 feuillets ou 336 pages non numérotées. Les quatre premiers feuillets sont blancs; le chapitre de Recette commence au cinquième et porte simplement en tête, RECEPTE. Ce chapitre renferme soixante-deux articles dont le premier est ainsi conçu :

*Du 19 janvier 1666.*

« De Ms Estienne Jehannot sieur de Bartillat la somme « de 200,000 liv. pour emploier à la continuation des « bastimens de l'esglise et monastere de l'abbaye de « Nostredame du Val de Grace, compris en ladite « somme les taxations du Sr Delaplanche tresorier en « exercice la presente année 1666. »

Parmi les soixante-un articles qui suivent, nous avons remarqué ceux-ci :

Digitized by Google

( Art 9. ) « De luy la somme de 7451 l. 9 s. pour « l'entier payement des despences qui ont este faictes « pour la nourriture du Sr Cauallier Bernin et de sa « suitte que le Roy a faict venir de Rome pour trauailler « aux desseins du Louure depuis son départ jusques à son « retour à sa maison. »

Cette somme de 7451 l. 9 s. n'est portée dans le chapitre de dépense qui suivra, qu'à 7389 l. 18 s., parce que la remise faite au receveur en est déduite. Nous avons mentionné cette somme ci-dessus dans le résumé des sommes allouées pour le cavalier Bernin. V. pag. 81.

( Art. 18. ) « De luy la somme de 1388 l. 9 s. 6 d. « pour paiement tant des relieures en maroquin du Le- « uant incarnat de 116 volumes que des frais d'embalage, « ports et raports et autres menues despences faictes « par le Sr Cramoisy. »

( Art. 26. ) « De luy la somme de 23191 l. 13 s. 4 d. « pour le paiement de la damoiselle Dufresne de la bi- « bliothèque du Sr Dufresne son mary que le Roy a « acheptée. »

( Art. 34. ) « De luy la somme de 97,001 l. 13 s. 4 d. « scauoir 96,200 l. pour le paiement des pensions et « gratifications que le Roy a ordonné a diuers gens de « lettres françois et estrangers. »

( Art. 37. ) « De luy la somme de 1089 l. pour deli- « urer a Jacques Bertrand tapissier de la ville d'Au- « busson pour son paiement d'une pièce de tapisserie « qu'il a faicte pour le Roy contenant neuf aulnes en « carré à raison de 120 l. l'aulne. »

Digitized by Google

( Art. 38. ) « Dudit Sr de Bartillat la somme de 968 l. « 7 s. 6 d. pour deliurer à Marcelin Charlier marchand « de soye pour son paiement de 17 aulnes de velours « rouge cramoisy de trois poils à raison de 24 l. l'aulne, « et 22 aulnes quartier et demy de velours aussy rouge « cramoisy à quatre poils à 25 l. l'aulne. »

( Art. 49. ) « De luy la somme de 20,166 l. 13 s. 4 d. « savoir 6000 l. au Sr Mandat directeur des creanciers de « Fouquet pour le prix des liures que le Roy a faict acheptèr « de ceux de la bibliotheque de Saint Mandé et 14000 l. « au Sr Arnoul pour les liures de l'histoire d'Italie. »

( Art. 52. ) « De luy la somme de 7260 l. pour deli- « urer scauoir au caualier Bernin la somme de 6000 l. « pour le paiement de la pension que le Roy lui a accor- « dée pendant l'année 1666 et au Sr Paulo son filz, « 1200 l. »

( Art. 53. ) « De luy pour deliurer au Sr Vander Meu- « lan ( Meulen ) peintre flamand la somme de 3000 l. « pour son paiement des gages et appoinctemens pen- « dant les six derniers mois de 1666. »

( Art. 55. ) « De luy la somme de 1008 l. 6 s. 8 d. « pour deliurer à Pierre Dippy natif d'Alep en Sirie se- « cretaire interprete en langue arabique et siriaque pour « sa pension de l'année dernière 1666. »

( Art. 56. ) « De luy la somme de 1200 l. pour deli- « vrer au Sr Petit de la Croix secretaire interprete en « langue arabique et turquesque pour ses gages de l'année « 1666. »

Après le dernier article du chapitre de recette, il est écrit :

« Total de la recepte, 2,867,741 l. 5 s. 9 d. »

Digitized by Google

Puis ensuite :

« Somme totalle de la recepte contenue en ce registre,
« DEUX MILLIONS HUICT CENS SOIXANTE SEPT MIL SEPT
« CENS QUARANTE UNE LIURES CINQ SOLS NEUF DENIERS. »

La dépense commence au feuillet suivant ; et l'on trouve en tête de la page recto : DESPENCE, et aussitôt après :

« CHASTEAU DU LOUURE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie (tous les articles de ce chapitre montent à la somme de) . . . . . | 352,185 l | 16 s | » d |
| « Charpenterie. . . . . | 57,000 | » | » |
| « Couuerture. . . . . | 27,500 | » | » |
| « Plomberie. . . . . | 62,700 | » | » |
| « Serrurerie. . . . . | 41,360 | » | » |
| « Continuation des ouvrages de « serrurerie . . . . . | 67,553 | 7 | » |
| « Peinture, sculpture, etc. . . | 114,465 | 9 | 8 |
| « Continuation du chap. desdits « ouvrages. . . . . | 12,921 | » | » |
| « Autre continuation dudit cha- « pitre. . . . . | 130,885 | » | » |
| « Menuiserie. . . . . | 36,000 | » | » |
| « Continuation dud. chapitre. . | 10,700 | » | » |
| « Vittrerie. . . . . | 89,500 | » | » |
| « Ouvrages de paué. . . . . | 12,718 | 18 | 10 |
| « Jardinages. . . . . | 8,473 | 4 | 6 |
| « Continuation dudit chapitre. . | 12,334 | 9 | 6 |
| « Parties extraordinaires. . . . | » | » | » |
| *Total des dépenses faites au Louvre en* 1666 . . . . . | 1,036,297 | 5 | 6 |

8

## « PALAIS ROYAL.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Charpenterie . . . . . | 3,200 l | » s | » d |
| « Parties extraordinaires. . . . . | 355 | » | » |
| *Total des dépenses pour le Palais Royal en* 1666 . . . . . | 3,555 | » | » |
| « Pompe du Pont-Neuf. . . . . | 4,200 l | » s | » d |
| « College royal.. . . . . | 800 | » | » |

## « VERSAILLES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie . . . . . | 117,960 | » | » |
| « Charpenterie . . . . . | 82 | » | » |
| « Couuerture.. . . . . | 1,500 | » | » |
| « Plomberie. . . . . | 64,462 | » | » |
| « Menuiserie . . . . . | 3,514 | » | » |
| « Peinture, sculpture, etc. . . . . | 32,915 | 11 | » |
| « Serrurerie . . . . . | 11,500 | » | » |
| « Vittrerie . . . . . | 1,900 | » | » |
| « Jardinages . . . . . | 30,426 | 16 | 8 |
| « Paué . . . . . | 22,600 | » | » |
| « Parties extraordinaires . . . . . | 4,598 | 2 | 6 |
| *Total des dépenses faites au château de Versailles, en* 1666 . | 291,458 | 10 | 2 |

## « SAINT GERMAIN.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie. . . . . | 5,516 l | » s | » d |
| « Charpenterie . . . . . | 1,900 | » | » |
| « Menuiserie . . . . . | 8,336 | » | » |
| « Peinture, sculpture, etc. . . . . | 7,250 | » | » |
| « Jardinages. . . . . | 1,536 | 16 | 5 |
| « Serrurerie. . . . . | 4,743 | 12 | 6 |

Digitized by Google

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Vittrerie. . . . . | 1,800 l | » s | » d |
| « Parties extraordinaires. . . . . | 23,641 | 7 | 2 |
| *Total des dépenses faites à Saint Germain en* 1666. . . . . | 54,723 | 16 | 1 |
| « Ouurages du haras de Saint-« Léger . . . . . | 5,500 l | » s | » d |

« VINCENNES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie. . . . . | 26,100 | » | » |
| « Charpenterie. . . . . | 3,132 | » | » |
| « Couuertures et plomberie. . . . | 3,594 | 4 | » |
| « Menuiserie. . . . . | 6,405 | 10 | » |
| « Peinture, sculpture. . . . . | 11,358 | » | » |
| « Serrurerie. . . . . | 7,600 | » | » |
| « Vittrerie. . . . . | 2,604 | 5 | » |
| « Paué . . . . . | 5,300 | » | » |
| « Jardinages. . . . . | 35,274 | » | » |
| « Continuation dud. chapitre. . . . | 4,695 | 16 | » |
| « Parties extraordinaires. . . . . | 300 | » | » |
| *Total des dépenses faites à Vincennes en* 1666 . . . . . | 106,363 | 15 | » |

« FONTAINEBLEAU.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Maçonnerie. . . . . | 12,797 l | » s | » d |
| « Charpenterie . . . . . | 2,412 | » | » |
| « Serrurerie. . . . . | 1,600 | » | » |
| « Menuiserie. . . . . | 3,553 | 6 | 8 |
| « Couuerture. . . . . | 2,000 | » | » |
| « Peinture, sculpture. . . . . | 2,480 | » | » |

Digitized by Google

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Vittrerie. . . . . | 1,304 l | 10 s | » d |
| « Jardinages. . . . . | 4,191 | 6 | 8 |
| « Parties extraordinaires. . . . . | 6,521 | 3 | 9 |
| *Total des dépenses faites à Fontainebleau en* 1666. . . . . | 37,459 | 7 | 1 |
| « Blois, Chambor et Amboise . | 8,021 l | 19 s | » d |
| « Diuerses despences. . . . . | 476,196 | 1 | 6 |

*Nota.* Nous citerons quelques articles de ce chapitre qui en contient cent soixante-cinq.

( Art. 4. ) « *Du* 28 *may* 1666. A Jacques Esbaupin « pour le parfaict paiement des despences qui ont été « faictes pour la nourriture du caualier Bernin et sa « suite depuis son despart jusques en son retour en sa « maison, 7,389 l. 18 s. » ( Nous avons mentionné cette somme dans l'état général des dépenses faites pour le cavalier Bernin. V. pag. 81. )

( Art. 11. ) « A Guillaume Cassegrain sculpteur pour « auoir fait le mousle du buste du Roy faict par le caua- « lier Bernin, 120 liv. »

( Art. 18. ) « Au Sr de Pont-Saint-Pierre banquier a « Lion a compte de l'establissement de l'Academie de « peinture, sculpture et architecture en la ville de « Rome, 10,000 liv. »

( Art. 32. ) « Au Sr Clerambault pour le paiement des « menues despences de l'Academie royalle des sciences, « 2500 liv. »

( Art. 33. ) « A la damoiselle Dufresne pour son par- « faict paiement des liures qu'elle a vendus au Roy, « 23,000 liv. » (Voyez la note sur M. Dufresne, pag. 97.)

Digitized by Google

( Art. 34. ) « A Sebastien Cramoisy imprimeur pour « auoir relié 116 volumes en maroquin, 1377 liv. »

( Art. 44. ) « Au Sr Mignart peintre pour son paie- « ment d'un portrait du Roy, 300 liv. »

( Art. 57. ) « Au Sr Clerambault pour l'establisse- « ment de la bibliotheque du Roy et de la nouuelle « academie, 2000 liv. »

( Art. 75. ) « Au Sr Marcelin Charlier pour son paie- « ment de 17 aunes de velours rouge cramoisy a 24 « liures l'aune et 22 aunes quartier et demy de velours « à 25 l. l'aune, 960 l. 7 s. 6 d. »

( Art. 77. ) « Aux Srs Mandat et Arnoul la somme de « 20,000 l., sçauoir 6000 l. au Sr Mandat directeur « des créanciers du Sr Fouquet pour le prix des liures « que le Roy a faict achepter de la bibliothèque de St « Mandé (1), et 14000 l. aud. Sr Arnoul pour les liures

---

(1) Dans le *Mémoire historique sur la bibliothèque du Roi*, ( rédigé par Jourdan ), en tête du catalogue de cette bibliothèque, en 10 *vol. in-fol.*, il est fait mention de la bibliothèque de Fouquet, et de son acquisition en partie pour le compte du Roi. « M. Fouquet, y est-il dit, pag. xxx, avoit dans sa maison de Saint-Mandé, une superbe bibliothèque composée de près de 30,000 volumes, parmi lesquels étoit un recueil de livres imprimés et manuscrits concernant l'histoire d'Italie, qui avoit été acheté de Raphaël Trichet sieur Dufresne, dont nous avons parlé. ( voyez la note ci-dessus, pag. 97. ) Après la disgrace de Fouquet, ses créanciers firent saisir tous ses effets ; la bibliothèque de Saint-Mandé eut le même sort ; elle ne fut pourtant mise en vente qu'en 1667. M. de Carcavi fut chargé de dresser des mémoires que nous avons encore, des livres qui pouvoient convenir au Roi, et on en acheta, outre le recueil de l'histoire d'Italie ( mentionné dans l'article ci-dessus au prix de 14,000 fr. ), un peu plus de 1300 autres volumes ; savoir, 729 *in-fol.*, et 588 *in-4°*,

Digitized by Google

« de l'histoire d'Italie que Sa Majesté a pareillement faict « achepter, cy 20,000 l. »

( Art. 81. ) « A Clerambault pour employer aux des- « pences à faire à l'academie des sciences et à la bi- « bliotheque, 2000 l. »

( Art. 85. ) « A Bailly peintre a compte des deuises « en mignature qu'il faict pour le Roy, 300 l. »

( Art. 90. ) « A Nicolas Clerambault pour menues « despences qui sont à faire à la chambre du Roy, « 3000 l. »

( Art. 92. ) « Au Sr Grangé pour auoir gardé le scellé « apposé sur le cabinet des médailles du Roy, 300 l. »

( Art. 94. ) « A Gontier peintre a compte des ouurages « de peinture qu'il faict au logis de Madlle de la Val- « liere, 800 l. »

( Art. 114. ) « A Darier pour la nourriture des cignes « et des carpes qui sont dans l'estang de Fontainebleau « pendant les six derniers mois, 360 l. 8 s. 6 d. »

( Art. 130. ) « Au Sr Le Cointe pour son paiement de « plusieurs medaillers d'argent qu'il a vendus au Roy, « 369 l. »

---

la plupart marqués aux armes de Fouquet ( l'écureuil avec la devise mal-adroite *quò non ascendam* ), et à son chiffre figuré par ces deux lettres grecques entrelacées ΦΦ. » ( Delaplace, dans ses *Pièces intéressantes*, tom. I, pag. 255, parle différemment des armes de Fouquet. Il dit que Colbert et Letellier lui en vouloient de ce qu'il s'étoit fait représenter avec un écureuil entre huit lézards et un serpent, et pour devise : *Quò me vertam, nescio*, faisant allusion aux armes de chacun d'eux ).

Nous observerons que les livres de Fouquet, choisis pour la bibliothèque du Roi, y furent transportés dès 1665 ou au commencement de 1666, et que la vente du reste de ces livres n'eut lieu qu'en 1667.

Digitized by Google

( Art. 148. ) « Au Sr Rochon pour le paiement de « l'apprentissage de cinq apprentifs peintres pendant « l'année 1666, 406 l. 6 d. »

( Art. 165. ) « Au Sr Delaplanche tresorier en exer- « cice la presente année la somme de 31,562 l. sçauoir « 1200 l. pour les jettons d'argent, 3760 l. pour les es- « pices des maistres des comptes, et 26,601 l. pour ses « taxations de la presente année, cy 31,562 l. »

Cet article est le dernier du chapitre des diverses dépenses.

« Ouurages d'argenterie, 180,660 l.

« Gages, appoinctemens et entretenement des offi- « ciers des bastimens de Sa Majesté, 219,572 l.

Nous avons remarqué dans ce chapitre les articles suivans, pris parmi les soixante-dix-neuf qui le composent :

( Art. 1er. ) « Au Sr Charles le Brun premier peintre « du Roy pour ses appoinctemens en lad. qualité des « trois premiers mois de la presente année 1666, 2200 l. » ( ce qui fait pour l'année 8800 l. d'appointemens qui ont été payés par quartiers. )

( Art. 9. ) « Au Sr Vander Meulan ( Meulen ) pour les « six premiers mois de ses appoinctemens 1666, a cause « du trauail qu'il faict aux Gobelins, 3000 l. » ( ce qui « fait 6000 par an. )

( Art. 11. ) « Au Sr Huggens ( Huyghens ), a compte « des appoinctemens qu'il plait au Roy lui accorder, « 2000 l. »

( Art. 20. ) « Au même 1500 l. sçauoir 1000 l. « pour son voyage de La Haye à Paris et 500 l. pour

Digitized by Google

« avec 2000 l. qui luy a été cideuant payé parfaire ce qui « luy a esté ordonné pour ses appoinctemens depuis le 1er « may jusqu'au 1er septembre, 1500 l. »

(Art. 21.) « A luy pour le dernier quartier de ses « appoinctemens de la presente année, 1500 l. »

(Art. 30.) « Au Sr Vallot premier medecin du Roy « pour le payement des gages des officiers et entretene- « ment du jardin des plantes du fauxbourg S. Victor, « 21,000 l. »

(Art. 39.) « Pour l'entretenement de l'accademie « royalle de peinture, sculpture et architecture establie « par Sa Majesté a Paris, pendant l'année 1666, « 4000 l. »

(Art. 55.) « Au Sr Dippy interprete du Roy en lan- « gue arabique et siriaque pour ses appoinctemens 1666, « 1000 l. »

« Au Sr Delacroix interprete du Roy en langue tur- « que pour ses appoinctemens 1666, 1200 l. »

(Art. 77.) « Au Sr Lenostre controleur général des « bastimens en consideration du trauail extraordinaire « qu'il a faict pendant les deux années dernières, « 4000 l. »

(Art. 78.) « Aux Srs Bernin la somme de 7200 l. « scauoir au Sr caualier Bernin, 6000 l. et au Sr Paulo « Bernin, 1200 l. pour leur pension 1666; cy 7200 l. »

« PENTIONS (*sic*) ET GRATIFFICATIONS ACCORDÉES AUX « GENS DE LETTRES (1), 95000 l. »

*Nota*. Nous allons, comme dans les deux

(1) Nous avons déjà eu occasion de relever l'humeur chagrine de Duclos, à l'égard des dépenses qu'a faites Louis XIV à Versailles; nous trouvons un nouvel exemple de cette même humeur dans une note sur les pensions accordées aux gens de lettres, que

Digitized by Google

années précédentes, rapporter ce chapitre en entier.

« *Du 7 decembre 1666.*

« A diuers particulliers qui excellent en toutes sortes « de sciences desquels Sa Majesté a voullu recompenser « la vertu :

| | |
|---|---|
| « Au Sr de La Chambre (1594—1669). . . . | 2000 l |
| « Au Sr Conrard (1603—1675). . . . . | 1500 |
| « Au Sr Chapelain (1595—1674). . . . . | 3000 |
| « Au Sr abbé de Bourzeis (1606—1672). . . | 3000 |
| « Au Sr abbé Cassagnes (1633—1679). . . . | 1500 |
| « Au Sr Ménage (1613—1692). . . . . | 2000 |
| « Au Sr Moliere (1620—1673). . . . . | 1000 |

cet auteur a insérée vers la fin de ses *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV*, déjà cités. « Quelques écrivains, dit-il, ne se prostituent que trop à ceux dont ils espèrent ou qu'ils craignent. « Le plus médiocre des princes, avec huit ou dix pensions répandues sur des écrivains de différentes nations, seroit sûr de se « faire célébrer comme un grand homme. Ces trompettes de la « renommée ne sont pas chères. J'ai eu la curiosité de relever, « dans les manuscrits de Colbert, l'état des pensions que « Louis XIV donna aux gens de lettres français et étrangers. « Le total ne monte qu'à soixante-six mille livres, savoir cinquante-deux mille trois cents livres aux Français, et quatorze « mille livres aux étrangers ; tous ceux qui en furent gratifiés « reconnurent sans difficulté ce prince pour Louis le Grand. » Nous ignorons sur quels manuscrits Duclos a relevé l'état de pensions dont il porte le total à 66,000 liv. ; mais ce qu'il y a de très certain, c'est que dans dix-sept listes de gratifications que nous avons sous les yeux (de 1663 à 1679), il n'en est aucune dont le total soit précisément de 66,000 liv. ; et il n'y a que quatre années où le total soit inférieur à cette somme, et d'autres vont à plus de 111,000 liv., à 107,000 liv., à 100,000 liv., etc. D'ailleurs, quel que soit ce taux, étoit-ce à un Français, et sur-

Digitized by Google

« Au Sr Sorbiere ( 1615—1670 ). . . . . 1000 l.
« Au Sr Benserade ( 1611—1691 ). . . . . 1500
« Au Sr Vattier. . . . . 600
« Au Sr Godeffroy ( 1615—1681 ). . . . . 3600
« Au Sr le Laboureur ( 1623—1675 ) . . . . 1500
« Aux Srs Vallois ( Henri 1603 — 1676 =
« Adrien 1607—1692 ) chacun 1200 l. . . 2400
« Au Pere le Cointe ( 1611—1681 ). . . . . 1500
« Au Sr Huet de Caen ( 1630—1721 ). . . . 1500
« Au Sr Charpentier ( 1620—1702 ). . . . . 1500
« Au Sr Carcauy ( ....—1684 ). . . . . 1500
« Au Sr Perrault ( 1613—1688 ) . . . . . 1500
« Au Sr Lhéritier ( ....—1680 ). . . . . 1000
« Au Sr Felibien ( 1619—1695 ). . . . . 1000
« Au Sr Corneille ( 1606—1684). . . . . 2000

---

tout à Duclos, nommé historiographe de France par Louis XV, à chercher à dénigrer Louis XIV sous ce rapport, et à dire avec un sarcasme amer : « Tous ceux qui en furent gratifiés recon-« nurent sans difficulté ce prince pour Louis le Grand ! » Duclos savoit très bien que ce glorieux surnom fut donné au Roi en 1680 par la France entière, et de l'aveu même des étrangers, comme le dit le président Hénault ; que l'on jette un coup-d'œil sur tout ce que Louis XIV avoit déjà fait à cette époque pour l'ordre dans les finances, pour l'administration du Royaume, pour le commerce et les manufactures, pour l'ordre judiciaire, pour les sciences et les arts, pour l'embellissement de la Capitale et des environs, enfin pour la gloire militaire, et l'on sera bien convaincu qu'il avoit entièrement régénéré la France, qu'il avoit agrandi son territoire, qu'il la gouvernoit en Roi digne de l'amour et de l'admiration de ses sujets, et que si le surnom de Grand a jamais été donné à un Souverain qui s'est illustré dans la paix et dans la guerre, il n'est aucun prince qui l'ait mérité à plus juste titre que Louis XIV. Duclos n'ignoroit point tout cela.

Digitized by Google

« A diuers particuliers estrangers qui excellent en
« toutes sortes de sciences desquels Sa Majesté a voulu
« recompenser le merite :

« Au Sr Heinsius ( ....—1681 ) holandois se-
« cretaire latin des Prouinces Unies et leur
« résident à Stokholm qui possede et escript
« admirablement la langue latine . . . . . 1200 l

why?

« Au Sr Vossius ( 1618—1689 ) holandois fort
« estimé dans la langue grecque. . . . . 1200

« Au Sr Beclerus ( Boecler, 1611 — 1692 )
« premier professeur d'histoire à Strasbourg,
« et fort versé dans les humanitez. . . . . 900

« Au Sr Heuelius ( 1611—1688 ) grand astro-
« logue qui faict sa residence à Dantzic. . . 1200

« Au Sr Gratiany poete italien. . . . . 1500

« Au Sr Conringius ( 1606—1681 ). . . . . 900

« Au Sr Villoto medecin de Piedmont demeu-
« rant à Montreal. . . . . 600

« Au Sr Wagenseil ( 1633—1705 ) ( son nom
est écrit dans le MSS d'une manière aussi il-
lisible que dans la liste de 1664 ). . . . . 1500

« Au Sr Viuiany ( 1622—1703 ). . . . . 1200

« Au Sr Beringy. . . . . 1200

« Au Sr Gronouius ( 1611—1672 ) professeur
« pour les belles lettres en l'academie de
« Leyden. . . . . 1200

« Au Sr Carlodaty florentin des plus fameux de
« l'academie de la Crusca. . . . . 1200

« Au Sr Ferrary ( 1607—1682 ) professeur d'é-
« loquence en l'université de Padoue. . . . 1200

« Au Sr Reinesius ( 1587—1667 ) fameux me-

Digitized by Google

« decin et excellant en toutes sortes de
« sciences. . . . . 1200

*Du 9 may 1667.*

« Au Sr de Saint-Real ( ....—1692 ) en consi-
« deration de la reueüe qu'il faict de plu-
« sieurs manuscrits pour la bibliotheque
« royalle. . . . . 1200
« Au Sr Brandon, par gratiffication. . . . . 400
« Au Sr Mezeray ( 1610—1683 ) en conside-
« ration de la profonde connoissance qu'il a
« dans l'histoire. . . . . 4000

*Nota.* On regarde Mezeray comme un historien indépendant, d'un caractère républicain, soutenant avec fermeté les traits hardis qui se rencontrent dans son histoire, et résistant à tout ce qu'on pouvoit lui dire pour corriger ce qu'il y avoit de trop fort. Cependant lorsque l'esprit d'indépendance et de critique qui domine dans quelques passages de son *Abrégé chronologique*, Paris, 1668, 3 *vol. in*-4°, l'eut fait menacer de perdre la pension de 4000 liv. dont il est ici question, il changea bien de ton et s'humilia singulièrement devant Colbert, pour tâcher de la conserver. Les deux lettres suivantes qu'il écrivit au ministre nous ont paru assez curieuses; elles sont copiées sur l'autographe.

« Monseigneur,

« Oserayie vous reiterer par cete seconde lettre les

Digitized by Google

mesmes prieres que jay desia pris la hardyesse de vous faire par ma premiere, dont voicy les mesmes termes. Ce que m'a dit Mr Perrault de vostre part a esté un terrible coup de foudre quy m'a rendu tout-à-fait jmmobile et qui m'a osté tout sentiment hors mis celuy d'une extresme douleur de vous auoir desplû. Ma seule espérance est, Monseigneur, que Dieu vous ayant rendu vostre santé, vous ne me defendrez pas aujourd'hui de prendre part à la reiouissance publique ; et que pendant cete satisfaction uniuerselle des gents de bien, vous ne voudrez pas que je sois le seul quy demeure dans une tristesse mortelle. Permettez moy donc, s'il vous plaist, Monseigneur, dans cete heureuse conjoncture, d'jmplorer le secours de vostre genereuse bonté ; je la supplie tres humblement d'jnterceder pour moy aupres de vous, et de m'obtenir ma grace, que je vous demande avec une entiere soumission et un tres profond respect. Je ne pretends point, Monseigneur, justifier mes manquements autrement qu'en les reparant et en justifiant la rectitude de mes intentions par une prompte et sincere obeissance. Ce quy me sera d'autant plus facile, qu'une seconde édition de mon ouurage, estant augmentée de plus de trois cents articles, et d'un très grand nombre de choses aussi utiles que rares et curieuses, effacera et aneantira bientost la premiere, car, comme le scavent tous ceux qui entendent le commerce des livres, c'est une experience jnfaillible que les impressions postérieures, quand elles se font du viuant des auteurs et qu'elles sont plus amples et plus correctes, font périr tout à fait les précédentes, en sorte qu'on n'en tient plus compte, et que mesme on n'en voit plus du tout. C'est dans cette disposition, Monseigneur, que j'ay prié M. Perrault de vous assürer que je

Digitized by Google

suis prest à passer l'esponge sur tous les endroits que vous jugerez dignes de censure dans mon livre ; et de vous protester en mesme temps, que je veux employer tous mes efforts et si peu de talent que Dieu m'a donné pour faire connoistre a toute la terre que vous n'auez jamais fait de creature quy soit à vous par un attachement plus veritable, ny quy puisse auoir plus de passion et plus de zèle pour tout ce quy vous touche qu'en aura jusqu'au dernier soupir de sa vie,

Monseigneur,

Votre tres humble et tres obeissant
et tres acquis serviteur
MEZERAY. »

Ce dernier de janvier 1669.

Il paroît que cette courbette, un peu forte pour un homme du caractère de Mezeray, produisit quelque effet sur Colbert ; car la pension fut conservée encore quelque temps, mais réduite à moitié ; c'est à ce sujet que Mezeray écrivit cette seconde lettre :

« Monseigneur,

« Je vous rends tres humbles graces de l'ordonnance de deux mille livres qu'il vous a plu m'envoyer. Je l'ay receue avec le mesme respect et avec la mesme reconnoissance que si elle eust esté entiere et telle que feu Monseig^r le Cardinal (*Mazarin*) me l'auoit obtenue du Roy, et que vous mesme, Monseigneur, auiez eu la bonté de me faire continuer durant plusieurs annees. Mais Je vous aduoüeray franchement, Monseigneur, que J'ay suiet de craindre qu'on ne m'ayt encore jmputé quelque nouuelle faute, et que ce retranchement n'en soit

Digitized by Google

une punition. Si Jen pouuois auoir connoissance, je me metrois en deuoir ou de m'en Justifier ou de la reparer selon vos ordres. Je m'examine pour cet effet a la derniere rigueur Je cherche jusqu'au fonds de mon ame, Et ma conscience ne me reproche rien. Je trauaille, Monseigneur, selon vos intentions et selon les regles que vous m'auez prescrites. Je porte mes feuilles à M. Perrault, J'advance le trauail autant qu'il est possible; Ainsy, Monseigneur, Je ne puis trouuer dautre cause de ma diminution que mon peu de merite : mais la generosite du plus grand des Rois, et la faueur de vostre protection, peuuent bien encore suppleer à ce defaut comme elles y ont supplee jusqu'a l'annee presente (1672). Cest auec cete esperance, Monseigneur, que ie prens la hardiesse d'auoir recours a vostre bonté, toujours si fauorable aux gents de lettres, et aux creatures de feu Monseigr le Cardinal dont la memoire vous est si chere. Ne retranchez pas, sil vous plaist, une partie de vos graces a une personne qui perdroit plustost la vie, que de rien diminuer du zele quil a pour vostre seruice et de l'attachement inuiolable, auec lequel il fait gloire d'estre

Monseigneur

De V. G.
Le tres humble, tres obeissant,
et tres obligé serviteur,
MEZERAY historiographe. »

De Paris ce 16 mars 1672.

Malgré cette lettre, Colbert, mécontent des corrections incomplètes et faites de mauvaise grâce à la seconde édition de l'*Abrégé chronologique*, qui parut en 1672, ne tarda pas à supprimer entièrement la pension. Alors Mezeray

Digitized by Google

se déchaîna de la manière la plus violente contre le ministre qu'il venoit de flagorner. Ce littérateur étoit très avide d'argent. Il gagna beaucoup avec des libelles qu'il fit du temps de la Fronde. Le cardinal de Richelieu lui envoya en 1640 cinq cents écus dans une bourse ornée de ses armes ; il eut une pension du chancelier Seguier ; une de Chanut, comte de Lagardie, ambassadeur en Suède ; le duc de Brunswick lui envoya mille patagons ( environ 2400 fr. ) ; il reçut, en 1650, quatre mille florins de la reine de Pologne, et trois mille de la reine Christine de Suède ; le cardinal Mazarin le combla de biens ; pendant long-temps ( depuis 1663 et même avant, jusqu'en 1671 ), il toucha sa pension de 4000 fr. ; et sa grande histoire de France, ainsi que l'abrégé, lui rapportèrent beaucoup. Enfin il laissa une fortune considérable à sa mort arrivée le 10 juillet 1683, et il fit son légataire universel un nommé Lefaucheur, cabaretier de la Chapelle ( petit village sur le chemin de Saint-Denis ). Il s'étoit passionné, malgré toutes les représentations de ses amis, pour cet homme dont la franchise lui plaisoit.

Continuons notre liste des pensions.

« Au Sr Scudery ( 1601—1667 ) par gratifica-
« tion. . . . . 1500
« Au Sr de Beaulieu ( 1614—1675 ). . . . . 1000

Digitized by Google

« Au Sr Niquet, par gratiffication en consi-
« deration de son application aux mathema-
« tiques. . . . . 800
« Au Sr de Roberual (1601—1675) professeur
« royal de mathèmatiques par gratiffication. 1500
« Au Sr Auzout (....—1691) *idem*. . . . . 1500
« Au Sr Frenicle (....—1675) *idem* par gra-
« tiffication. . . . . 1200
« Au Sr Buot *idem*. . . . . 1200
« Aux Srs Richer et Laury qui aydent a faire
« les obseruations et qui solicitent les ou-
« uriers pour la confection des instrumens
« mathematiques, a chacun 800 l. . . . . 1600
« Au Sr Duclos par gratiffication. . . . . 2000
« Au Sr Perault (je présumeque c'est Charles
« Perrault, né en 1633, m. en 1703) par
« gratiffication. . . . . 1500
« Au Sr Gayant chirurgien, *id*. . . . . 1200
« Au Sr Marchand, *id*. par gratiffication. . . 1200
« Au Sr Bourdelin tant pour luy que pour le
« garçon qui trauaille sous luy dans le labo-
« ratoire. . . . . 1500
« Au Sr Leclerc (....—1691) par gratiffication
« et pour luy donner moyen de continuer
« son application aux belles lettres. . . . . 600
« Au Sr abbé de Pure (....—1680) *id*. . . . 1000
« Au Sr Boyer (1618—1698) *id*. . . . . 800
« Au Sr Quinault (1635—1688) *id*. . . . . 800
« Au Sr Corneille le je. (1625—1709) *id*. . . 1000
« Au Sr Ogier (....—1670) par gratiffication. 1500
« Au Sr Varillas (1624—1693) *id*. . . . . 1200
« Au Sr de Sainte-Marthe (1624—1690) *id*. 1200



Digitized by Google

« Au Sr Duperrier ( ....—1692 ) par gratifi-
« cation. . . . . 800
« Au Sr Cottin (....—1682) *id.* . . . . . 1200
« Au Sr Maury, *id.* . . . . . 600
« Au Sr Racine (1639—1699) *id.* . . . . 800
« Au Sr Petit ( 1616—1687 ) *id.* . . . . . 800
« Au Sr Picard ( ....—1683 ) *id.* . . . . . 1200
« Au Sr de Gomberville ( 1600—1674 ) *id.* . 1200
« Au Sr Derounal, *id.* . . . . . 1500
« Au Sr Boisleau ( Boileau 1631—1669 ). . . 1200

*Nota*. Il n'est point ici question de Boileau-Despréaux, mais bien de Gilles Boileau, son frère aîné, qui avoit cinq ans de plus que lui et qui est mort en 1669. Ce Gilles Boileau étoit payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, ainsi qu'il est qualifié dans la liste des gratifications accordées aux gens de lettres, imprimée dans les MÉLANGES *des Bibliophiles français*, (année 1826), *pag.* 13 et *pag.* 20, où son nom est écrit BOILLEAU, avec ces mots, *en considération de son erudition*. Ce Gilles Boileau fut reçu de l'Académie française, en 1659, à la place de Colletet, mais non pas sans difficulté. Il avoit contre lui Pelisson, Mlle de Scudéry et Ménage. Chapelain, à qui il avoit fait la cour, le protégeoit; et c'est de lui que ledit Chapelain parle dans sa liste des Savans de 1662, que nous avons rapportée ci-devant *pag.* 43; nous nous sommes trompé en le confondant avec Boileau

Digitized by Google

(Despréaux). Gilles avoit alors trente-un ans, et non pas vingt-six. Cet âge-ci étoit celui de Despréaux. (Voyez la dernière ligne de la *pag.* 43.) Les deux frères ont été brouillés aussitôt que le cadet s'est avisé de faire des vers; et celui-ci ne pardonnoit pas à Gilles de s'être abaissé à courtiser Chapelain. L'aîné, enclin à la satire comme Nicolas, et versé aussi dans la langue grecque, a laissé des poésies et des traductions qui annoncent plus d'érudition que de goût. Gilles Boileau a eu, en 1665 et 1666, une gratification de 1200 liv.

Quant à Despréaux, on ne le voit porté sur aucune liste de gratifications et de pensions avant 1674. C'est alors qu'il y figure pour une pension de 2000 fr., et voici comment la chose s'est passée. Jusques à cette année, Despréaux, quoique déjà très connu par ses satires, n'avoit point encore paru à la Cour. Louis XIV, qui avoit déjà lu plusieurs de ses poésies et qui les estimoit, sur-tout celles où il étoit si délicatement loué, voulut voir l'auteur : le duc de Vivonne le lui présenta. Despréaux récita au monarque une partie du Lutrin et d'autres pièces encore inédites : « Quel est, lui demanda Louis XIV, l'en-« droit de vos poésies que vous estimez le plus? » Le poëte ayant inutilement prié S. M. de le dispenser de porter un pareil jugement, lui dit que

Digitized by Google

le morceau qui lui paroissoit le moins foible, étoit la fin de l'*Épître au Roi*, et il lui récita quarante vers qu'il venoit d'ajouter à cette Épître : « Ah ! traître, s'écria le duc de Vivonne, « vous ne m'aviez pas dit cela. » Le Roi fut transporté, son émotion parut dans ses yeux et sur son visage : « Voilà qui est très beau, dit-il, « cela est admirable ; je vous louerois davan- « tage, si vous ne m'aviez pas tant loué. Le pu- « blic donnera à vos ouvrages les éloges qu'ils « méritent ; mais ce n'est pas assez pour moi de « vous louer, je vous donne une pension de « deux mille livres ; j'ordonnerai à Colbert de « vous la payer d'avance, et je vous accorde le « privilège pour l'impression de tous vos ou- « vrages. » Le poëte revint de la Cour comblé d'honneurs et de biens.

Lorsqu'il alla de suite (en 1674) toucher sa pension au trésor royal, il remit son ordonnance à un commis, qui, y lisant ces mots : *La pension que nous avons accordée à Despréaux, à cause de la satisfaction que ses ouvrages nous ont donnée*, lui demanda : « De quelle « espèce sont vos ouvrages ? — De maçonne- « rie, répondit le poëte. — Bien, bien, vous « êtes architecte, on va vous payer. »

Cette anecdote et l'orthographe de la plupart des noms propres dans les listes ci-dessus, prou-

Digitized by Google

vent que les commis du trésor n'étoient pas très au courant de la littérature du temps. Cependant on en cite un qui étoit un peu plus malin que ses confrères; chargé de payer à Racine, à Despréaux et à Valincourt la pension de 3000 l. qu'ils eurent dans la suite pour écrire l'histoire du Roi, il dit : « Nous n'avons encore vu de « ces Messieurs que leur signature. » En effet, cette histoire n'a pas plus paru que, dans le siècle suivant, le *Dictionnaire du Commerce* de l'abbé Morellet qui a touché pendant dix à douze ans une pension de 12000 fr. pour s'en occuper, et l'ouvrage est encore à faire. Continuons notre manuscrit.

« Au Sr Fléchier (1632—1710) par gratifon. 800
« Au Sr Baluze (1630—1718) *id.* . . . . . 1200

Telle est la liste des savans et gens de lettres auxquels Louis XIV a accordé des pensions et gratifications pendant l'année 1666 (1).

L'impression du présent ouvrage étoit déjà très avancée, quand nous avons obtenu de l'extrême obligeance de M. Guillaume, notre ami

(1) Nous croyons pouvoir ajouter ici que l'Académie royale des sciences a été établie à Paris cette année par Louis XIV pour perfectionner la géométrie, l'astronomie, la physique, la mécanique, l'anatomie et la chimie. Les membres s'assembloient d'abord dans la Bibliothèque du Roi, ensuite ils eurent un logement au Louvre. On frappa une médaille à ce sujet, ayant d'un côté le portrait du Roi, et de l'autre représentant Minerve assise,

Digitized by Google

et notre collègue aux Académies de Besançon et de Dijon et membre de la Société des Bibliophiles français, la communication du précieux volume de *Mélanges* que cette Société vient de publier pour 1826 (1), et dans lequel se trouve

---

et autour d'elle une sphère, un squelette, un alambic. Les mots de la légende sont : Naturæ investigandæ et perficiendis artibus ; et ceux de l'exergue : Regia scientiarum Academia instituta. M. DC. LXVI. (*Académie royale des Sciences destinée à rechercher les secrets de la nature et à perfectionner les arts.* 1666.) Cette Académie a été renouvelée et affermie en 1669.

(1) Ce beau volume, qui est le quatrième de la collection, n'a été tiré, comme les précédens, qu'à trente exemplaires. Il porte au faux titre : Société des Bibliophiles, et au grand titre : Mélanges *publiés par la Société des Bibliophiles français.* A Paris, de l'imprimerie de Firmin Didot, imprimeur du Roi et de l'Institut, rue Jacob, n° 24. 1826. *Gr. in-8° sur pap. vélin fort.* La vignette qui décore ce titre, est le portrait d'Auguste de Thou, avec cette devise : *Litteris patriæque carus.* Les pièces contenues dans ce volume, sont :

1° Statuts de la Société, avec la liste des membres, 1-11 pag.

2° Chansons des rues (par Piron) sur le retour du Roi Louis XV (en 1744), 1 36 pag. (L'avis préliminaire est signé S. Berard.)

3° Lettres de Piron à diverses personnes, 37-198 pag.

4° Lettres de M. R.... à M. M.., contenant ce qui s'est passé d'intéressant à la Cour depuis la maladie et la mort de Louis XV jusqu'au rétablissement du parlement de Paris, 1-136 pag. (La notice préliminaire est signée Malartic.)

5° Gratifications faites par Louis XIV aux savans et hommes de lettres depuis 1664 jusqu'en 1679, 1-103 pag. (Le manuscrit appartient à M. Berard.)

6° Lettre de M. l'abbé Foucher à Dom..... Bénédictin de l'abbaye de Saint-Remy de Reims (du 10 mai 1771), 1-14 pag. (Point de notice préliminaire, mais les notes sont signées Labouderie.)

Digitized by Google

une pièce curieuse intitulée : GRATIFICATIONS *faites par Louis XIV aux savans et hommes de lettres, depuis* 1664 *jusqu'en* 1679. Cette pièce, dont le manuscrit authentique appartient à Mr. S. Berard, est en 103 pages.

---

7° Lettre du président Hénault (du 1er octobre 1751), 1-11 pag. (La notice est signée H. DE LA PORTE.)

8° Lettre du chancelier D'AGUESSEAU à M. de Caylus, évêque d'Auxerre (du 22 janvier 1750), 1-6 pag. (La notice est signée J. LABOUDERIE. Cette lettre est relative à un mandement de M. l'évêque d'Auxerre contre les Jésuites, qui a été saisi par ordre de M. Boyer, évêque de Mirepoix.

Les membres qui composent la Société des Bibliophiles français, sont :

M. le marquis de CHATEAUGIRON, secrétaire de la Société.

M. Guilbert de PIXÉRÉCOURT, directeur de l'Opéra comique.

M. le baron WALCKENAER, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Alphonse DE MALARTIC, maître des requêtes.

M. DURAND DE LANÇON, receveur des finances à Lure.

M. BÉRARD, banquier, trésorier de la Société.

M. le vicomte Edouard DE CHABROL, maître des requêtes.

M. le vicomte DE MOREL-VINDÉ, pair de France, de l'Académie des sciences.

Mme la duchesse DE RAGUSE.

M. SENSIER, ancien notaire.

M. le comte DE NOAILLES, ancien ambassadeur en Russie.

M. le baron Hely d'OISSEL, conseiller d'État.

M. le marquis Scipion DU ROURE, officier supérieur de la maison du Roi.

M. Hippolyte DE LA PORTE, à Neslay près Vendôme.

M. DE MONMERQUÉ, conseiller à la Cour royale de Paris.

M. COULON, avocat à Lyon.

M. le duc DE CRUSSOL, aide-de-camp du Roi.

M. le comte D'OURCHES, à Nancy.

Digitized by Google

Nous n'avons pas besoin de dire avec quel empressement nous avons parcouru ce morceau d'autant plus intéressant pour nous, qu'ayant déjà trois de ces listes ( 1664, 65 et 66 ) dans notre manuscrit, et une liste précédente de 1663, tirée des *Pièces peu connues* de Laplace, *tom.* I, *pag.* 196-202, nous désirions vivement connoître celles qui ont suivi, au moins jusqu'à 1679.

M. Berard dit, dans son avis préliminaire, que la liste de Laplace (de 1663) n'est ni complète, ni exacte; en effet elle n'est pas complète, puisque les étrangers n'y sont mentionnés que superficiellement. Quant à l'exactitude, nous

---

M. le chevalier Artaud, premier secrétaire d'ambassade à Rome.

M l'abbé de Labouderie, grand vicaire d'Avignon, président de la Société.

M. le marquis de Fortia d'Urban, de plusieurs Sociétés savantes.

M. Guillaume, juge à Besançon.

M. le comte de Corbière, ministre de l'intérieur.

M. Charles Nodier, bibliothécaire de l'Arsenal.

*Associés étrangers.*

Le prince Alexandre Labanoff, à Saint-Pétersbourg.

Le comte Spencer, à Londres.

Le révérend Tho. Frognall Dibdin, à Londres.

Le comte Orloff, sénateur de Russie.

Dans la liste des membres de la Société des Bibliophiles français, insérée au 4e vol. du *Voyage bibliographique* de M. Dibdin, trad. par MM. Licquet et Crapelet, 1825, 4 *vol. in*-8°, on voit figurer M. Duriez, négociant à Lille, qui n'est plus dans la présente liste.

Digitized by Google

pensons qu'il seroit assez difficile de faire une vérification qui prouvât que ce reproche est entièrement fondé. Nous avons lu avec la plus grande attention les seize listes fournies par M. Berard; et nous sommes persuadé qu'elles ont été, comme les nôtres, copiées dans le temps par des commis très ignorans et peu scrupuleux sur l'exactitude des noms propres. Leur ignorance sur cet objet se manifeste à chaque page. Cotelier ne s'y trouve pas une seule fois sous son vrai nom; tantôt c'est Coutelier, tantôt Coustelier, tantôt Cottelier, etc. Maury y est d'abord inscrit sous le nom de Mory; l'abbé Tallemant y paroît une première fois sous le nom de Tallemont, puis il est toujours écrit Talleman. On y trouve un sieur Michaux, Michault, Michaud; un Clairambault, deux Boilleau, etc., etc. Je ne crois pas non plus que ces listes soient complètes; on a vu ci-devant dans notre ouvrage une somme de 2000 liv. accordée une fois à Mezerai, après que sa pension de 4000 liv. fut supprimée; il n'en est pas question dans la liste de 1672. Despréaux n'est point porté dans celle de 1675, et j'ai la certitude que, cette même année, il a touché la pension de 2000 liv. qui lui avoit été accordée l'année précédente; j'en pourrois citer beaucoup d'autres. Au reste, que ces listes soient défectueuses, ce n'est point à M. Berard que l'on doit s'en prendre; au con-

Digitized by Google

traire, on doit lui avoir obligation d'avoir reproduit textuellement et très littéralement son manuscrit ; c'étoit le plus sûr moyen d'en prouver l'authenticité ; et c'est aussi la précaution que nous avons prise de notre côté dans la description de notre manuscrit en trois volumes, qui fait l'objet du présent opuscule. Mais, chose assez surprenante, nos trois listes de gratifications en 1664, 65 et 66, ne sont pas parfaitement coïncidentes avec les trois listes des mêmes années de M. Berard. Les noms des savans sont dans un autre ordre, et il y en a un de moins dans nos listes. La quotité de la somme totale affectée pour chaque année offre aussi des différences, excepté en 1666, comme on peut le voir par ce rapprochement :

| | *Selon notre manuscrit.* | | *Selon le manuscrit de M. Berard.* |
|---|---|---|---|
| En 1664. | 57 Sav., et 77,500 l. | — | 58 Sav., et 80,700 l. |
| En 1665. | 63 Sav., et 82,800 l. | — | 64 Sav., et 83,400 l. |
| En 1666. | 71 Sav., et 95,000 l. | — | 70 Sav., et 95,000 l. |

Désirant savoir ce que Louis XIV a dépensé en gratifications et pensions accordées aux gens de lettres depuis 1663 jusqu'en 1679, nous avons d'abord calculé approximativement les gratifications de l'année 1663, et ensuite nous avons récapitulé ou plutôt réuni toutes les sommes totales portées dans l'ouvrage de M. Berard, et cela nous a fourni les résultats suivans qui suppléeront à ce qui manque à notre manuscrit.

Digitized by Google

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1663 — | 34 François | 51,500 l. | 61,400 l. |
| | 9 Estrangers | 9,900 | |
| En 1664 — | 47 François | 68,100 | 80,700 |
| | 11 Estrangers | 12,600 | |
| En 1665 — | 50 François | 67,200 | 83,400 |
| | 14 Estrangers | 16,200 | |
| En 1666 — | 56 François | 78,800 | 95,000 |
| | 14 Estrangers | 16,200 | |
| En 1667 — | 50 François | 70,500 | 91,300 |
| | 14 Estrangers | 20,700 | |
| En 1668 — | 44 François | 68,700 | 89,400 |
| | 12 Estrangers | 20,700 | |
| En 1669 — | 62 François | 99,850 | 111,550 |
| | 11 Estrangers | 11,700 | |
| En 1670 — | 55 François | 96,200 | 107,900 |
| | 10 Estrangers | 11,700 | |
| En 1671 — | 53 François | 89,575 | 100,075 |
| | 9 Estrangers | 10,500 | |
| En 1672 — | 51 François, sans estrangers | | 86,800 |
| En 1673 — | 54 François, *idem* | | 84,200 |
| En 1674 — | 35 François, *id.* | | 62,250 |
| En 1675 — | 33 François, *id.* | | 57,550 |
| En 1676 — | 38 François, *id.* | | 64,000 |
| En 1677 — | 37 François, *id.* | | 65,100 |
| En 1678 — | 39 François, *id.* | | 69,400 |
| En 1679 — | 36 François, *id.* | | 74,800 |

Il est présumable que ces listes de gratifications et pensions se sont continuées jusque vers 1690, époque où des circonstances moins favorables ont forcé Louis XIV de mettre des bornes à ses libéralités. Mais cette suite inconnue existe sans doute dans les archives du Gouvernement.

Continuons la description de notre troisième volume manuscrit.

« Bastimens du Val-de-Grace, 300,000 l. 14 s. 2 d.

Digitized by Google

*Nota.* Ce chapitre, le dernier du volume, est suivi de la récapitulation générale de tous les chapitres de dépense, qui a pour titre :

« CALCUL ABRÉGÉ DU REGISTRE DES DESPENCES DES « BASTIMENS, année 1666.

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Pour le Louure. . . . . | 1,036,297 l. | 5 s. | 6 d. |
| « Palais-Royal. . . . . | 3,555 | » | » |
| « Pompe du Pont-Neuf. . . . . | 4,200 | » | » |
| « College Royal. . . . . | 800 | » | » |
| « Versailles. . . . . | 291,458 | 10 | 2 |
| « Saint-Germain. . . . . | 54,723 | 16 | 1 |
| « Ouurages du haras de Saint-« Leger. . . . . | 5,500 | » | » |
| « Vincennes. . . . . | 106,363 | 15 | » |
| « Fontainebleau. . . . . | 37,459 | 7 | 1 |
| « Blois, Chambor et Amboise. | 8,021 | 19 | » |
| « Diverses despenses. . . . . « . . . . . 222,189 l. 8 s. 3 d. « Continuat. 254,006 13 3 | 476,196 | 1 | 6 |
| « Ouurages d'argenterie. . . . . | 180,660 | » | » |
| « Gages et appoinctemens « d'officiers. . . . 189,177 l. « Continuation. . . 30,395 | 219,572 | » | » |
| « Pensions des gens de lettres. . | 95,000 | » | » |
| « Bastimens du Val-de-Grace. . | 300,000 | 14 | 2 |
| « Somme totalle. . . . | 2,819,807 | 14 | » |

*Nota.* Après ce total, il est écrit :

« Depuis l'arresté du present « registre, il a esté expedié une « ordonnance de despence de la

Digitized by Google

« somme de 4050 l. à compte de
« ce qui est deub aux ouuriers
« de Vincennes, ce qui augmente
« d'autant la despence de lad.
« somme de . . . . . 4,050 » »

« Somme totalle. . . . 2,823,857 14 »

Ensuite on lit :

« Somme totalle des despences contenues au present « registre DEUX MILLIONS HUICT CENS VINGT-TROIS MIL « HUICT CENS CINQUANTE-SEPT LIURES QUATORZE SOLS.

« Partant doibt le comptable la somme de quarante « trois mil huict cens quatre-vingtz quatre liures cinq « sols neuf deniers,

« La recepte montant à 2,867,741 l. 5 s. 9 d.

« Faict, calculé et arresté a Paris le 14 januier 1668. »

Telle est la fin de tous les comptes portés dans le troisième et dernier volume manuscrit que nous possédons, et qui appartient à l'année 1666. En doublant la somme totale de la dépense qui est de 2,823,857 l. 14 s., nous trouverons 5,647,715 l. 8 s., au taux du marc d'argent actuel ; et cette somme diffère peu de celle qui est portée pour la même année dans l'*État général des dépenses*, rapporté ci-dessus *pag.* 22, et qui est de 5,653,540 l. 6 s. 10 d. Nous répéterons ce que nous avons déjà dit, que cette différence provient sans doute de quelque erreur dans l'évaluation de la monnoie ancienne en monnoie nouvelle, ou de quelques omissions ou

Digitized by Google

doubles emplois que l'on aura pu faire dans les calculs, erreur pardonnable dans des comptes aussi compliqués.

Quelle conclusion doit-on maintenant tirer de l'analyse et du résumé des trois volumes manuscrits que nous venons d'exposer en détail? On doit nécessairement en conclure, 1° que nos résultats coïncidant avec ceux de M. Guillaumot et du commis de Jules Hardouin Mansart, ils en confirment la véracité et la scrupuleuse exactitude; 2° que Louis XIV, pendant son règne, n'a dépensé en bâtimens, constructions et établissemens de tout genre, que la somme de 153,787,827l. 5 s. 5 d., monnoie de son temps (ou 307,575,654l. 10 s. 10 d. monnoie actuelle); 3° que dans cette somme générale, le château de Versailles ne peut guère figurer que pour environ 70,000,000; et par conséquent, que c'est par une exagération aussi absurde que perfide, qu'on a débité que ce château avoit coûté plus de douze cents millions, plus de quatre milliars; que le Roi avoit brûlé les mémoires (1), etc., etc., etc.; 4° qu'il falloit un génie aussi profond, aussi étendu et aussi

(1) Delaplace a répété cette absurdité dans ses *Pièces intéressantes et peu connues*, tom. I, pag. 186 : « Quand on remit à « Louis XIV, dit-il, l'état des sommes que le château et les « jardins de Versailles avoient coûtées, après avoir vu le défini- « tif, il le jeta au feu. L'article du plomb pour le château et les

Digitized by Google

actifque celui de Louis XIV, pour opérer tant de grandes choses avec aussi peu de moyens; enfin 5° que loin de lui faire un reproche de ces dépenses, loin de déchirer sa mémoire par de telles absurdités, on auroit dû faire éclater la plus vive reconnoissance envers ce prince, qui, presque au sortir dé l'enfance, a, d'une main ferme, dissipé les restes impurs des dissentions civiles, établi des institutions fortes, augmenté le territoire français dont les limites subsistent encore telles que ses victoires et sa haute politique les ont tracées, élevé à si peu de frais des monumens dignes de lui, et qui enfin, malgré quelques nuages que l'inconstance de la fortune a répandus sur son couchant, a laissé à son successeur le plus beau trône de l'Europe, celui qui a jeté le plus d'éclat dans les XVII^e et XVIII^e siècles.

Nous nous proposions de faire suivre cet opuscule d'une série chronologique de tous les monumens, grands établissemens, fondations, lois, découvertes, enfin de toutes les grandes choses et les grandes actions qui ont illustré le règne de Louis XIV sous le rapport civil, administratif, judiciaire, littéraire et militaire; nous

---

« conduits d'eau, ajoute-t-il, étoit de trente-deux millions. » Delaplace a tiré cela d'un prétendu *Mémorial ou Recueil d'anecdotes* d'un M. Duc..., qui est rempli de traits faux, hasardés et la plupart marqués au coin de la calomnie.

Digitized by Google

avions même déjà préparé de nombreux matériaux pour cet objet, et nous aurions fait voir que jamais règne aussi prolongé n'a été plus rempli d'un bout à l'autre, plus grand, plus majestueux, plus digne de l'admiration de tous les siècles, et que s'il s'y est trouvé quelques taches (rien n'est parfait dans ce monde), il a cela de commun avec l'astre que l'on a donné pour emblême à cet auguste monarque, astre qui n'en jette pas moins un éclat universel qu'il n'est pas donné aux plus insensés de contester. Mais nous n'avons pas cru devoir poursuivre ce projet, parce que ce nouveau travail destiné à n'être qu'un accessoire du principal objet que nous avons traité, eût formé un volume trop considérable, qui n'eût point été en proportion avec ce qui précède, et qui eût détourné l'attention du lecteur. Nous terminons donc ici notre tâche: venger complétement Louis XIV du reproche injuste de prodigalité dans le luxe de ses bâtimens, ou plutôt confirmer, par une découverte imprévue, ce qu'avoient déjà si bien établi à cet égard M. Guillaumot et M. le cardinal de Bausset, tel est le but que nous nous étions proposé, et nous croyons l'avoir atteint.

FIN.

Digitized by Google

# TABLE

## DES MATIÈRES.

### A

ACADÉMIE de Peinture et Sculpture, à Paris; ses dépenses en 1664, *pag.* 37; — sa fondation, et celle de l'Académie de Rome, *p.* 96, *n.*
*Académie* des Sciences, sa fondation à Paris, *p.* 133, *n.*
ALLATIUS (Leo) refuse la pension qui lui est offerte, *p.* 72.
*Argenterie* (ouvrages d') ; ce qu'ils ont coûté en 1666, *p.* 119.
*Arthénice*, anagramme de Catherine par Malherbe, pour Mme de Rambouillet, *p.* 48, *n.*

### B

BALTARD (M.) graveur et auteur de *Paris et ses Monumens*, cité, *p.* 87.
BARTILLAT (M. de), trésorier de l'épargne, *p.* 24, *p.* 26, *n.*
BAUSSET (M. le card de), note sur sa naissance, etc., *p.* VIII *n.*; — son *Histoire de Fénélon*, citée *p.* VII, *p.* 7; — son *Précis du Mémoire de M. Guillaumot*, annoncé *p.* 7, analysé *pag.* 11-24; — citation de lui sur la rareté de ce mémoire, *p.* VII; autre citation sur Fénélon, *p.* X, *n.*
BELLE-ISLE (le maréchal de), faussement cité par Mirabeau, *p.* 2.
BÉRARD (M.), de la Société des Bibliophiles français, cité *pag.* 136-138.
BERNIN (le cavalier), dépenses pour son séjour en France, *p.* 79; — notice sur ce séjour, sur les honneurs qu'on lui a rendus, sur ses travaux, etc., *pag.* 82-91.
*Bibliophiles* français (Société des), *p.* 135, *n.*
*Bibliothèque* de Colbert, vendue par son neveu à Louis XV, *p.* 65, *n.*
*Bibliothèque* de Dufresne, *p.* 97, *n.*
*Bibliothèque* de Fouquet, *p.* 117, *n.*
*Bibliothèque* du Roi, ses progrès successifs depuis le XVIe siècle, *p.* 98, *n.*
*Blois*, *Chambor* et *Amboise*, châteaux royaux, ce qu'ils ont coûté en 1664, *p.* 36; — en 1665, *p.* 79; en 1666, *p.* 116.
BOILEAU (Gilles), pensionné du Roi, *p.* 130; — jugement porté sur lui par Chapelain, *p.* 43.
BOIPEAU-DESPRÉAUX, pensionné du Roi, *p.* 131; — il fait rétablir la pension de Corneille, *p.* 51; — rectification d'une erreur relative à Gilles Boileau, *p.* 131.
BULLION, surintendant, fait frapper les premiers louis d'or, *p.* 89, *n.*

### C

CARCAVI (M. de), amateur de livres, *p.* 97, *n.*; *p.* 119, *n.*



Digitized by Google

Chapelain, sa liste des gens de lettres faite par ordre de Colbert, *pag* 41-45; — jugement qu'il porte de lui-même, *p.* 43; — jugement qu'en porte Costar, *p.* 45; — réflexions sur ce jugement, *p.* 56; — ses Lettres en faveur de Wagenseil, *p.* 60; — auteur de l'inscription de la médaille du Louvre, *p.* 87.

Charles le-Bel se sert du Louvre comme d'une prison d'État, *p.* 82, *n.*

Charles V fait exhausser le Louvre, *p.* 82, *n.*

Charles IX commence la galerie qui réunit le Louvre aux Tuileries, *p.* 83, *n.*

Charles-Quint reçu au Louvre, en 1440, par François Ier, *p.* 83, *n.*

Chigi (le cardinal) vient en 1664 faire réparation à Louis XIV, *p.* 73.

Colbert succède à Fouquet, *p.* 40; — il engage le Roi à protéger les sciences et les arts, *p.* 41; — détails sur sa bibliothèque, *pag.* 65-67, *n.*; *pag.* 91-93; — sa Lettre à Vossius, *p.* 66; — il supprime la pension de Mézerai, *p.* 127.

*Collége royal*, ce qu'il a coûté en 1665, *p.* 77; — en 1666, *p.* 114.

Colletet, plaisant mot de Costar sur son compte, *p* 45.

*Commerce* (dépenses pour le) en 1664, *p.* 39; — en 1665, *p.* 99; — note particulière, *p.* 75.

Conring (Hermann), anecdote sur les motifs présumés de sa pension, *p.* 105.

Corneille (Pierre), détails sur la suppression et le rétablissement de sa pension, *p.* 51.

Costar, sa liste des gens de lettres faite par ordre de Colbert, *pag.* 45-50.

Crapelet (M.), célèbre imprimeur de Paris, et traducteur du voyage de Dibdin, cité *p.* 136.

Créqui (le duc de), ambassadeur à Rome, insulté en 1662 à Rome, *p.* 72.

## D

Dagobert, on croit que le Louvre existoit de son temps, *p.* 82.

Delaplace, auteur du recueil de *Pièces intéressantes*, cité *p.* 118, *n.*, et *p.* 142, *n.*

*Dépenses* de Louis XIV (Précis sur les), de 1664 à 1690, *pag.* 11 *et suiv.*

*Dépenses* pour les bâtimens du Roi : comptes pour l'année 1664, *pag.* 28-69; — pour l'année 1665, *pag.* 76-109; — pour l'année 1666, *pag.* 113-141.

*Dépenses* diverses en 1664, *p.* 34; — en 1665, *p.* 79; — en 1666, *p.* 116.

*Dépenses* générales faites par Louis XIV, articles par articles, *p.* 17; — état sommaire des mêmes dépenses, année par année, de 1664 à 1690, *p.* 22.

*Dépenses* minutieuses (note sur des), *p.* 37, *n.*

*Dépenses* relatives aux sciences, aux arts et aux gens de lettres, en 1664, *pag.* 39-68; — en 1665, 1° pour le cav. Bernin, *pag.* 79-81; 2° pour les gens de lettres, *pag.* 100-108; — en 1666, *pag.* 120-139.

*Dépenses* générales de Versailles, par articles, *p.* 16.

Depping (M.), cité sur une anecdote relative à Louis XIV, *p.* 105.

Desmarets, jugement ridicule qu'en porte Costar, *p.* 45.

Dibdin, savant bibliographe anglais, cité, *p.* 136, *n.*

Duclos, écrivain français, cité, *p.* 3, *n.*, et *p.* 120, *n.*

Duc... (M.) Duclos, *p.* 143,

Digitized by Google

n. Le *Mémorial ou Recueil d'anecdotes*, dont il est question, se retrouve en partie dans les *Œuvres complètes de Duclos*, Paris, Belin, 1821, 3 *vol. in*-8°, *pag.* 409-486, sous le titre de *Morceaux historiques*, etc.

Dufresne (R. Trichet Sr), bibliographe; — sa bibliothèque achetée par le Roi, *p.* 97, *n.*

E

*Etymologie* du mot Louvre, *p.* 82; du mot Versailles, *p.* 31.

F

Fénélon, cité par M. de Bausset, *p.* v, *n.*; — son histoire par ce cardinal, citée, *p.* vii, et *p.* 7.

*Fontainebleau*, dépenses qu'il a occasionnées, en 1664, *p.* 36; — en 1665, *p.* 78; — en 1666, *p.* 115.

Fouquet, disgracié, etc., *p.* 40, *n.*; — sa bibliothèque vendue en partie au Roi, *p.* 117, *n.*

François Ier fait reconstruire le Louvre, *p.* 83, *n.*

G

*Gens de lettres* (listes des) présentées à Colbert en 1662 par Chapelain, *pag.* 42-45; — par Costar, *pag.* 45-50.

*Gens de lettres* qui ont eu des pensions ou gratifications du Roi, en 1663, *pag.* 51-57; — en 1664, *pag.* 57-68; — en 1665, *pag.* 100-108; — en 1666, *pag.* 121-133.

Gesvres (le duc de), une de ses lettres, singulière pour l'orthographe, *p.* 44, *n.*

Guillaume, membre de la Société des Bibliophiles français, cité, *pag.* 133, 136.

Guillaumot (M.), ancien architecte, cité, *p.* v *et suiv.*; — notice sur ses emplois, *p.* 4, *n.*; — son Mémoire sur les dépenses de Louis XIV, cité *passim*, *pag.* 4-23; — titre de ce Mémoire, *p.* 7; — extraits, *pag.* 16-18 et *p.* 22.

*Guirlande de Julie*, manuscrit de Jarry, *p.* 27, *n.*, et *p.* 47, *n.*

H

*Haras* de Saint-Léger, ce qu'il a coûté en 1666, *p.* 115.

Henri II termine les constructions du Louvre commencées par François Ier, *p.* 83, *n.*

Henri IV termine la galerie qui réunit le Louvre aux Tuileries, *p.* 83, *n.*

I

*Insulte* faite à l'ambassadeur de France à Rome, en 1662; — réparation solennelle, *p.* 72.

J

*Jardin* royal des Plantes, ce qu'il coûte par an, *pag.* 39, 74, 120.

Jarry (Nicolas), célèbre calligraphe; ses principaux ouvrages, *p.* 27, *n.*; — cité, *p.* 39.

Julie d'Angennes, fille de Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, *p.* 47, *n.*

L

Leblanc, auteur numismate, cité sur l'origine des louis d'or, *pag.* 88 et 89.

Lecointe (le P.), sa pension est du fait de Mazarin et non de Colbert, *p.* 53.

Lelong (le p.), son mot sur la vérité, *p.* viii, *n.*

*Lettres*, de Colbert à Vossius, *p.* 60; — du duc de Gesvres, singulière pour l'orthographe, *p.* 44, *n.*; — de Louis XIV au cav. Bernin, *p.* 84; — de Mansart à Colbert, singu-

Digitized by Google

lière pour l'orthographe, *p.* 19; — de la duchesse de Montpensier pour Segrais, *p.* 44, *n.*; — du duc d'Estrées, relative au cav. Bernin, *p.* 90, *n.*

*Lettres* (deux) de Chapelain en faveur du Sr Wagenseil, *pag.* 60-63; — deux lettres de Mézeray à Colbert, *pag.* 124-127.

Licquet (M.), trad. du *Voyage bibliographique* de M. Dibdin, cité, *p.* 136.

Louis XIII fait élever le péristile qui sert d'entrée au vieux Louvre du côté des Tuileries, *p.* 83, *n.*

Louis XIV, notice sur sa naissance, sa majorité, etc, *p.* xi, *n.*; — injustement accusé de prodigalité dans ses bâtimens, *p.* 1 *et suiv.*; — a-t-il songé à se faire élire empereur? *p.* 105; — il termine les constructions du nouveau Louvre, *p.* 83, *n*; — son éloge, *p.* xiii; *pag.* 1, 10, 122, *n.*, 143 et *passim*; — il encourage les savans, *p.* 41; — sa première entrevue avec Boileau, *p.* 131.

Louis XV achète la bibliothèque de M. de Seignelay, neveu de Colbert, *p.* 66, *n.*

*Louis d'or*, les premiers frappés, *p.* 89, *n.*; — leur valeur sous Louis XIV, *p.* 88, *n.*

*Louvre*, son origine, ses accroissemens, etc., *p.* 82, *n.*; — plans de ses constructions sous François Ier, par l'abbé de Cluny, préférés à ceux de Serlio, architecte italien, *p.* 83, *n.*; — plan de sa façade sous Louis XIV, par Perrault, préféré à celui du Bernin, *p.* 91; — son éloge, par Saint-Foix, *p.* 92; — dépenses qu'il a occasionnées en 1664, *p.* 28; en 1665, *p.* 76; en 1666, *p.* 113.

## M

Maffei (Scipion) fait l'éloge des manuscrits de Colbert, *p.* 67, *n.*

Malherbe fait une anagramme, *p.* 48, *n.*

Mansart, surintendant des bâtimens, cité, *p.* 32; — sa lettre singulière pour l'orthographe, *p.* 19, *n.*

*Manuscrit*, en 3 *vol.* (intitulé Bastimens du Roy, récemment découvert à Dijon), sur les dépenses de Louis XIV, mentionné, *p.* viii; — annoncé, *p.* 8; — sa description, *p.* 8; — détails sur le premier vol. de ce mss pour 1664, *pag.* 24-70; — sur le second, pour 1665, *pag.* 70-110; — sur le troisième, pour 1666, *pag.* 110-141; — conformité de ce mss avec les états de M. Guillaumot, pour l'arrêté de compte de 1664, *p.* 69; de 1665, *p.* 109; de 1666, *p.* 141.

*Manuscrit* rédigé par un commis de Mansart, contenant les dépenses de Louis XIV, *p.* 19.

*Manuscrit* concernant le trésor royal, *p.* 24, *n.*

*Manuscrits* de Colbert (détails sur les), *p.* 66, *n.*

*Manuscrits* de Trichet Dufresne, *p.* 97, *n.*; — de Fouquet, *p.* 117, *n.*

*Marc d'argent*, différence de son taux sous Louis XIV, et au commencement de ce siècle, *p.* 10.

*Médaille* frappée en l'honneur du cavalier Bernin, *p.* 89; — pour la construction de la façade du Louvre, *p.* 87; — pour la fondation de l'Académie de peinture, etc., *p.* 96, *n.*; — pour la fondation de l'Académie des sciences, *p.* 133; — pour l'établisse-

Digitized by Google

ment des manufactures, *p.* 75, *n.*

*Médailles*, elles ne sont pas toujours une garantie de la date des établissemens pour lesquels on les a frappées, *p.* 96, *n.*; — on en a frappé pour réparation de l'insulte faite à l'ambassadeur de France à Rome, *p.* 73.

Mézeray (deux lettres de), *p.* 124; — son avidité pour l'argent et détails sur ses pensions, *p.* 128; — celle qu'il a du Roi est supprimée, *p.* 127.

Mirabeau, fausseté de son accusation de prodigalité contre Louis XIV, au sujet des dépenses de Versailles, *p.* 2 et *passim.*

Montausier (le duc de), amant puis époux de Julie d'Angennes, *p.* 47, *n.*

Montpensier (la duchesse de), sa lettre en faveur de Segrais, *p.* 44, *n.*

Morellet (l'abbé), cité, *p.* 133.

N

*Nef d'or*, ancien meuble de table, *p.* 94, *n.*

O

*Officiers* des bâtimens du Roi, leurs gages, en 1664, *p.* 37; — en 1665, *p.* 99; — en 1666, *p.* 119.

*Orthographe*, très négligée sous Louis XIV; voyez les lettres du duc de Gesvres et de la duchesse de Montpensier, *p.* 44; de Mansart, *p.* 19, et de Mézeray, *pag.* 124-127.

P

*Palais-Royal*, dépenses qu'il a occasionnées en 1664, *p.* 29; — en 1665, *p.* 77; — en 1666, *p.* 114.

*Pensions* et gratifications accordées aux gens de lettres, par Louis XIV; notice sur leur origine, *pag.* 40-47; Voy. ci-dessus *gens de lettres.*

Perrault (Charles), médecin et architecte; son plan de la façade du Louvre, *p.* 83; — préféré à celui du Bernin, *p.* 87; — adopté, *p.* 91.

Philippe Auguste commence la construction du Louvre, *p.* 82, *n.*

*Pompe du Pont-Neuf*, ce qu'elle a coûté en 1664, *p.* 30; — en 1665, *p.* 77; — en 1666, *p.* 114.

R

Racine, sa pension de 600 liv. est, proportion gardée, plus forte que celle de Chapelain, de 3000 liv.; explication de cette singularité apparente, *p.* 55.

*Rambouillet* (hôtel de), ce que c'étoit, *p.* 46, *n.*; — beaux esprits qui le fréquentoient, *p.* 48.

*Recette*: comptes de 1664 au premier volume du manuscrit de Dijon, *pag.* 24-28; — au second volume pour 1665, *pag.* 70-76; — au troisième volume pour 1666, *pag.* 110-112.

*Résumé* des dépenses des bâtimens du Roi, en 1664, *p.* 68; — en 1665, *p.* 108; — en 1666, *p.* 140.

*Résumé* des pensions et gratifications accordées aux gens de lettres, de 1663 à 1679, *p.* 139.

*Ruelles* (la langue des); explication de ce mot qui appartenoit à la haute société, *p.* 46, *n.*

S

Saint-Foix, extrait de ses *Essais*, *pag.* 91-93; — son éloge du Louvre, et son opinion sur les monumens publics, *p.* 92.

Digitized by Google

*Saint-Germain* (le château de), dépense qu'il a occasionnée en 1664, *p.* 34; — en 1665, *p.* 77; — en 1666, p. 114.
SEGRAIS, inutilement recommandé par Mlle de Montpensier, *p.* 44, *n.*
SERLIO, architecte italien, son plan du Louvre sous François Ier est rejeté, et celui de l'abbé de Cluny est préféré, *p.* 83, *n.*
*Siècle* de Louis XIV, son éloge, *p.* XIV et *p.* 11.
*Société* des Bibliophiles français; ce que renferme le quatrième volume de leurs *Mélanges;* et liste des membres de la Société, *p.* 134, *n.*
*Statue équestre* de Louis XIV exécutée par le Bernin, *p.* 90, *n.*

T

*Trésor royal* (notice sur le) depuis Philippe Auguste, *p.* 24, *n.*

V

*Val-de-Grâce* (bâtimens du), ce qu'ils ont coûté en 1666, *p.* 139.
VALLOT, médecin du Roi, chargé du Jardin royal des Plantes, *p.* 39, *p.* 74, *p.* 120.
VAN-PRAET (M.), cité, *p.* 98, *n.*
*Versailles*, notice sur l'origine de cette ville, du château et sur ses accroissemens, *pag.* 30-34; — aperçu de ce qu'a pu coûter le château, *p.* 5, *n.*; — état détaillé des dépenses qu'il a occasionnées, *p.* 16; — dépenses qu'on y a faites en 1664, *p.* 30; en 1665, *p.* 77; en 1666, *p.* 114.
*Vincennes* (château de), dépenses qu'il a occasionnées en 1664, *p.* 35; en 1665, *p.* 78; en 1666, *p.* 115.
VOLTAIRE, citation de ses ouvrages en faveur de Louis XIV, *p.* x, *n.*; — autre citation, *p.* 55; — autre, *p.* 86.
VOSSIUS (Isaac), lettre que lui adresse Colbert, *p.* 66.

W

WAGENSEIL (J.-Christ.), Lettres de Chapelain sur ce qui a valu une pension à cet auteur allemand, *pag.* 59-63.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

## SUPPLÉMENT.

# NOTICE

*Détaillée et extraits du Mémoire de M. Guillaumot, sur les dépenses que Louis XIV a faites en bâtimens; pour servir de complément et de correctif au Précis analytique du même ouvrage, par M. le Cardinal de Bausset.*

L'impression du présent volume étoit à peine terminée, qu'un exemplaire du Mémoire de M. Guillaumot que nous avions tant désiré et si vainement cherché, nous est enfin tombé sous la main. Nous en devons la communication à l'extrême obligeance de M. Beuchot, rédacteur de la *Bibliographie de la France*, et à qui rien de ce que la littérature offre de curieux et d'utile n'est étranger. Comme le Mémoire de M. Guillaumot renferme quelques particularités et des renseignemens qui ont échappé à M. le cardinal de Bausset dans le Précis analytique qu'il en a donné, et que d'ailleurs il s'est glissé quelques erreurs dans l'un et dans l'autre, nous allons présenter une description plus détaillée de ce Mémoire, et nous tâcherons d'éclaircir, de rectifier et de compléter certains passages de notre ouvrage, où, faute de renseignemens précis, il peut exister quelque obscurité, quelques erreurs ou quelques lacunes. Mais ces rectifications ne tiennent qu'à des accessoires, et ne



Digitized by Google

changent rien au résultat de nos recherches qui prouvent que l'on a singulièrement exagéré les dépenses que Louis XIV a faites pour ses bâtimens.

Le titre du Mémoire de M. Guillaumot n'avoit été indiqué que dubitativement, *pag.* 7 de notre ouvrage. Le voici en entier : *Observations sur le tort que font à l'architecture les déclamations hasardées et exagérées contre les dépenses qu'occasionne la construction des monumens publics ; par C. A. Guillaumot, architecte, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, inspecteur général des travaux des carrières, membre du Lycée des arts et de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris ; lues dans la séance publique de cette Société le* 9 *nivôse an* IX ( 30 *décemb.* 1800). Paris, de l'imprimerie de H.-L. Perronneau, rue du Battoir, n° 8, an IX ( 1801 ) ; *in*-8° *de* 33 *pag.* Cet opuscule offre-t-il le degré de rareté dont nous avons parlé, *pag.* VII de notre Préliminaire, d'après un passage de M. de Bausset et d'après d'autres renseignemens, puis encore *pag.* 7 de notre volume ? C'est ce dont nous fait douter la partie typographique de cette brochure, qui n'offre rien d'extraordinaire, et qui même a été négligée dans plusieurs endroits, peut-être par la faute du manuscrit ; car on y trouve des erreurs de calcul fort graves, comme nous le verrons ci-après. On y remarque aussi, *pag.* 32, *lig.* 17, le mot *remise* pour le mot *ruine*. Nous ajouterons que les tableaux et états de dépenses qui occupent les *pages* 18-25, n'ont point été tirés sur des feuillets séparés, comme nous l'avons dit dans la note, *pag.* VII du Préliminaire ; il est vrai qu'il peut y en avoir eu de plus détaillés, imprimés à part. C'est ce que nous ignorons ; mais s'ils existent, il n'en est pas question dans le

Digitized by Google

Mémoire que nous avons sous les yeux, et qui, nous le répétons, ne nous paroît pas avoir été tiré à petit nombre, comme on nous l'avoit fait présumer. Malgré cela, il pourra devenir excessivement rare, et il l'est sans doute déjà; car on sait avec quelle facilité ces petites brochures s'égarent, se perdent et disparoissent des bibliothèques. Ce qui le prouve d'ailleurs, c'est la difficulté que nous avons eue à nous en procurer un exemplaire. Passons à son contenu.

M. Guillaumot commence par se plaindre de ce que la malveillance et l'ignorance ont coutume d'exagérer la valeur des grandes dépenses qu'exigent les monumens publics, et il prend pour exemple celles qui concernent le château de Versailles et ses dépendances, « contre lesquelles, dit-il, se sont élevées de tous les temps, même « de la part des écrivains les plus éclairés, des clameurs « qui n'en sont pas mieux fondées. »

Il rapporte d'abord le propos de Mirabeau tel que nous le donnons, *pag.* 3 de notre volume; il le réfute ainsi que nous l'avons dit; puis il assure que les dépenses faites non-seulement pour le château de Versailles, mais encore « pour la construction des églises de Notre-Dame « et des Récollets de cette ville, et pour celle de Trianon, de Clagny, de Saint-Cyr, du château et de la « machine de Marly, de l'aqueduc de Maintenon et « travaux de la rivière d'Eure, et des châteaux de Noisy « et de Moulineaux, y compris les glaces, les conduites « en fer et en plomb, tant de Versailles que de la machine de Marly, et l'indemnité des terres pour Versailles « et les environs, ne se sont élevées pendant l'espace « de vingt-sept années, de 1664 à 1690, qu'à la somme « de *cent soixante et onze millions trois cent cinq mille*

Digitized by Google

« *trois cent quatre-vingt-huit livres, deux sous, six deniers,* « valeur d'aujourd'hui à 52 liv. le marc d'argent. » Ce qui fait en monnoie du temps de Louis XIV, à 26 liv. le marc, la somme de 85,652,694 liv. 1 s. 3 den.

Ensuite M. Guillaumot ajoute : « C'est un fait incon- « testable que les grands travaux de Versailles n'ont « commencé qu'en 1664 ; car on connoît une lettre « de Colbert à Louis XIV, de l'année 1663, par laquelle « ce ministre lui reproche d'avoir dépensé à ce château, « depuis deux ans, 500,000 écus du temps (1,500,000 l.) « qui valent trois millions de livres monnoie d'aujour- « d'hui, et d'avoir négligé d'achever le Louvre. Cette « lettre qui est un monument de véracité qui fait le plus « grand honneur à la mémoire de Colbert, produisit en « partie son effet ; car Louis XIV, en faisant continuer « les travaux de Versailles, fit reprendre ceux du Louvre « et des Tuileries, et y dépensa 21,217,938 l. 10 s. 8 d. « depuis 1664 jusqu'en 1679.

« En ajoutant donc au premier total de la dépense de « Versailles, les trois millions que Colbert reprochoit à « Louis XIV, et 10,773,149 liv. 10 s. 4 d. que coûtèrent « les tableaux anciens et les figures antiques, les grands « ouvrages d'argenterie, et les étoffes d'or et d'argent « pour meubles, le cabinet des médailles, les cristaux, « agates et autres raretés, enfin deux millions pour les « honoraires des contrôleurs, inspecteurs et autres pré- « posés à la conduite de ces travaux pendant ces vingt- « sept années, on ne trouve encore qu'un total de « 187,078,537 liv. 13 s. 2 d., toujours valeur d'aujour- « d'hui, à 52 liv. le marc d'argent, » ou 93,539,268 l. 16 s. 7 d. monnoie ancienne.

L'auteur continue ainsi : « Quoique la somme rom-

Digitized by Google

« pue (1) du montant de ces dépenses prouve que je ne « l'ai pas imaginée, néanmoins pour mieux faire con- « noître l'exactitude des mémoires où j'ai puisé ces dé- « tails, je donne à la suite de ces observations le tableau « de ce qu'a coûté chaque nature d'ouvrages du château « de Versailles et dépendances pendant chacune de ces « vingt-sept années, tant en maçonnerie qu'en char- « pente, menuiserie, serrurerie, couverture, etc., et « celui de la totalité des dépenses du département des « bâtimens du Roi pendant ce même espace de temps, « qui s'élève à *trois cent six millions cinq cent soixante-* « *cinq mille six cent cinquante-cinq livres, dix deniers,* « monnoie d'aujourd'hui (2), et il faut observer que ce « département étoit alors chargé de beaucoup de monu- « mens qui en ont été distraits depuis, tels que les In- « valides, la place Vendôme, le canal du Languedoc,

(1) Cette somme de 187,078,537 liv. 13 s. 2 den. que M. Guillaumot annonce rompue, et qui en effet est divisée dans ses tableaux de dépenses, ne l'a point été dans le tableau de ces mêmes dépenses rapporté par M. de Bausset, et que nous avons copié textuellement dans notre ouvrage, *pag.* 16 et 17; cette division de M. Guillaumot a lieu après l'article des diverses dépensés montant à 3,598,123 liv. 5 s. 8 d. (*Voyez* notre volume, *pag.* 17, *lig.* 2). C'est là que M. Guillaumot place un total de 121,753,816 liv. 15 s. 2 d.; puis continuant son état de dépenses, qui reprend à l'article du château de Clagny montant à 4,149,084 l. 18 s. 10 d., et qui finit aux trois millions dépensés avant 1664, il donne le total général de ces dernières sommes additionnées avec les 121,753,816 liv. 15 s. 2 d., ce qui présente bien, comme dans notre tableau, la somme de 187,078,537 liv. 13 s. 2 d.

(2) M. Guillaumot se trompe; cette somme n'est pas de 306,565,655 liv. 0 s. 10 d., comme il l'écrit ici en toutes lettres, ni de 306,575,655 liv. 0 s. 10 d., comme il l'énonce en chiffres, *pag.* 25 de sa brochure, mais bien de 307,575,654 liv. 10 s. 10 d.,

Digitized by Google

« etc., etc., et d'autres objets étrangers aux bâtimens, « tels que les secours à diverses manufactures des pro- « vinces, les gratifications et pensions aux savans et aux « gens de lettres, etc., etc.

« Ces détails mettent en état d'apprécier le fondement « des plaintes qui se sont élevées contre le goût de « Louis XIV pour les bâtimens, et de juger si c'est à ce « goût qu'il faut attribuer les dettes qui ont accablé « l'Etat vers la fin de son règne.

« Ce tableau explique aussi pourquoi les contempo- « rains de ces travaux se sont exagéré à eux-mêmes la « valeur de ces dépenses (1). Il fait voir que si dans les « premières années elles ne se sont élevées qu'à douze, « quinze et seize cent mille livres, successivement elles « se sont accrues au point qu'en chacune des années « 1679, 1680 et 1684, il a été dépensé environ onze « millions et demi, et en 1685, 22,628,563 l. 1 s. 8 d. « pour Versailles seul. (*V.* le tableau ci-après, *p.* 163.) « On a pu d'après cette connoissance supposer que les

---

ainsi que l'a portée M. de Bausset, en corrigeant des erreurs d'addition qui existent aux états de dépenses consignés dans la brochure de M. Guillaumot, *pag.* 24 et 25. Il est inconcevable qu'on ait fait de pareilles erreurs dans deux additions très simples, comme nous le prouverons plus bas.

(1) M. Guillaumot parle ici des plaintes des contemporains sur les dépenses de Louis XIV pour ses bâtimens; nous avons dit, *pag.* x du Préliminaire, que nous n'en connoissions aucune qui ait été publiée dans le temps, particulièrement pour les bâtimens, et nous persistons dans notre opinion, parce que nous attribuons ces plaintes d'exagération à la malveillance qui avoit ses vues, et cette malveillance n'existoit point du temps de Louis XIV; elle ne s'est manifestée qu'environ trente ans après son règne.

Digitized by Google

« années précédentes et les suivantes ont coûté autant ;
« mais quand on adopteroit ce calcul erroné, on ne trou-
« veroit encore que 600,000,000 liv. pour la totalité des
« dépenses de ce département pendant les vingt-sept an-
« nées qui font l'objet de ces recherches ; et il ne faut
« pas perdre de vue que parmi elles, il y en a plusieurs
« qui ne sont pas relatives aux bâtimens proprement
« dits, telles que les glaces, les tableaux, les statues, les
« étoffes d'or et d'argent, et les grands ouvrages d'argen-
« terie pour meubles, les cristaux, les agates, les mé-
« dailles, les ouvrages de tapisseries des Gobelins, les
« tapis de la Savonerie, les travaux du canal du Lan-
« guedoc, les secours aux manufactures des provinces,
« et les pensions et gratifications aux gens de lettres.
« Or, tous ces objets forment une somme de 44,925,116 l.
« 6 s. 6 den. à déduire de 306,565,655 liv. 10 den.
« (*Lisez* 307,575,654 liv. 10 s. 10 d.) Ce qui réduit les
« dépenses qui s'appliquent uniquement aux bâtimens,
« pendant ces vingt-sept années, à 261,640,538 liv.
« 14 s. 4 d. » (*Lisez* 262,650,538 l. 4 s. 4 d.)

« Ainsi, bien loin que le seul château de Versailles ait
« coûté beaucoup au-delà de 1,200,000,000 liv., la to-
« talité des dépenses relatives aux édifices royaux, aux
« sciences, aux lettres, aux arts et aux manufactures,
« ne s'est pas élevée à 307 millions (*lisez*, ne s'est éle-
« vée qu'à un peu plus de 307 millions et demi) pendant
« les vingt-sept années des plus grands travaux ; et c'est
« avec cette somme que Louis XIV, et Colbert, son mi-
« nistre, ont illustré la France, fait prospérer les scien-
« ces, les lettres, les arts et les manufactures ; qu'ils
« ont occupé des millions de bras, dont les consomma-
« tions ont tourné au profit de l'agriculture, et de plus

Digitized by Google

« qu'ils ont encouragé et récompensé les savans, les « littérateurs et les artistes qui ont le plus honoré la « France par des chefs-d'œuvre en tous genres, tels « que les Cassini, Lahire, Félibien, Viviani, Huy- « ghens, Racine, Boileau, Lesueur, Lebrun, Puget, « Girardon, Mansart, Perrault, Lenôtre, et tant « d'autres.

« Trois cent sept millions sont sans doute une grande « somme; mais c'est en vingt-sept années qu'elle a « été dépensée, c'est en France qu'elle a été répandue, « et ce sont des Français qui en ont profité; compa- « rons donc ce résultat à une ou deux années de guerre, « et nous jugerons si c'est à la protection accordée aux « arts, ou à ce dernier fléau, qu'il faut imputer les « malheurs de la France sous ce règne célèbre. Pendant « les trois années qui suivirent la suspension des travaux « des bâtimens, les dépenses de la guerre s'élevèrent à « plus de 775,000,000 liv. (387,500,000 liv. monnoie « du temps), ce qui fait plus de 258,000,000 liv. « (129,000,000 liv.) année commune.

« Voici ce que dit Voltaire à ce sujet : ««« Ceux qui ««« attribuent l'affoiblissement des sources de l'abondance ««« aux profusions de Louis XIV dans ses bâtimens, ««« dans les arts et dans les plaisirs, ne savent pas qu'au ««« contraire, les dépenses qui encouragent l'industrie ««« enrichissent l'État. C'est la guerre qui appauvrit né- ««« cessairement le trésor public, à moins que les dé- ««« pouilles des vaincus ne le remplissent. »»

« L'éditeur du poëme des *Jardins de Betz*, par feu « Cerutti (1792, *in*-8°), dit aussi : ««« qu'un propriété- ««« taire qui replante ses jardins ou qui rebâtit son châ- ««« teau, replante et rebâtit, sans le savoir, le verger

Digitized by Google

«« et la chaumière des paysans qui travaillent pour
«« lui. »»

« Je voudrois ici pouvoir produire les mémoires ori-
« ginaux qui m'ont guidé dans ces détails ; chose qui
« seroit possible, car ils existent, quoiqu'on ait dit que
« Louis XIV les fit brûler : mais ils sont disséminés
« maintenant dans différens dépôts, d'où il faut espérer
« qu'on les retirera un jour pour les réunir en un seul.
« En attendant je vais indiquer quelques ouvrages im-
« primés qui pourront fixer le degré de confiance que
« mérite ce que j'affirme comme positif.

« Gobert, ci-devant intendant des bâtimens de
« Louis XIV, dans un *Traité pour la pratique des*
« *forces mouvantes* (Paris, 1702, *in*-4°), dit : «« qu'il
«« fut chargé de faire l'estimation des terres, bois,
«« prés et autres héritages pris pour ces constructions,
«« et que c'étoit un objet de plus de 5,000,000 liv. du
«« temps. »» « Mes mémoires portent cette dépense à
« 5,912,104 liv. 1 s. 10 den. du temps, qui valent
« 11,824,208 liv. 3 s. 8 d. monnoie d'aujourd'hui.

« L'Encyclopédie, à l'article *Canal*, en parlant de
« celui du Languedoc, dit «« qu'il a coûté 30,460,000 l.
«« valeur d'aujourd'hui, (ou 15,230,000 liv. valeur du
«« temps), et que le Roi en a payé près de la moitié,
«« qui est de 15,230,000 liv., (ou 7,615,000 liv. valeur
«« du temps.) »» « Mes mémoires donnent pour la part
« du Roi, 15,473,111 l. 18 s. 8 d. valeur d'aujourd'hui,
« (ou 7,736,555 liv. 19 s. 4 d. monnoie du temps.)

« Enfin l'auteur de l'article *Versailles*, dans la même
« Encyclopédie, en faisant une sortie violente sur les
« dépenses faites au château de cette ville, dit «« qu'on
«« ne peut que regretter les 8,000,000 de rente qui

Digitized by Google

«« formèrent, en trois reprises, un emprunt de «« 160,000,000 liv. perdus à la construction de Ver- «« sailles. »» « Cet auteur, du moins, paroît mieux ins- « truit que le maréchal de Belle-Isle, du véritable mon- « tant de la dépense, et confirme la vérité de mes dé- « tails, qui la portent à 162,302,828 l. 18 s. 4 d., mais « en y comprenant Trianon, Clagny, la machine de « Marly et les travaux de Maintenon.

« On voit donc que ces diverses évaluations sont au- « dessous de celles fixées par les mémoires qui m'ont « guidé; qu'ainsi ces mémoires n'ont pas cherché à « dissimuler ces dépenses.

« Je n'entreprendrai pas de justifier le goût de « Louis XIV pour Versailles, tant déprimé par beau- « coup d'écrivains, ni la préférence qu'on lui reproche « d'avoir donné à l'embellissement de ce lieu sur celui « de Paris.

« Voltaire dit à ce sujet, «« que si ce prince avoit «« dépensé à Paris la cinquième partie de ce qu'il en a «« coûté pour forcer la nature à Versailles, Paris seroit «« dans toute son étendue aussi beau qu'il l'est du côté «« des Tuileries et du Palais-Royal. »»

« Voltaire que j'aime à citer, parce que, malgré le « reproche que lui font beaucoup de personnes, d'avoir « émis des opinions erronées sur les arts, c'est certaine- « ment celui des écrivains non artistes qui en a parlé le « plus pertinemment; Voltaire, dis-je, n'avoit pas sous « les yeux les véritables bases de ce calcul, lorsqu'il fai- « soit cette remarque.

« Versailles, avec ses accessoires, a coûté environ « 162,000,000 liv. (81,000,000 liv. monnoie du temps); « le cinquième de cette somme est un peu plus de

Digitized by Google

« 32,000,000 liv. ( 16,000,000 liv. ) ; or, pendant les « vingt-sept années, durée des travaux de Versailles, « Louis XIV a précisément dépensé dans Paris ces « 32,000,000 l., tant au Louvre qu'aux Tuileries, à « l'Observatoire, aux Invalides, à la place Vendôme, « au Val-de-Grâce, etc., etc.

« Ces monumens ont orné les quartiers de cette ville « où ils se trouvent situés, mais ils n'ont pas embelli « Paris dans le sens indiqué par Voltaire. Il étoit en effet « bien plus facile à Louis XIV d'embellir une ville nou- « velle, qu'il créoit, où il donnoit gratuitement des ter- « rains à la charge de laisser une grande largeur aux « rues et de bâtir suivant des alignemens, même sui- « vant des dessins prescrits, que d'élargir et redresser « les rues d'une ville ancienne, bâtie au hasard, et où « cette espèce d'embellissement ne peut se faire qu'aux « dépens des propriétés qui bordent des rues irrégulières « et étroites.

« Je me bornerai donc à observer qu'on a trop exa- « géré les dépenses de Louis XIV pour ses bâtimens, etc. »

A la suite des extraits que nous venons de rapporter, M. Guillaumot donne, *pag.* 18-25 de son Mémoire, les tableaux ou états de dépenses annoncés précédemment.

Le premier est intitulé : « DÉPENSES DE VER- « SAILLES, PAR CHAPITRES, DEPUIS 1664 JUSQU'EN « 1690. *Maçonnerie de Versailles et ses dépendances,* « *compris Trianon, Saint-Cyr et les églises de Notre-* « *Dame et des Récollets* (1).

(1) Nous avons déjà eu occasion de dire que l'impression du Mémoire de M. Guillaumot n'avoit pas été très soignée; nous en voyons ici une nouvelle preuve : l'article *Maçonnerie* ne devroit

Digitized by Google

« Pendant lesdites 27 années. 42,372,024l 8s 2d
« Charpenterie. . . . . 5,107,376 2 10
« Couvertures, etc., etc.
à continuer jusqu'à l'article :
« Diverses dépenses extraordi-
« naires. . . . . 3,598,123 5 8

Ce premier tableau est le même que celui que nous avons rapporté dans notre ouvrage, *pag.* 16 et 17. Le titre diffère un peu de celui que nous a fourni M. de Bausset, parce que ce tableau, comme nous l'avons déjà dit, ayant été coupé en deux par M. Guillaumot, n'offre que la moitié de celui que nous avons donné en entier d'après M. de Bausset. La dépense qui regarde Versailles simplement, dans la première partie de ce tableau, monte à 121,753,816 liv. 15 s. 2 d. monnoie d'aujourd'hui, (ou 60,876,908 liv. 7 s. 7 d. monnoie du temps); et la dépense qui regarde Clagny, Marly, tableaux, argenterie, etc., dans la seconde partie du tableau, est de 65,324,720 liv. 18 s. 00 d., valeur d'aujourd'hui, (32,662,360 liv. 9 s. 00 d., valeur du temps), ce qui donne pour les deux parties, 187,078,537 liv. 13 s. 2 d., valeur d'aujourd'hui, (ou 93,539,268 liv. 16 s. 7 d., valeur du temps), ainsi qu'on le trouve dans notre ouvrage, *pag.* 17, et dans une note précédente, *pag.* 155.

Le second tableau, *pag.* 21 du Mémoire de M. Guillaumot, a pour titre : « DÉPENSES DU CHATEAU DE « VERSAILLES, PAR ANNÉE, DEPUIS 1664 JUSQU'EN « 1690, à 52 liv. le marc. »

---

point faire partie du titre; il est le premier article du tableau et devoit être en caractères romains comme les autres articles *Charpenterie*, *Couvertures*, etc. C'est ainsi que nous l'avons disposé, *pag.* 16 de notre ouvrage.

Digitized by Google

Ce tableau n'est point dans le Précis analytique de M. de Bausset, ni par conséquent dans notre ouvrage ; et cependant il étoit fort essentiel, car c'est celui qui nous donne une connoissance plus positive de ce que Versailles seul a coûté réellement ; nous allons donc réparer cette omission involontaire, en rapportant textuellement ce tableau. Nous y trouvons que Versailles a coûté,

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1664. . . . . | 1,668,074 l | 5 s | » d |
| En 1665. . . . . | 1,567,346 | 8 | » |
| En 1666. . . . . | 1,053,908 | 14 | » |
| En 1667. . . . . | 3,257,267 | 2 | 8 |
| En 1668. . . . . | 1,236,012 | 11 | 2 |
| En 1669. . . . . | 2,476,750 | 14 | » |
| En 1670. . . . . | 3,992,905 | 4 | 8 |
| En 1671. . . . . | 6,793,191 | 5 | » |
| En 1672. . . . . | 5,605,436 | 2 | 10 |
| En 1673. . . . . | 1,694,008 | 7 | 8 |
| En 1674. . . . . | 2,768,539 | » | 6 |
| En 1675. . . . . | 3,867,510 | 16 | 2 |
| En 1676. . . . . | 2,696,445 | 1 | 8 |
| En 1677. . . . . | 3,257,267 | 2 | 8 |
| En 1678. . . . . | 5,245,310 | 7 | 8 |
| En 1679. . . . . | 11,334,663 | 14 | » |
| En 1680. . . . . | 11,679,523 | 19 | 4 |
| En 1681. . . . . | 7,708,764 | 4 | » |
| En 1682. . . . . | 8,470,246 | 17 | 2 |
| En 1683. . . . . | 7,429,144 | 11 | 10 |
| En 1684. . . . . | 11,524,184 | 5 | 4 |
| En 1685. . . . . | 22,628,563 | 1 | 8 |
| En 1686. . . . . | 13,116,420 | 15 | 6 |
| A reporter. . . . | 141,071,484 | 12 | 6 |

Digitized by Google

| | | | |
|---|---|---|---|
| Report. . . . . | 141,071,484 l | 12 s | 6 d |
| En 1687. . . . . | 10,800,491 | 16 | » |
| En 1688. . . . . | 9,103,193 | 16 | 4 |
| En 1689. . . . . | 3,420,111 | » | » |
| En 1690. . . . . | 736,213 | » | 2 |
| Total. . . . . | 165,131,494 | 5 | » |

Le total énoncé dans le Mémoire de M. Guillaumot est de 162,302,828 liv. 18 s. 4 d. ; c'est une erreur (sans doute typographique) de 2,828,665 liv. 14 s. 8 d. que l'addition de toutes les sommes formant les dépenses de Versailles par année, fait aisément reconnoître. Il résulte donc de ce total, que Versailles a coûté en tout 165,131,494 liv. 5 s 0 d., valeur d'aujourd'hui, ou 82,565,747 liv. 2 s. 6 d., valeur du temps.

Le troisième tableau, *pag.* 22-24 du Mémoire de M. Guillaumot, est intitulé : « État général des dé-« penses des bâtimens du Roi pendant les vingt-sept « années des grands travaux de 1664 à 1690, suivant « les états finaux et arrêtés des comptes au vrai :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1664. . . . . | 6,443,462 l | 4 s | 4 d |
| 1665. . . . . | 6,539,447 | 18 | 6 |

1666, etc.

Et ainsi de suite jusqu'à l'année 1690.

Nous avons donné, *pag.* 22 de notre ouvrage, la liste exacte de toutes les sommes de ce tableau, d'après le Précis de M. le cardinal de Bausset, qui a eu soin de corriger une erreur de calcul dans l'addition, et qui porte sur le total. M. Guillaumot l'établit à 306,575,655 l. 00 s. 10 d., et il est bien réellement de 307,575,654 l. 10 s. 10 d. C'est un million, ou plus exactement 999,999 l. 10 s. dont le calculateur s'est trompé ; ce qu'il eût été facile

Digitized by Google

d'éviter en vérifiant l'opération. Il paroît que M. Guillaumot ne se doutoit pas de cette erreur; car, précédemment, *pag.* 10 de sa brochure, il rapporte en toutes lettres ce montant fautif de 306 millions, etc., et même, à la seconde tranche, il met *cinq cent soixante-cinq mille*, au lieu de *cinq cent soixante et quinze mille.* Puis à la *page* 12, il donne cette somme en chiffres, toujours de 306,565 mille, etc.; mais postérieurement il l'établit, toutes les fois qu'il la cite, à 306,575 mille, etc. On voit qu'il y a eu de la négligence, soit dans la rédaction du manuscrit, soit dans l'impression.

Mais une erreur bien autrement grave se rencontre dans la série d'articles qui sont à la suite de ce tableau, et qui présentent les mêmes dépenses classées, non plus par années, mais par noms des lieux où elles ont été faites.

Cette série est précédée de ces mots :

« Ces dépenses ont été faites, savoir :

| | | | |
|---|---|---|---|
| « A Versailles, Clagny, Marly « et accessoires. . . . . | 187,078,537 l | 13 s | 2 d |
| « Au Louvre et aux Tuileries. | 21,217,928 | 8 | 10 |

« A Saint-Germain, etc., etc. »

Tous ces articles se trouvent dans notre ouvrage, *pag.* 17 et 18, avec la différence que le premier article, de 187 millions, etc., est à la fin de la série au lieu d'être au commencement, et qu'il y a deux sommes totales :

| | | | |
|---|---|---|---|
| L'une de . . . . . | 120,497,116 l | 17 s | 8 d |
| Et l'autre, de ladite somme de | 187,078,537 | 13 | 2 |
| Ce qui forme en tout, non 306 millions etc., comme le dit M. Guillaumot, mais bien . | 307,575,654 | 10 | 10 |

Digitized by Google

Ce résultat paroît fort exact d'après l'addition des deux sommes totales qui le précèdent ; et cependant il en est autrement, et voici en quoi consiste la grave erreur dans laquelle nous a fait tomber M. de Bausset d'après M. Guillaumot ; c'est que la série d'articles détaillés dans notre ouvrage, *pag.* 17 et 18, et dont nous venons de porter le total à 120,497,116 liv. 17 s. 8 d., n'offre réellement que 83,208,451 liv. 16 s. 10 d., ce qui présente un déficit de 37,288,665 l. 00 s. 10 d., et réduit par conséquent le total général des 307 millions, etc., à 270,286,989 liv. 10 s. D'où provient ce déficit ou cette erreur ? Nous l'ignorons ; peut-être est-ce de l'omission d'un ou de plusieurs articles de dépenses par M. Guillaumot ; ou peut-être les dépenses ont été moindres de cette somme de 37 millions, etc. Quoi qu'il en soit, c'est une erreur qui nous paroît ne pouvoir se rectifier qu'à vue des pièces originales déposées aux archives.

Enfin M. Guillaumot termine ses tableaux et états de dépenses par dire que « Les fonds faits pour ces dépenses pendant vingt-sept années ont été de 294,707,090 l., et qu'ainsi, lorsque les travaux ont cessé en 1690, il y avoit un arriéré de 11,858,565 liv. ; » mais comme M. Guillaumot est parti de son total erroné de 306 millions, etc., pour établir cet arriéré, il l'a rendu moindre d'un million. En effet, si la dépense a été de . . . . . 307,575,654 l 10 s 10 d
Si les fonds faits n'ont été que de. . . . . 294,707,090 » »

L'arriéré doit être de . . . . 12,868,564 10 10

Ici finissent les tableaux et états de dépenses rapportés par M. Guillaumot. Nous allons continuer l'analyse de son Mémoire.

Digitized by Google

Nous avons parlé dans notre ouvrage (*pag.* 3 et *passim*), d'un écrivain qui renchérissant sur Mirabeau, portoit la dépense de Versailles, non pas à 1200 millions, mais à quatre milliars six cents millions; M. de Bausset n'ayant pas nommé ce publiciste, nous ignorions son nom. M. Guillaumot nous apprend, *pag.* 26 de son Mémoire, que c'est M. de Volney, membre du Sénat conservateur, qui, dans ses *Leçons d'histoire* prononcées à l'École normale en l'an III, et imprimées en l'an VIII, accuse Louis XIV d'avoir dépensé quatre milliars, etc., pour Versailles, et il cite le passage suivant tiré de l'ouvrage même de M. de Volney, *pag.* 241.

« Ce sont les palais du Louvre, de Versailles, et la « multitude de temples dont est surchargée la France, « qui ont aggravé nos impôts et jeté le désordre dans « nos finances. Si Louis XIV eût employé en chemins et « en canaux les QUATRE MILLIARS SIX CENTS MILLIONS « qu'a coûtés son château déjà en dégât, la France n'eût « vu ni la banqueroute de Law, ni ses conséquences re- « produites parmi nous. »

M. de Volney ajoute en note : « Il existoit chez l'an- « cien intendant des bâtimens (d'Angiviller), un vo- « lume manuscrit superbement relié, qui étoit le re- « gistre des frais de la construction de Versailles, et « dont le résumé, au dernier feuillet, étoit de *quatorze* « *cents millions de livres tournois*; mais l'argent étoit à « 16 francs le marc, et il est de nos jours à 52 livres. »

Ce résumé de *quatorze cents millions* n'est pas plus fondé que l'argent à 16 francs le marc sous Louis XIV; et il faut que M. de Volney, qui avoit beaucoup d'instruction, ait été singulièrement préoccupé dans ce moment pour avancer de pareilles assertions. Le résumé



Digitized by Google

total du manuscrit en question qui a appartenu à M. Guillaumot (1), porte simplement 153,282,827 liv. 10 s. 5 d.; ce qui est un peu éloigné de quatorze cents millions. M. Guillaumot, incertain si M. de Volney a vu le manuscrit, ou s'il s'en est rapporté à autrui sur le

---

(1) C'est ce manuscrit dont nous avons parlé (*pag.* 19 de notre ouvrage), et qui a été rédigé par un commis de Mansart. Il est assez intéressant pour que nous rapportions tout ce qu'en dit M. Guillaumot, qui d'ailleurs nous révèle le nom de ce commis. Voici comment il s'en exprime, *pag.* 29 et 30 de son Mémoire :

« Le manuscrit cité dans la note de M. de Volney, m'appar-
« tient. C'est un *in-folio* relié en maroquin rouge, orné de fes-
« tons et filets en or, doré sur tranche, avec un cartouche au
« milieu aux armes de Hardouin Mansart sur-intendant des
« bâtimens, auquel il est dédié. L'auteur se dit fils d'un principal
« commis de ce département, et ne s'est fait connoître que par
« les lettres initiales de ses noms, G. M.

« C'est moi qui avois engagé le directeur général des bâtimens
« à faire examiner par les chefs de ses bureaux, quel degré de
« confiance on pouvoit y prendre. On négligea de s'en occuper
« et je repris mon manuscrit.

« A l'époque de la Révolution, et sur-tout à la publication
« de la lettre de Mirabeau à ses commettans, on s'en souvint.
« Je demandai à concourir à la vérification des faits avancés
« dans cet ouvrage. Je découvris d'abord qu'à l'époque où il a
« été écrit, il existoit dans les bureaux des bâtimens un pre-
« mier commis, nommé Marinier ; j'y reconnus le père de
« l'auteur du manuscrit. Je trouvai successivement les mémoires
« de chaque nature de dépense, année par année, arrêtés à
« la Chambre des comptes ; je trouvai aussi les états des fonds
« faits pour ce département, année par année. Ils se montent,
« pendant les vingt-sept années de ces travaux, à 147,353,545 l.
« monnoie du temps ; et comme les dépenses se sont élevées
« pendant le même espace de temps, à 153,282,827 liv. 10 s.,
« aussi monnoie du temps, il s'est trouvé un arriéré de 5,929,282 l.
« 10 s., lorsqu'en 1690 ces travaux ont cessé. »

Digitized by Google

résumé, présume que lui ou la personne qui lui a rendu compte, aura cru voir le zéro des sous à la suite des livres, ce qui, en augmentant la somme d'un milliar, l'aura portée à 1,532,828,270 liv., « et, ajoute-t-il, on aura été généreux en la réduisant à quatorze cents millions. »

Quant au taux de l'argent à 16 fr. le marc pendant la construction de Versailles, M. Guillaumot dit « que c'est « d'après cette supposition que M. de Volney évalue ces « quatorze cents millions du temps à quatre milliars « six cents millions d'aujourd'hui, à 52 liv. le marc; « mais, continue-t-il, il est facile de se convaincre, à « l'inspection du *Traité historique des monnoies de « France*, par Leblanc, que, depuis 1641 jusqu'en 1679, « il étoit à 26 liv. 10 s., et depuis 1679 jusqu'en 1690, « à 29 liv. 6 s. 11 d. Dans mes évaluations, dit toujours « M. Guillaumot, je l'ai supposé à 26 liv. le marc, moi- « tié de 52 liv. valeur d'aujourd'hui, ce qui est environ « un neuvième de moins que sa véritable valeur. J'aurois « donc dû réduire les dépenses d'un neuvième et les « porter à 271 millions et demi au lieu de 306 millions « et demi, et celles qui s'appliquent uniquement aux « bâtimens, à 232 millions et demi.

« Mais toutes ces erreurs, continue M. Guillaumot, « sont réparées à la *page* 244, où M. de Volney dit : «« L'histoire dépose que la guerre conduit tout peuple «« vainqueur ou vaincu à une ruine égale (1) »» « Voilà

(1) Nous ne voyons pas trop comment cette phrase répare l'exagération monstrueuse des quatre milliars six cents millions dont M. de Volney gratifie la mémoire de Louis XIV, ni comment elle peut excuser son erreur sur l'estimation du marc d'argent à 16 fr. sous les premières années du règne de Louis XIV,

Digitized by Google

« quelle est, quelle sera toujours la véritable cause des « déficit en finances, et non la dépense des bâtimens, « qui au contraire est une source de richesses pour l'im- « mense quantité d'ouvriers de toute espèce qui con- « courent à leur construction et entre lesquels le prix « se partage. »

M. Guillaumot termine son Mémoire par un article intitulé : Précautions *à prendre pour ne pas se tromper dans l'évaluation des dépenses relatives aux constructions importantes.* Ce morceau nous a paru intéressant ; comme il peut être utile et qu'il n'est pas très long, nous allons le rapporter textuellement.

« Il faut d'abord, dit l'auteur, bien convenir de ce « qu'on veut faire, arrêter en conséquence des projets « bien développés, depuis les fondations jusques et com- « pris la couverture ; faire rédiger ensuite un devis de « construction qui détermine de la manière la plus pré- « cise, comment chaque nature d'ouvrages doit être « faite, et un devis estimatif bien circonstancié qui fixe « les prix de chacun de ces ouvrages ; enfin, prendre la « soumission d'un ou de plusieurs entrepreneurs connus, « d'après des prix débattus ou déterminés sur diffé- « rentes soumissions particulières ; prévoir qu'il y a « des objets susceptibles d'augmentation, malgré toutes « ces précautions, tels que les fondations, les puits, « etc., etc. ; s'attendre encore que si l'on n'a pas fait « faire des modèles pour les serrures, espagnolettes,

---

tandis qu'il étoit à 26 liv. 10 s. Non, cette phrase n'est point une réparation, mais un petit lénitif propre à adoucir l'humeur qu'auroit pu prendre M. le membre du Sénat conservateur, de se voir relever des erreurs aussi graves et aussi palpables.

Digitized by Google

« sculptures, ciselures, etc., etc., qui sortent des « formes ordinaires, pour servir à l'appui des marchés, « on aura des différens avec les entrepreneurs pour ces « objets sujets à beaucoup d'arbitraire. Ces précautions, « qui sont la sauve-garde de la fortune des propriétaires, « sont indispensables; mais c'est là le beau côté de la « médaille; en voici le revers.

« Pour un tel travail qui est immense, il faut un temps « considérable, et ceux qui veulent bâtir sont toujours « pressés. Pour peu qu'un édifice soit important, il faut « des modèles pour en faire le toisé avec exactitude; « il faut une grande quantité de plans et de coupes « pour pouvoir tout détailler et déterminer. Il faut, à « l'appui de ces plans qui tous doivent être triples, « des devis et marchés aussi triples, l'un pour le pro- « priétaire, l'autre pour l'entrepreneur, le troisième « pour l'architecte. Il faut à celui-ci une juste rétribu- « tion pour un travail aussi fastidieux qu'important; « car, comme je l'ai observé à la *page* 11 des *Considé-* « *rations sur les connoissances nécessaires à un architecte*: « « Un devis et marché assez bien fait pour guider et con- « « tenir l'entrepreneur, et qui soit en même temps à « « l'abri de tout changement et de toute chicane, est un « « prodige plus étonnant et plus difficile à enfanter que « « la composition la plus brillante. » » « Tout cela occa- « sionne des frais accessoires que le propriétaire regarde « comme perdus pour lui. Il faut enfin une surveillance « continuelle pendant l'exécution, pour empêcher l'en- « trepreneur de s'écarter du devis, et il n'en faut sou- « vent pas moins pour arrêter le propriétaire lui-même « dans les changemens que ses fantaisies lui suggèrent.

« Mais pour l'entier succès de ces mesures, il faut

Digitized by Google

« le concours et la réunion d'un architecte habile et in-
« tègre, avec un entrepreneur expérimenté et solvable.
« Le soin du premier pour la conservation de sa répu-
« tation, sera le frein à la cupidité du second, s'il en est
« susceptible, et l'intérêt de celui-ci sera un puissant
« obstacle aux écarts du génie de celui-là.

« Presque toutes les constructions considérables sont
« toujours restées imparfaites, après avoir coûté beau-
« coup d'argent, parce qu'on les a entreprises trop
« légèrement et sans les précautions que je propose, ou
« parce que la ruine des entrepreneurs, lorsqu'on a
« adopté la mesure dangereuse des adjudications, les a
« souvent arrêtés avant que la moitié des ouvrages fût
« achevée. J'indique ici, pour le succès de ces entre-
« prises, la seule route qu'il faille suivre pour ne pas
« s'engager au hasard dans un labyrinthe de dépenses;
« en la suivant, on a le temps de s'étendre, de se res-
« treindre, de se rectifier, suivant les circonstances et
« les moyens, et d'éviter ainsi toute espèce de surprise
« et de sujets de regrets.

« Tout administrateur, tout propriétaire qui s'écarte
« de cette route, peut être certain de s'égarer; mais
« il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, si ce foible
« écrit parvient jusqu'à lui et qu'il y donne un moment
« d'attention.

« *P. S.* A l'instant je reçois une nouvelle preuve des
« erreurs où l'on a jeté le citoyen Volney en l'assu-
« rant qu'en l'an III (1795), le Panthéon français
« (Sainte-Geneviève) avoit déjà coûté plus de 30 mil-
« lions. La vérité est que, depuis 1755, époque du
« commencement des travaux de ce monument, jus-
« qu'au 1er du présent mois de pluviôse an IX de la Ré-

Digitized by Google

« publique ( 21 janvier 1801 ), la dépense ne s'élève qu'à « 12,827,091 liv. 19 s. 3 d., non compris les échafau- « dages en étaiement pour les piliers du dôme, qui, « depuis le 16 thermidor an VI ( 3 août 1798) jusqu'à ce « jour, coûtent environ 200,000 francs. »

Telle est la fin du Mémoire de M. Guillaumot ; nous pensons que la notice détaillée et les extraits que nous venons d'en donner, joints au Précis de M. de Bausset que nous avons rapporté en grande partie au commencement de notre ouvrage, suffisent pour en donner une idée complète. Si nous l'avions eu plutôt en communication, nous eussions marché d'un pas plus assuré dans le sentier que nous a ouvert le Précis de M. de Bausset ; mais cela ne change rien au résultat de nos recherches, qui est de prouver que le château de Versailles n'a pas coûté le quart des sommes que l'ignorance ou la malveillance s'est plu à proclamer, et que c'est très injustement que l'on a accusé Louis XIV d'avoir ruiné sa nation par le luxe de ses bâtimens.

FIN.

Digitized by Google

# TABLE

## DES MATIÈRES.

### SUPPLÉMENT; voy. pag. 145—150.


BAUSSET (M. le cardinal de), cité *p.* 151 et suiv.
BEUCHOT (M.), cité *p.* 151.
*Canal* du Languedoc, ce qu'il a coûté, *p.* 159.
CERUTTI, auteur du poëme des *jardins* de *Betz*, cité *p.* 158.
COLBERT (lettre de) à Louis XIV, citée *p.* 154. — Lui-même cité *p.* 157.
*Constructions* (conseils de M. Guillaumot à ceux qui entreprennent des), *p.* 170.
*Dépenses* (total des) pour les bâtimens du Roi, de 1664 à 1690, *p.* 155, 157, etc.
*Dépenses* (total des) faites au Louvre et aux Tuileries, de 1664 à 1679, *p.* 154.
*Dépenses* (total des) faites à Versailles, de 1664 à 1690, *p.* 162, 165, etc.
*Erreur* de M. Guillaumot sur le montant des dépenses de Louis XIV, de 1664 à 1690, *p.* 155 *n.*, 157, 164, 165, 166.—Autre erreur du même, sur le montant des dépenses de Versailles, *p.* 164.
*Erreur* de M. de Volney sur ce qu'a coûté le château de Versailles, *p.* 167, 169.
GOBERT, intendant des bâtimens sous Louis XIV, cité *p.* 159.
*Encyclopédie* (l') citée *p.* 159.
GUILLAUMOT (M.) notice et extraits de son mémoire, *p.* 151, 153 et suiv. — Erreurs qui se trouvent dans son mémoire, *pp.* 155-166.—Ses conseils à ceux qui veulent bâtir, *p.* 170.
LEBLANC, son traité des monnoies, cité *p.* 169.
LOUIS XIV, cité *p.* 154, 157, etc.
MANSART (Hardouin), cité *p.* 168, *n.*
*Manuscrit* d'un commis de Mansart, *p.* 168, *n.*
MARINIER (G), auteur du manuscrit sur les dépenses de Louis XIV, *p.* 168, *n.*
*Mémoire* de M. Guillaumot; son titre exact, *p.* 152; extraits, *pp.* 153-161, 167-173.
MIRABEAU, cité *p.* 153.
*Sainte-Geneviève* (l'église de), ce qu'elle a coûté, *p.* 172.
*Tableau* des dépenses de Versailles, année par année, *p.* 163.
*Tableau* et état des dépenses générales pour les bâtimens, p. 164-165.
*Tableaux* et états des dépenses de Versailles, établis par M. Guillaumot, *pp.* 161-167.
*Taux* de l'argent, son évaluation sous Louis XIV, *p.* 169.
*Versailles* (goût de Louis XIV pour), *p.* 160. — Etat des dépenses que ce château a occasionnées de 1664 à 1690, par ordre de matières, *p.* 161; année par année, *p.* 163; total de ces dépenses, *p.* 162.
VOLNEY (M. de), cité *p.* 167, — réfutation des graves erreurs dans lesquelles il est tombé, *p.* 167-169.
VOLTAIRE, cité p. 158, 160.


FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

# QUELQUES OUVRAGES

## DU MÊME AUTEUR,

*Dont il reste encore des exemplaires chez les mêmes Libraires.*

MANUEL DU BIBLIOPHILE, ou *Traité du Choix des livres*, Contenant des développemens sur la nature des ouvrages les plus propres à former une collection précieuse, et particulièrement sur les chefs-d'œuvre de la littérature sacrée, grecque, latine, française, étrangère, avec les jugemens qu'en ont portés les plus célèbres critiques; une indication des morceaux les plus saillans de ces chefs-d'œuvre; la liste raisonnée des éditions les plus belles et les plus correctes des principaux auteurs anciens et modernes, avec les prix; la manière de disposer une bibliothèque, de préserver les livres de toute avarie, avec des détails sur leurs formats, sur les différens genres de reliûres, etc., etc., etc.; par M. G. Peignot, inspecteur de l'Académie royale de Dijon. Seconde édition. *Paris et Dijon*, 1823, 2 *vol. in*-8° *d'environ mille pages, bien imprimés sur caractères neufs philosophie, petit-romain et petit-texte. Prix :* 12 fr. *Papier fin d'Angoulême*, . . . . . 14 fr.

RECHERCHES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES sur les *Danses des morts*, et sur l'*Origine des cartes à jouer*, ouvrage orné de cinq lithographies et de vignettes. Par GABRIEL PEIGNOT. *Paris et Dijon*, 1826, 1 *vol. in*-8° *de plus de* 400 *pag., tiré à petit nombre et entièrement sur beau papier vélin d'Annonay. Prix*, . . . . . 12 fr.

Ce volume singulier renferme deux Traités, dont les sujets n'ont de commun que l'obscurité de leur origine (dans les XIIIe et XIVe siècles), mais qui, tous deux, sont d'autant plus propres à piquer la curiosité, que l'un (les DANSES), à peine connu des érudits, est absolument neuf en France, et que l'autre (les CARTES A JOUER), qui a occupé la plume de plusieurs savans du premier ordre, n'a jamais été présenté d'une manière aussi complète qu'il l'est ici.

AMUSEMENS PHILOLOGIQUES, ou *Variétés en tous genres*, etc.; par G. P. Philomneste, A. B. A. V.; 2e édition entièrement refondue, très augmentée, et imprimée

Digitized by Google

avec le plus grand soin, 1 fort v. *in*-8°. *Paris et Dijon*, 1824. *Prix*, 6 fr. Papier fin . . . . . 7 fr.

Cet ouvrage, qui sort de la ligne des recueils ordinaires de mélanges, par le choix et le nombre des pièces qui le composent, est marqué au coin de l'érudition, mais d'une érudition mise à la portée de tout le monde, et qui présente tout ce qui peut piquer la curiosité, soit par la singularité et la bizarrerie de certains morceaux, soit par l'intérêt répandu sur un grand nombre d'autres articles non moins agréables qu'utiles, que l'on chercheroit vainement ailleurs. On se feroit difficilement une idée de la quantité et de la variété des objets que renferme ce volume : poésies bizarres, emblêmes, attributs, symboles, longévité; détails sur les animaux, sur les végétaux; mélanges piquans; nombres très curieux, appliqués aux dates, aux finances, à l'homme, à la population du globe, à l'astronomie, etc.; notices historiques, chronologiques, statistiques sur la France, sur sa richesse agricole et industrielle, sur les consommations de Paris, etc.; recherches sur la quantité d'or et d'argent que fournissent les mines, sur les monnoies étrangères rapportées au franc, sur les plus beaux diamans du Monde, sur les découvertes anciennes et modernes, enfin, sur les principaux écrivains sacrés, grecs, latins, français et étrangers, classés par ordre de matières et par ordre chronologique sous chaque matière : tel est le sommaire des principales divisions de ce recueil piquant et curieux.

Essai chronologique sur les hivers les plus rigoureux, depuis 396 avant J. C., jusqu'en 1820 inclusivement, suivi de recherches et d'anecdotes sur les effets les plus singuliers de la foudre depuis 1676 jusqu'en 1821, le tout précédé, etc. Par Mr G. P. *Paris*, 1821, *in*-8° 4 f.

Ce livre est plein de recherches sur des objets intéressans qui n'avoient point encore été traités spécialement.

Mémorial religieux et biblique, ou Choix de pensées sur la Religion et l'Ecriture sainte, Par Mr. G. P. *Dijon*, 1824, 1 *vol. in*-18, papier fin . . . . . 2 fr.

Cet ouvrage est un Recueil des Pensées les plus éloquentes, les plus fortes et les plus persuasives sur la Religion, sur ces grandes vérités, ces vérités éternelles, seules bases sur lesquelles reposent le bonheur de l'homme et la garantie de l'ordre social. On y trouvera l'existence de Dieu démontrée jusqu'à l'évidence; l'excellence, la vérité, la nécessité et l'institution divine de la Religion, prouvées d'une manière incontestable; l'immortalité de l'ame mise dans un tel jour, qu'il est impossible de la révoquer en doute; un magnifique tableau du Jugement dernier, dans lequel l'éloquence relève encore la grandeur et l'éclat des images; enfin une analyse raisonnée des beautés de toute la Bible, considérée sous le rapport religieux, moral, historique et littéraire, avec les caractères particuliers qui la distinguent de toutes les productions humaines, et le détail historique de tous les livres qui la composent.

---

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 010 352 201

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
FEB 2 1990

WIDENER
APR 1 8 2001
BOOK DUE

Digitized by Google